PHARMACIE LANDRY
ANALYSE D'URINE "ZONTECK"
TEST DE GROSSESSE $5.00
SERVICE DE 24 HEURES
Nous allons chercher l'échantillon à domicile, n'importe où dans les limites de 15 milles.
Tél. PL. 3-7557

JUSTICE mc GUIDE
L'ACTION POPULAIRE

Bibliothèque des Jeunes 15 juin 1962 294

Kodaks Films Développements
OUVRAGE GARANTI
SPECIALITE: PRESCRIPTIONS
PHARMACIE O. GADOURY
Porte voisine du bureau de poste
CASIER POSTAL: 280 TEL. PL. 6-4557
419, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE
Livraison gratuite

ABC VOL. L — No 9 Joliette, mercredi le 28 mars 1962 No 35 BCN IMPRIMEURS ALLIES CANADA

M. Victor Pagette candidat du Crédit Social aux prochaines élections

Dimanche, le 25 mars dernier, avait lieu à l'école Marie-Charlotte, la convention du Crédit Social pour les comtés Joliette-L'Assomption-Montcalm.

Plusieurs orateurs se sont adressés à une foule d'environ 250 à 300 personnes. Dans son discours, M. Maurice Lajeunesse, vice-président provincial décrivit l'attitude des autres partis à l'égard du Crédit Social. "Les autres partis, dit-il, ne sont pas contre nous, ni pour nous. Ils font semblant de nous ignorer". M. Lajeunesse parla ensuite des changements apportés par les gouvernements créditistes en Alberta et en Colombie-Britannique. Ces deux provinces ont dans une période relativement courte payé entièrement leurs dettes et les millions qu'on dépensait autrefois en intérêts sont aujourd'hui distribués au peuple sous forme de pension de vieillesse ou autre. La taxe de vente n'existe pas et chaque propriétaire reçoit chaque année cinquante dollars pour l'aider à payer ses taxes municipales. M. Lajeunesse termina son allocution en invitant toutes les personnes présentes à joindre les rangs créditistes.

M. Eugène Caraghiaur, vice-président provincial, donna les grandes lignes du programme du Crédit Social. Augmentation des pensions de vieillesse, donner aux jeunes le droit de vote à partir de dix-huit ans; accorder aux familles des subventions en guise d'assurance-santé; adjoindre à chaque ministre anglais un sous-ministre français et vice-versa.

Dans un discours coupé très souvent par les applaudissements de la foule, M. Réal Caouette, chef national adjoint, a fait ressortir ce qui selon les créditistes constitue le problème numéro un du régime actuel: la finance.

"Il faut dit-il, que l'argent soit au service de la personne humaine et non la personne humaine au service de l'argent comme c'est le cas présentement". M. Caouette ajouta que le taux d'intérêt de la Banque du Canada devrait être tout juste en proportions des frais administratifs. A la fin de son brillant exposé, le chef national adjoint déclara que le Crédit Social ne ferait pas de miracles, mais qu'il serait entièrement au service de la population et non au service de la haute finance.

On demanda ensuite aux gens s'ils désiraient tenir une convention immédiatement. Sur leur approbation, on procéda d'une façon tout à fait démocratique: Il y eut proposition d'un président d'élection, d'un secrétaire, etc. ensuite M. Victor Pagette fut proposé comme candidat pour les comtés de Joliette, L'Assomption, Montcalm. Comme cette proposition fut la seule, M. Victor Payette accepta immédiatement de travailler à la victoire créditiste aux prochaines élections fédérales.

CONFIRMATIONS 1962

MERCREDI, 11 AVRIL:
10 h. a.m.: Berthier
2 h. p.m.: Saint-Gabriel-de-Brandon
4 h. p.m.: Saint-Félix-de-Valois

VENDREDI, 13 AVRIL:
3 h. p.m.: Saint-Jean-Baptiste

SAMEDI, 14 AVRIL:
10 h. a.m.: Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus
2 h. p.m.: Notre-Dame-des-Prairies
4 h. p.m.: Christ-Roi

DIMANCHE, 15 AVRIL:
3 h. p.m.: Saint-Pierre
7 h. 30 p.m.: Cathédrale

1,913 donneurs de sang à la Clinique

1,913 donneurs de sang de Joliette et de la région ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge lors du passage de la clinique mobile au Séminaire de Joliette la semaine dernière. Mercredi 971 donneurs s'étaient présentés et jeudi 942 autres. C'est ainsi qu'en 18 heures la Clinique du Séminaire avec un total de 1,913 donneurs établissait un nouveau record provincial, ce qui est tout à l'honneur de la population de Joliette et des municipalités avoisinantes.

Il est intéressant de constater que de ce nombre, 1,913, 480 étaient de nouveaux donneurs, une moyenne de 25%.

En septembre dernier, la Croix Rouge avait recueilli 1,570 chopines. 343 chopines de plus aideront donc des malades à recouvrer force et santé.

(A suivre à la page 2)

"TRENTE-SEPTIEME FOIS DONNEUR DE SANG!"

De gauche à droite: Mlle M. Pelletier, I.L., M. Yvon Paquin et le Dr Robert Quenneville.

Le comité des amis des prisonniers a obtenu la permission des autorités de la prison de Joliette de fournir aux détenus l'opportunité de donner du sang. M. Yvon Paquin qui purge actuellement une peine d'un an, nous a autorisé à publier son identité et sa photo. L'Action populaire et la Croix-Rouge offrent toutes leurs félicitations à M. Paquin pour sa grande générosité.

Prochaine récollection du clergé

La prochaine récollection des prêtres du clergé diocésain aura lieu mardi le 11 avril sous la présidence de Son Exc. Mgr E. Jetté et le prédicateur en sera le R. Père Thomas-Marie Landry, o.p.

A L'HOPITAL

Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau est à l'hôpital depuis jeudi dernier et lundi de cette semaine Son Excellence Mgr Edouard Jetté lui a administré le sacrement de l'Extrême-Onction.

Agé de 87 ans, ses forces physiques qui avaient toujours triomphé de l'outrage des années, se sont mises à céder peu à peu depuis son dernier anniversaire, le 8 février. Mais il continuait à vaquer à ses occupations, luttant avec une énergie exemplaire contre la faiblesse croissante.

Jeudi dernier, sur le conseil de son médecin, il accepta de cesser toute activité et d'entrer à l'hôpital.

Prions ardemment à ses intentions.

Partie de cartes de dimanche dernier

$1,000. pour les Terrains de Jeux

La partie de cartes organisée par les Dames de L'Action catholique de Joliette, à Providence St-Joseph, dimanche dernier le 25 mars en remplacement du Souper Canadien et au profit de l'oeuvre des Terrains de Jeux St-Jean Bosco et Ste-Maria Goretti a remporté un très beau succès.

Environ 500 personnes s'y sont rendues, la soirée fut agrémentée d'une courte partie récréative, il y eut de nombreux prix de distribués et les recettes nettes touchent mille dollars.

Félicitations et remerciements aux organisatrices et aux participants.

AU SOUPER DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA S.S.J.B. A JOLIETTE

Le Dr Marcel Chaput impressionne vivement son auditoire

Environ 160 personnes représentant une bonne douzaine de paroisses s'étaient donné rendez-vous dimanche soir à l'Ecole Baby où la Société St-Jean-Baptiste de notre diocèse avait organisé un souper-causerie en guise de clôture de la Semaine Nationale des Sociétés St-Jean-Baptiste.

M. Sylvestre Sylvestre président diocésain présidait le souper et on voyait à ses côtés à la table d'honneur le Dr M. Chaput, conférencier invité, Son Honneur le Maire de Joliette, le Dr Roussin et son épouse, Mgr Omer Valois, p.d. aumônier diocésain, Mme Sylvestre Sylvestre, M. Noel Forget, président du cercle d'entr'aide les Philanthropes et Mme Forget, M. Fernand Morissette, président de la Campagne du Prêt d'honneur et Mme Morissette, M. Jacques Martin, président de la Section A.J.C. de la Société St-Jean-Baptiste, et Mme Martin. Dans la salle on remarquait des officiers des sections locales, des représentants de divers mouvements économico-sociaux, dont les Caisses Populaires et sociaux, dont les Syndicats et des membres du clergé dont MM. les curés J.-A. Gariépy de St-Félix de Valois, Albert Bélanger, de Berthierville, W. Gervais, de St-Pierre, Roch Majeau, de St-Jean-Baptiste, F. Mousseau, de St-Cuthbert, M. le chanoine Léo Forest, de l'Action populaire ainsi que ses confrères représentant les autres journaux locaux et la radio, M. l'abbé Evariste Leblanc, aumônier des Syndicats, le R. P. Luc-Emile Foisy, c.s.v, et un bon nombre de jeunes La plupart des Messieurs étaient accompagnés de leur épouse. M. René Charette, chef du Secrétariat diocésain de la St-Jean-Baptiste agissait comme maître de cérémonie, tandis que M. Normand Houle, propagandiste-organisateur était à la réception.

(A suivre à la page 2)

AU SOUPER DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Quelques-uns des convives de la table d'honneur au souper de dimanche dernier qui clôturait dans notre diocèse la semaine Nationale des Sociétés St-Jean-Baptiste. On voit de gauche à droite, Mme C.A. Roussin, M. Sylvestre Sylvestre, président diocésain, M. Marcel Chaput, conférencier invité, Mme Sylvestre Sylvestre, Son Hon. le Maire C.A. Roussin de Joliette, Mgr Omer Valois, P.D., aumônier diocésain des Sociétés St-Jean-Baptiste. (Photo Ls Grypinich)

La ville émet pour $895,000.00 d'obligations

La Firme Cliche et Associés s'en porte acquéreur

C'est la firme Cliche et Associés de Montréal, dont le représentant à Joliette est M. Paul Boucher, qui a obtenu à titre de plus avantageux soumissionnaire, l'émission de $895,000. d'obligations que la ville de Joliette vient de lancer sur le marché. L'émission a été adjugée au prix de $96.16 et taux moyen d'intérêt de 5.4539%. Telles sont les nouvelles qui nous parviennent au moment de mettre sous presse.

Assemblée de la Ligue des Propriétaires

Demain soir, jeudi 29 mars, à 8 heures p.m. à la salle de l'hôtel de ville, assemblée de la Ligue des Propriétaires de Joliette.

Très important sujet à l'étude.

M. Roland Caron vainqueur des débats oratoires régionaux

Samedi soir dernier, à l'occasion du banquet en l'honneur des Gouverneurs du Jeune Commerce de Joliette, avait lieu la grande finale des débats oratoires J. C. Quatre chambres étaient représentées, soient: St-Eustache, St-Jérôme, Joliette et Berthier. M. Roland Caron de Berthier s'est mérité le trophée décerné au vainqueur. M. Caron, un orateur-né, a offert une magnifique exhibition de son savoir-faire. Ses gestes souples et coordonnés lui donnèrent un immense prestige que ses remarques acerbes lui ont fait perdre aussitôt. De plus, M. Caron était très à l'aise devant un auditoire qu'il a conquis dès ses premières paroles, mais, malheureusement, lorsque le jury l'a proclamé gagnant il fit preuve d'un complexe de supériorité qui l'abaissa même dans l'esprit de ses supporteurs. Dès lors, ce qu'il était parlait plus fort que ce qu'il disait. Enfin, si nous envisageons le point de vue orateur, disons tout simplement qu'il a été magnifique, je dirais même sensationnel. Ses adversaires, ou peut-être ses émules, ont très bien fait eux aussi mais ils étaient moins expérimentés. André Desrosiers nous a fait honneur et a démontré qu'avec une toute petite douzaine de leçons et un gros bagage de confiance et d'encouragement on pouvait presque l'emporter. Félicitations André, nous sommes fiers de toi. Je me fais ici le porte-parole d'un mouvement et je ne voudrais pas que mes critiques détruisent les bonnes relations déjà établies entre les chambres de Joliette et Berthier. Mon écrit n'est pas passé par la censure et j'en prends seul les responsabilités. En terminant, je félicite de nouveau M. Caron pour son bel exposé.

Gilles Marchand, publiciste

P.S. Le Comité Auxiliaire du Jeune Commerce de Joliette organise une visite industrielle à la Cie de Telephone Bell. Cette visite aura lieu le 8 avril à 7 h. 30 P.M. Tous et toutes sont les bienvenus.

POURQUOI PAS VOUS LE PROCHAIN GAGNANT?

Sur la photo, on voit Mlle Ghislaine Longpré recevant son chèque de cent dollars de M. Romuald Barrette, propriétaire d'un magasin de chaussures situé au 8, Place Bourget sud et commanditaire de ce tirage.

Après Jacqueline Savoy, c'est Ghislaine Longpré, et bientôt, ce sera un petit bout de femme de vingt mois seulement, José Arnault du 787, rue Archambault, Joliette! Le sort en est jeté: rien ne peut plus arrêter le concours des Marchands Unis. On continuera à distribuer inexorablement des chèques de cent dollars durant plus de trente-deux semaines encore... Qui gagnera cet argent? Ceux qui magasineront à Joliette chez les marchands s'identifiant par l'emblème du fer-à-cheval. Une autre façon de savoir qui gagnera le prochain chèque est de se rendre à la Pharmacie G. Laporte, 484, rue St-Viateur, vendredi le 30 mars à 10 h. 15 p.m. Et qui sait, peut-être serez-vous le prochain gagnant?

TRIBUNE LIBRE

Un problème de stationnement à Joliette? ça n'existe pas!

Par: LUC FOREST

ETUDE (GRATUITE) DU PROBLEME DU STATIONNEMENT A JOLIETTE

Nos journaux locaux de la semaine du 18 mars rapportent que notre conseil municipal se considère aux prises avec un grave problème de stationnement.

Qu'il nous soit permis de différer d'opinion et d'exposer ici quelques constatations que chacun peut aisément vérifier, savoir:

1 — Que le problème est mal posé et que la publicité n'a exposé jusqu'ici qu'un seul point de vue, celui de l'intérêt particulier.

2 — Que si il est vrai que la Cité ne doit pas se désintéresser du problème, il n'est pas moins vrai que son seul barème doit être le bien commun, et qu'elle ne doit pas imposer à tous les contribuables le coût d'une mesure ne profitant qu'à quelques-uns, surtout si telle mesure a pour but de régler un problème qui est déjà réglé en grande partie.

3 — Que les mesures déjà prises par la Cité sont amplement suffisantes pour nombre d'années à venir, que le coût de ces mesures était proportionné au résultat atteint et donc compatible avec le bien commun, ce qui fait que nous n'avons pas de problème de stationnement à Joliette, et que les mesures dont on parlait dernièrement dans les journaux sont injustifiables.

(A suivre à la page 7)

Conseil diocésain de la J.R.C.

Tous les chefs locaux de la J.R.C. sont convoqués pour dimanche le 8 avril 1962 à 9 h. 30 P.M. au Centre d'Apprentissage en vue de la préparation de la Semaine Nationale des Jeunes Ruraux qui aura lieu du 6 au 13 mai. Chacun se fera un devoir d'y participer.

Publiciste
28 mars-4 avril

DINER MENSUEL DE L'ASS.- DES ASSUREURS-

Jeudi de la semaine dernière l'Association des Assureurs-Vie de Joliette tenait son diner mensuel au restaurant Kambo, rang Visitation et le conférencier invité, pour la circonstance, Me Marcel Guilbault, avocat. Sur la photo prise pour l'occasion, nous remarquons, de gauche à droite MM. Marcel Ducharme, Clément Mailhot, Me Marcel Guilbault le conférencier, Jean-Paul Morin, président de l'Association, Pierre Gagnon, Marcel Payette, Florian Richard et Alex. Désaulniers. (Photo Louis Grypinich)

Membre de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada

Membre de l'ABC (Audit Bureau of Circulations)

L'ACTION POPULAIRE

LE JOURNAL DIOCESAIN

Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi

(autorisé comme matière postale de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa)

PROPRIETE DE L'ACTION POPULAIRE LIMITEE

BUREAU DES DIRECTEURS:

Président d'honneur: Son Excellence Mgr J.-A. Papineau

Président d'office: Dr Roland Magnan, M.D.; vice-président: Dr Jos. Lafortune, M.D.; Directeurs: Mgr René Bounadès, P.D., procureur diocésain, Dr Albert Geoffroy, M.D., M. le chan. Léo Forest, ptre, directeur de la rédaction

ADMINISTRATION:

GERANT: René Lapointe, publiciste — Directeur de la rédaction: Léo Forest — Publiciste-Gilbert Lacasse

Abonnement: au Canada: $3.00; aux Etats-Unis: $3.50, ailleurs: $4.00

Bureaux ouverts tous les jours de 8 h. a.m. à 6 h. p.m. Fermés le samedi

Adresse: 72 nord, Place Bourget Joliette, P.Q., Tél. PL. 3-7539
Casier postal 50

Deux autres visites pour les membres du Club Récréatif des Employés de la Cité de Joliette

On vient de fixer définitivement les dates de deux intéressantes visites qui seront offertes aux membres d'ici quelque temps. Il s'agit d'abord de l'importante usine de Pierre Thibault, Ltée, à Pierreville, près de Sorel, où l'on fabrique les appareils à incendie les plus modernes au monde entier. Cette visite sera mixte et probablement GRATUITE pour les membres en règle du club. L'autre visite sera celle de la "Brasserie Molson" à Montréal, grâce à la précieuse coopération de son populaire représentant à Joliette, l'ami Fernand Roy.

Les membres seront informés des dates précises de ces deux visites qui s'annoncent des plus agréables et intéressantes pour tous. On projette aussi de visiter les postes de télévision No 2 et 10 à Montréal et assister en groupe aux programmes "MUSIC HALL" et DIX SUR DIX". Le comité des visites industrielles ne néglige rien pour procurer aux membres l'occasion de faire ces voyages que tous semblent, à date, apprécier de plus en plus.

En pleine campagne de recrutement au Club Récréatif des Employés de la Cité de Joliette

Le recrutement est commencé depuis une semaine parmi les membres du Club Récréatif des Employés de la Cité. La contribution est de $6.00 par année. Un représentant de chaque groupe d'employés, manuels, pompiers, policiers, employés de bureau et chefs de services rencontrera chaque employé permanent de la Cité d'ici 15 jours. On espère que pratiquement tous les employés auront leur carte de membre au premier mai prochain. La carte donnera ensuite droit aux multiples avantages durant l'année, dont les principaux seront: Une soirée GRATUITE, mixte et dansante au Restaurant Kambo à l'occasion de la fête des "25" en mai prochain, une visite industrielle mixte en dehors de Joliette et enfin les cadeaux gratis à tous les enfants des employés, jusqu'à un certain âge, à Noel. De plus la direction du club organisera presqu'à chaque mois des soirées, visites industrielles au prix coûtant afin de réunir les employés et leur famille le plus souvent possible.

A date, depuis janvier dernier, les employés du club ont eu l'avantage de visiter "LA PRESSE" à Montréal, et ont assisté au Carnaval de Québec à des conditions très avantageuses. De plus la visite de l'usine de Westminster Paper, Co. Limited à Crabtree Mills a été un succès. La visite de l'Hôtel de Ville de Shawinigan a semblé plaire aux employés joliettains et leur a permis de rencontrer d'autres employés qui occupent des emplois semblables.

Enfin, avec des finances plus intéressantes, la direction du du club sera encore plus en position d'offrir de nombreux et variés divertissements à ses membres et leur famille qu'elle désire réunir le plus souvent possible. On espère que le recrutement dépassera 100 membres.

Le Dr Marcel Chaput...

(Suite de la 1ère page)

Un succulent souper fut servi avec diligence par les soins de la Maison "Au Coq Rapide" de Joliette. Et à l'issue du souper M. le président Sylvestre rappelant les buts de la Semaine Nationale des Sociétés St-Jean-Baptiste dont l'un a trait à l'éducation nationale affirma que la question qui préoccupe au plus haut point nos compatriotes actuellement est l'avenir du Canada français et qu'en l'occurrence la venue à Joliette du président du Rassemblement en faveur de l'Indépendance nationale ne pouvait tomber mieux dans les cadres d'une telle Semaine. Puis il présenta une courte biographie du conférencier dont le nom et la plume depuis quelques mois ont remué non seulement le Québec, mais le Canada tout entier, voire l'Amérique et même la Grande Bretagne.

La thèse du Dr Marcel Chaput est claire. Partant du principe reconnu internationalement et inscrit en toutes lettres dans la Charte des Nations-Unies, à savoir que les peuples comme tels ont le droit de disposer d'eux-mêmes, passant au fait que depuis 20 ans, au moins 40 pays du monde, se prévalant de ce principe, sont devenus indépendants et ont été admis à siéger à l'O.N.U., M. Chaput pose la question brutale: Le Canada français, qui est une des dernières colonies au monde ne devrait-il pas à son tour devenir un pays indépendant? Et il prouve que le Canada français, est une colonie au point de vue économique culturel, social et mondial, qu'il n'est pas maître chez-lui dans ces divers domaines et qu'au rythme des évènements actuels, le Canada français, une des dernières colonies au monde pourrait bien disparaître totalement à brève échéance et être assimilé au grand tout étranger qui le voisine au Canada.

S'il en est ainsi, c'est dû au fait que le Canada français est une colonie au point de vue politique constitutionnel et démographique:

Que le Canada français qui a toutes les caractéristiques d'une véritable nation accède à l'indépendance politique et constitutionnelle de par son vouloir vivre collectif, et alors, mais alors seulement, il pourra devenir indépendant et libre au point de vue économique, culturel, social et mondial. Il aura sa place au sein des pays libres, il siègera aux Nations Unies. Il existera pour le reste du monde. Et le peuple Canadien-français pourra ainsi remplir adéquatement sa mission comme peuple.

Evidemment, nous ne pouvons ici que résumer très incomplètement la conférence du Dr Chaput qui a parlé durant une heure et a ensuite répondu à diverses questions concernant le mouvement séparatiste et l'avenir du Canada français. La seule façon de mieux saisir encore l'ampleur du problème et l'esprit qui anime le mouvement séparatiste c'est de lire le livre du Dr Chaput " Pourquoi je suis séparatiste", que l'on peut se procurer dans les librairies et aux Editions du Jour 3411, rue St-Denis Montréal.

En conclusion, nous reprenons les paroles que M. Sylvestre adressait an conférencier en guise de remerciements. La Société St-Jean-Baptiste qui est le mouvement national de rassemblement des forces canadiennes-françaises veut savoir ce qu'est le mouvement séparatiste, voilà pourquoi elle a entendu M. Chaput. Et elle va méditer sérieusement ses paroles. Que les Canadiens-français qui n'ont pas eu l'avantage d'entendre le Dr Chaput prennent les moyens de le rencontrer ou du moins de le lire. La nation canadienne-française va-t-elle accepter de continuer d'être une éternelle minorité en éternel recul, dans un pays qui ne lui appartient pas ou bien va-t-elle décider d'être une majorité vivante et progressive dans un pays plus petit mais bien à elle, le Québec? L.F.

Activités de la police locale

Rapport Dépt. de Police
Semaine du 21 au 27 mars 1962

22 mars — Un individu non-résident de la Cité fut arrêté pour avoir vendu sans permis. Après être sorti sous caution il comparaîtra en Cour Municipale aujourd'hui.

25 mars — Un homme de Trois-Rivières fut arrêté pour avoir conduit son auto alors que ses capacités étaient affaiblies par l'alcool. Sorti sous caution, il comparaîtra en cour Municipale ce soir.

23 mars — Accident, coin Manseau et St-Pierre, entre Euclide Leblanc de St-Jacques et Noel Sincerny, 1698 Lépine, Joliette, un des automobilistes voulant tourner à gauche se fit frapper par l'autre auto qui roulait en sens inverse. Dommages aux 2 autos environ $1000.00. Les constatations ont été faites par le Lt. Hervé Poirier et le Constable Claude Guilbault.

25 mars — Accident, coin Chemin des Prairies et rue Ste-Thérèse entre Richard Bernier, 980, St-Antoine, Joliette et Gilbert Carrier, 2197 Champlain Montréal. L'auto conduite par Richard Bernier, qui est âgé de 15 ans seulement et qui apparemment perdit le contrôle de son véhicule, alla frapper l'auto de M. Carrier et capota ensuite dans le fossé. Trois personnes furent blessées dans cet accident, ce sont: Mlle Denise Arbour, de Joliette, M. Edgar Bernier de Ville St-Michel et Gilles Thibert de Montréal. Ces blessés furent traités par le Dr Boyer à l'Hôpital St-Eusèbe. Dommages: environ $1300.00. Constatations: Constable Maurice Boucher et Constable Guy Valois.

26 mars — M. Emilien Pelland, 55 ans de Joliette, fut blessé dans un accident à l'angle des rues Manseau et St-Pierre. M. Pelland qui circulait en bicycle fut frappé par l'auto de M. Gérard Beauparlant de Lanoraie. Le Dr Harnois traita le blessé à l'Hôpital St-Eusèbe. Constatations: Constable Georges Jubinville et Const. Guy Valois.

25 mars — Assaut avec lésions corporelles sur la personne de Noel Généreux, par deux individus qui l'ont sauvagement battu dans la nuit du 24 au 25 vers 2 h. 30, dans le passage de cour chez son père au no 210 Ste-Angélique Sud. Après enquête de la Police les deux individus étaient arrêtés hier le 27 mars. M. Généreux est sous les soins du Dr Robert Quenneville, il souffre d'une fracture du nez et de multiples contusions.

25 mars — Hit & Run. Un chauffard aurait frappé l'automobile de M. Fernand Blier, 3315, rue Taché, Montréal, stationnée en face du no 637, rue Ste-Thérèse. Malheureusement personne n'a été témoin de cet accident et le chauffard s'est enfui sans plus de cérémonie.

27 mars — M. Langlois, de la Ligue de Sécurité de la province de Québec dont Joliette fait partie était à Joliette hier, Salle du Marché, où il porta la parole devant un groupe de chauffeurs employés de la Cité et autres accompagnés de leurs épouses. Il s'agissait d'une causerie avec film sur la prévention des accidents de la route. L'assemblée commencée à 7 h. 30 était terminée à 9 h.

Valmore Lapierre, Chef,
Service de Police

1,913 donneurs de sang...

(Suite de la 1ère page)

M. Jacques Laporte, président responsable de la clinique, très heureux du succès obtenu, s'adressait à la population de Joliette vendredi dernier par l'entremise du poste CJLM en ces termes:

Par l'entremise de votre poste vous nous avez donné l'opportunité de prendre contact avec les joliettains et les paroisses environnantes avant et durant la campagne de la Clinique des Donneurs de sang. Encore aujourd'hui vous mettez les ondes de votre poste à notre disposition pour offrir nos remerciements. Merci à vous, monsieur Pronovost et au gérant monsieur Cyrille Denis.

Comme vous le savez, 1913 donneurs de sang se sont présentés au Séminaire de Joliette. Nous les remercions tous de grand coeur. La campagne fut un vrai succès!

Nous tenons à remercier les autorités du Séminaire pour nous avoir prêté leurs magnifiques salles, qui d'après les informations recueillies du personnel de la Croix-Rouge sont les plus belles et les plus spacieuses de partoute la Province. Merci aux Pères Jetté et Livernoche de leur coopération et celle du personnel du Séminaire. Nos remerciements à messieurs les Curés de toutes les paroisses de nous avoir si bien secondés.

Nous remercions tout spécialement monsieur Roch Lasalle, maire de Crabtree Mills ainsi que ses auxiliaires pour le magnifique effort qu'ils ont fait.

Nous avons reçu un bel encouragement des paroisses environnantes, St-Thomas, Ste-Julienne, St-Ambroise, St-Paul et plusieurs autres municipalités auxquelles nous adressons nos remerciements.

A tous les fournisseurs, Roy et Frères, Joliette Music, Harnois et Fils, La Laiterie des Producteurs, les maisons André Cloutier et Fernand Roy nos sincères remerciements.

A toutes les bénévoles, qui ont accompli un magnifique travail, à Mmes Poirier, Pauzé, Pouliot et Laforest qui m'ont si bien secondé, je n'ai que des félicitations pour la façon dont elles ont si bien rempli leur rôle.

Merci aux dirigeants des industries et au responsable des cours de la défense civile le major Poirier d'avoir si bien répondu à notre appel.

Nous avons eu une équipe formidable de la Croix-Rouge, un personnel très compétent et très aimable.

Et enfin mes derniers mots s'adressent au docteur Chevrette, président de la Croix-Rouge et à mon dévoué vice-président le chef St-Amour pour m'avoir si bien aidé et supporté durant ces deux jours de cette clinique. A messieurs les journalistes, à Joliette Journal, à L'Action populaire et L'Etoile du Nord, à tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à faire un succès de cette clinique que les remercie très sincèrement.

J. LAPORTE,
président de la clinique

Donc, population de Joliette et des environs, soyez fiers de votre générosité et la Croix-Rouge reconnaissante de vos efforts vous donne rendez-vous en septembre prochain...

Mme Gérard Poirier, publ.

Quelques échos du Conseil

Siégeant en séance d'ajournement sous la présidence de son Honneur le maire C.A. Roussin, les échevins Bernard Malo, Sylvio Ferland, René Chaput, Roger Goulet, René Majeau, Bertrand Malo et arrivé quelque peu après le début de la séance Donat Malo, ont, malgré la joute de hockey disputée entre les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago, quand même abattu une assez bonne besogne, hier soir.

A la suite de la requête déposée par un groupe de citoyens voulant obtenir le pavage sur la rue Notre-Dame, entre les rues Tellier et Delorimier, l'échevin Roger Goulet a suggéré que les membres du Conseil rencontre le député provincial M. Gaston Lambert pour en venir à une entente et peut-être aussi, obtenir un peu d'aide du gouvernement provincial pour effectuer ces travaux.

La Société St-Jean-Baptiste et le Jeune Commerce à la suite de propositions, demandent l'engagement d'un commissaire Industriel.

A la suite de représentations faites par les propriétaires de camions employés au transport de la neige, le directeur général des Services M. Lévesque fait part aux membres du Conseil, que si ces derniers se rendent à une demande d'augmentation de taux horaire de 50 cents, il en coûtera 47% du budget affecté à l'enlèvement de la neige pour la seule location de camions.

Et pour prouver ces avancés, il a donné les chiffres relatifs pour la période écoulée entre le 18 décembre 1961 au 10 mars 1962 et qui sont les suivants:

Location de camions:	$20,127.25
Location de machinerie lourde:	$13,333.50
Machinerie de la Cité	$15,570.00
Main-d'oeuvre:	$12,044.54

soit un montant total de $61,000.

Pour tenter de solutionner le problème, M. Lévesque suggère que l'on paie les camionneurs à la verge cube, cela prendra probablement plus de temps pour le chargement, et aussi plus de camionneurs, mais il croit que cette mesure serait une solution. L'échevin Roger Goulet suggère donc que le directeur soit laissé libre afin de trouver une solution à ce fameux problème et qu'il en fasse un rapport au Conseil, avant le début de la prochaine saison hivernale.

Festival des Jeunesses Musicales

Les auditions du Festival-Concours organisé par les JMC de Joliette auront lieu les jeudi et vendredi, 5 et 6 avril au Séminaire.

Pour le chant: jeudi après-midi, le 5, à la salle d'audio-visuel; juge: Marcel Laurencelle, chef de choeur.

Pour le piano et les instruments: jeudi et vendredi les 5 et 6, à la Salle académique, à partir de 9 h., le matin. Juge: Raymond Daveluy, organiste à l'Oratoire.

Bienvenue à ceux qui veulent assister à ces auditions, l'entrée est libre.

Heureux celui qui se tient fortement uni à Marie.

Stationnement gratuit près du centre de la Ville

L'Association des Marchands-Unis de Joliette invite la population de Joliette et des environs à se servir des terrains de stationnement gratuit mis à sa disposition par la Cité.

Un de ces terrains est situé à côté de l'école secondaire St-Viateur, rue Notre-Dame entre Ste-Angélique et St-Barthélemy. Un autre à côté de la Cathédrale de Joliette et enfin derrière la prison, sur la rue St-Marc, entre Baby et St-Louis.

Les enseignes marquées 'P' dans la ville de Joliette désignent les terrains de stationnement gratuit.

Marchands Unis

Tél. PL 3-5622
Dr Georges-E. Joly, O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
126, ST-PAUL, JOLIETTE

Médicaments - Prescriptions - Cosmétiques
Objets de bébés
— LIVRAISON GRATUITE —
PHARMACIE LAFOND
546, Manseau (Ancienne Commission des Liqueurs)
Tél.: PL. 6-4594 Joliette

SALONS FUNÉRAIRES
Garceau, Perreault & Garceau
(air climatisé)
636, Manseau JOLIETTE
151, Papineau
SERVICE D'AMBULANCE JOUR ET NUIT
Tél. PL. 3-7200

G. Garceau, prés.

G. DION
Prélart
119, Place Bourget nord (voisin de la Prison, Joliette)
Spécial
TAPIS, 12 PI. LARGEUR, 5 COULEURS DIFFERENTES
$2.79 verge carrée
INCRUSTE, 99¢ LE PI. COURANT
Téléphone: PL. 6-6632

L'ère du téléphone à manivelle est maintenant révolue à St-Zénon. Depuis samedi, 17 mars les usagers du téléphone de cette localité peuvent bénéficier du service téléphonique à cadran qui leur permet de loger leurs appels par commutation automatique. En plus, les abonnés de St-Zénon peuvent dorénavant loger des appels à St-Michel-des-Saints sans frais d'Interurbain. Pendant que Mlle Pierrette Dufresne est en fonction au tableau, Mme Irène Lefebvre, téléphoniste en chef (à gauche) et Mlle Gisèle Rivest téléphoniste surveillent la manipulation.

Petites Annonces

ATTENTION!
Si vous voulez un bon nettoyage et ajustement de votre poêle et fournaise, système central. Faites-le maintenant pour l'hiver en appelant Fernand Martin, St-Paul de Joliette, Tél. PL. 6-2555, Service, brûleurs à l'huile.

JOLIETTE TELEVISION SERVICE
Réparation générale sur toutes marques. Estimation sur demande. Tél. PL. 6-4852. Le soir PL. 6-6614.

ATTENTION
Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, Drills électriques, Starteurs, générateurs. Service rapide par des experts, Joliette Motor Works Ltd, 232, St-Joseph, Tél. PL. 6-4810.

INSTITUTRICE DEMANDEE
Institutrice française avec brevet A demandée. Salaire selon la convention collective pour le Comté de Montcalm. S'adresser à la Commission Scolaire du Village de Rawdon, a.s. du secrétaire-trésorier.

REPARATION MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER
Achat, vente, location. Echange, machines neuves et reconditionnées. Réparation à domicile, Henri Lucas, 370, Manseau, Tél. PL. 3-7114, Joliette, Qué.

MACHINE A COUDRE
Réparation de la machine à coudre SINGER et de toutes marques par Délisle et Fils, mécaniciens. — Machines à coudre neuves et reconditionnées. Toutes les pièces de rechange. — Remarquable assortiment de montures pour encadrements. 360, Notre-Dame, Tél. PL. 6-6363.

HOMME DE MENAGE OFFRE SES SERVICES
Pour lavage de planchers, de plafonds, lavage de vitres, etc. S'adresser à 645, St-Viateur, Joliette, Tél. PL. 3-5426.

NORTHLAND SPORTSWEAR ST-JACQUES DE MONTCALM
Filles demandées
Filles demandées, avec ou sans expérience, pour la manufacture. S'adresser au gérant, Tél. 839-2161, St-Jacques.

MEUBLES DE SECONDE MAIN ET NEUFS
Compenant set de cuisine chromé, bureaux, poêle à bois, poêle électrique 220 volts, set de chambre complet, télévisions, réfrigérateurs, laveuses, etc. Nous ne refusons pas d'offre raisonnable chez Gaston Daher, Inc. 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852.

DEMANDEES
Opératrices d'expérience pour travailler dans une manufacture de couture, à Ste-Emmélie de l'Energie. S'adresser Mme Georges Bazinet, Ste-Emmélie de l'Energie, Tél. 886-3398.

WAITRESS DEMANDEE
Waitress d'expérience demandée pour salle à diner. S'adresser à Café Laurier, St-Lin, Tél. no 44.

ACHETEUR DE SARRASIN
Je suis acheteur de sarrasin. S'adresser Au Moulin Bleu, Ange-Albert Lafortune, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-2660.

SERVICE DE TELEVISION ET VENTE
Des experts en technique à votre service, 30 jours de garantie sur ouvrage chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852, le soir PL. 6-6614

A VENDRE
Spécial Pneus de tracteur Goodyear. 2 13 x 28 x 6 plis. 1 14 x 24 x 6 plis. 1 13 x 24 x 6 plis. 50% sur le prix de liste sur pneu tracteur. Aussi 4 pneus 900 x 20 x 12 plis Goodyear et General à très bas pris. Garage H. Lamarche, Fils, St-Roch de l'Achigan, Co. l'Assomption, Tél. 832-2606.

A VENDRE
400 poulettes Shever 88, trois mois de ponte. Draps de laine et catalogne de plancher, presque neufs. S'adresser Tél. 832-3116.

Le 82e cours fête deux confrères

Les finissants du 82e cours du Séminaire de Joliette ont fêté, samedi soir, deux confrères objet de récentes nominations. Ils ont souligné celle de M. l'abbé Paul Toupin à la cure de St-Edmond et de Me Armand Sylvestre à la Cour des Sessions de la Paix de Montréal.

Les 21 confrères présents accompagnés, selon le cas de leurs épouses ont pris le souper au Séminaire à l'issue duquel Me Georges Sylvestre, secrétaire du conventum, a présenté les hommages et félicitations officielles au nouveau curé et au nouveau juge ainsi que le traditionnel cadeau-souvenir. Le groupe marquait non officiellement aussi les noces d'argent sacerdotales de l'abbé Toupin.

La photo du groupe a été prise dans les locaux de la Bibliothèque. On y remarque le R. P. Gérard Pauzé, c.s.v., M. l'abbé Paul Toupin, curé de St-Edmond, le R.P. Emile Jetté, c.s.v., supérieur du Séminaire, l'hon. juge Armand Sylvestre, Me Georges Sylvestre, M. Ls-Philippe Pauzé, M. Jean Archambault, les RR. PP. Roland Brunelle, c.s.v., et Gildas Thériault, c.s.v., MM. Ernest Lobry, Rostang Dubeau, Joseph Breault, Adelme Dumontier, Dr J. Maurice Robillard, MM. Paul Poirier, René Desormeaux, Chs-Auguste Ducharme, Jean-Paul Forest, Bruno St-Georges et Jean Hétu. Le 21e, M. Roland Gauvreau, devait agir comme photographe.

(Photo et cliché courtoisie de Joliette Journal)

IL Y A UNE PEINTURE C-I-L POUR CHAQUE USAGE

Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

Tél. PL. 6-4574

537, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, QUE.

JUSTICE et VÉRITÉ

L'ACTION POPULAIRE

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

DR ROGER ADAM, O.D.

Optométriste, spécialiste de la vue

EXAMEN DE LA VUE

LENTILLES CORNEENNES

(VERRES DE CONTACT)

9, PLACE BOURGET TEL. PL. 6-4910 JOLIETTE

VOL. L — No 9 Joliette, mercredi le 28 mars 1962

Le réveil rural

JEAN-PAUL LETTRE, agronome

(N.D.R.) — Avec la bienveillante permission de l'auteur nous publions ici en l'adaptant pour les besoins d'un éditorial, une causerie prononcée durant la récente semaine de l'Education. Nous croyons qu'elle est de nature à susciter la réflexion si nécessaire pour voir clair dans un problème aussi complexe que l'éducation de nos jours, chez-nous. (A noter que l'auteur parle aux agriculteurs.)

Cette année, le programme de la Semaine de l'éducation est centré sur l'étude des *buts de l'éducation*. Pour vous, qui êtes surtout engagés du côté de l'agriculture, j'ai pensé vous entretenir des buts de la formation professionnelle et technique agricole.

Nous commencerons par nous poser une question: que faut-il entendre par formation professionnelle et technique agricole?

DEFINITION

On peut définir cette formation comme l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à tous ceux qui se destinent au métier d'agriculteur ou à un métier connexe. En résumé, il s'agit de former un homme compétent sur le plan technique, capable d'évoluer selon les besoins et de s'adapter aux conditions économiques et sociales de son milieu et de son temps.

Pour atteindre ces buts, ceux qui ont pour mission de préparer les futurs cultivateurs, auront une tâche très considérable à accomplir et ils devront faire un grand effort d'adaptation par suite de l'évolution rapide et profonde de l'agriculture moderne.

L'UNION FAIT LA FORCE

Mais il est nécessaire de remarquer que l'enseignement agricole n'a pas pour seul et unique but de préparer un cultivateur compétent en son domaine. Il doit également viser à former un chef d'entreprises capable d'efforts collectifs, c'est-à-dire d'unir ses forces à celles de ses semblables pour une action concertée en vue du bien-être général de la classe agricole. A mon avis, il n'y a plus de place en agriculture pour le petit cultivateur isolé. Seul il ne pourra pas tenir le coup.

ECART CONSIDERABLE

Cependant, l'un des problèmes que pose la comparaison entre le métier d'agriculteur et les autres, c'est que souvent le chef d'exploitation agricole tout en supportant les responsabilités et les risques d'un chef d'entreprises, n'a finalement qu'un revenu net à peine égal et souvent même inférieur à celui du simple ouvrier de la ville qui n'a aucune responsabilité administrative et une tâche limitée à un travail donné. Personnellement, je crois qu'il y a là un certain déséquilibre social qu'il faudra tenter de corriger dans toute la mesure du possible. Je pense également que la formation du chef d'exploitation avec tout ce que cela comporte de prévisions, de responsabilités, et de conséquences, me paraît être un problème capital en agriculture et nul n'a le droit de négliger cet aspect de l'effort collectif qu'il nous faut faire pour que nos cultivateurs soient adaptés à leur tâche et aux exigences de leur métier. A mon avis, c'est l'un des buts les plus importants que doit viser l'enseignement agricole: former un cultivateur qui sera également un bon chef d'exploitation.

DISCIPLINE COLLECTIVE

Mais ce n'est pas suffisant, car cet homme cultivateur vit en société et il a des problèmes communs avec ses semblables. Dans ce contexte actuel, s'il s'isole, il aura énormément de difficultés à survivre. En effet, il est facile de constater en agriculture, peut-être plus qu'ailleurs, que la coopération et la solidarité entre les cultivateurs et leurs entreprises, sont une nécessité impérieuse et que l'avenir de l'agriculture ne peut être fondé en définitive que sur un réseau compact d'organismes divers, bien structurés et vraiment capables de servir les intérêts généraux de l'agriculture moderne, avec tout ce que cela implique. Pour réussir à l'avenir, le cultivateur, en plus de posséder la technique de son métier, devra apprendre les disciplines collectives de la coopération, du groupement professionnel et du syndicalisme appliqué à l'agriculture.

(A suivre à la page 4)

La méthode scoute (5)

Nous avons appris que toute la méthode scoute se fondait sur un noyau essentiel: LA PATROUILLE. Mais cette patrouille, donne naissance à d'autres patrouilles et c'est cet ensemble qui forme la troupe. Comme toute société bien fondée, la troupe scoute demande une organisation méthodique, hiérarchique et importante pour la formation du scout. La troupe s'organise avec les mêmes principes que le gouvernement. C'est-à-dire:

Un pouvoir législatif:

Le pouvoir de faire des lois. A la troupe, donc, il y aura "le conseil des Chefs" qui possédera ce pouvoir. Il est composé du chef de troupe, des membres aviseurs (les assistants du chef) le président du conseil (1er C.P.) les membres réguliers et les seuls ayant le droit de vote: les Chefs de pat. C'est ce conseil qui dirige la marche de la troupe, qui voit à son organisation et à ses activités.

Un pouvoir judiciaire:

Le pouvoir de juger, de sanctionner. Ce pouvoir revient à la "Cour d'Honneur" composée du président (le chef de troupe et l'aumônier) ils ne font qu'un dans les décisions; le jury: les Chefs de patrouille; le C.P. du comparant se fait l'avocat de sa cause. La C d H protège l'honneur de sa troupe, remet des récompenses, juge les compétences (aspirant, 2e classe, 1ère classe, scout de la reine et autres mérites).

Un pouvoir exécutif:

Il est rempli par l'ensemble des chefs de la troupe: le chef de troupe, l'aumônier, les assistants et les instructeurs. Son rôle n'est que d'exécuter ce que le conseil des chefs ou la cour d'honneur demandent de faire. Ils ont les moyens, les capacités, pour arriver à la fin fixée par les 2 conseils.

Un autre moyen de formation, c'est la Haute-Patrouille, en somme: L'ELITE de la troupe. Elle se réunit tous les mois au moins, elle se compose des C.P. et de leurs seconds, des 1ères classes à la troupe et du chef de troupe. Un entraînement minutieux et pensé est exécuté avec plus d'exigences qu'une simple patrouille.

La scoutmaîtrise:

Une équipe de penseurs, de chefs, d'éducateurs bénévoles, des donneurs de soi, des apôtres et surtout des grands frères pour les scouts. Les membres ont entre 16 et 23 ans, même plus selon les possibilités. La plupart vont encore aux études. Ils trouvent 10 heures dans une semaine de 168 heures, à donner à la plus grande cause qu'il y aie, pour l'éducation des adolescents. Il nous faut des CHEFS, des AMES d'APOTRES. Les jeunes ont besoin d'être dirigés et ils comptent sur NOUS.

Mario Goulet SM

Pour réagir et stimuler notre ardeur dans la sanctification du dimanche, nous essaierons de vivre, durant cette année, à l'école de la Sainte Famille de Nazareth, "le Jour du Seigneur" afin de réapprendre comment trouver le repos du corps, l'épanouissement du coeur dans la joie et la paix de l'âme, dans la glorification de la Très Sainte Trinité.

CHRONIQUE SYNDICALE

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES ET NATIONAUX JOLIETTE

Le 21e Congrès régional des Syndicats Catholiques et Nationaux de Joliette devant se tenir les 28 et 29 avril prochain à Joliette, promet d'être un succès.

La plupart des délégués des 22 syndicats affiliés ont été nommés par leur syndicat, et l'organisation matérielle du congrès est à point.

Les différents comités de cet important congrès seront formés prochainement, et ils devront prendre connaissance des différentes résolutions venant des Syndicats.

Quelque 60 délégués sont attendus. Parmi les invités qui prendront part à ce congrès, il y aura notamment l'aumônier général de la C.S.N. le chanoine Henri Pichette, le secrétaire de la C.S.N. M. Marcel Pepin et fort probablement le trésorier de la C.S.N. M. Jacques Dion.

SYNDICAT PULPE PAPIER DE CRABTREE MILLS

Le Syndicat qui groupe les employés de la Cie Westminster de Crabtree, a commencé à préparer les amendements qu'il apportera à son contrat de travail se terminant en mai 1962.

M. René Cormier de la Fédération de la Pulpe et du Papier est le porte parole officiel de ce syndicat auprès de la Cie.

SYNDICAT DES EMPLOYES BARBIERS

Une entente signée entre les deux syndicats, patronal et ouvrier, en janvier 1962, a fait l'objet d'un décret provincial, dont l'avis de modification est passé dans la Gazette Officielle de Québec le 3 mars 1962. Aussitôt le décret en vigueur, les employés jouiront d'une diminution d'heures de travail et d'une augmentation de leur salaire allant jusqu'a $10.00 par semaine. Noel Lacas du Conseil Central représentait les barbiers coiffeurs et coiffeuses en cette affaire.

SYNDICAT EMPLOYES DU BATIMENT

Une entente est intervenue entre le Syndicat Patronal de la Construction et le Syndicat des Employés en batiment de Joliette, sur la question des vacances payées. A cause d'une décision de la Commission du Salaire minimum de ne plus émettre de timbres de vacances, le syndicat a dû rédiger une nouvelle clause concernant les vacances. A partir du 1 avril 1962, les employés auront droit à 2% du salaire brut, en vacance payable semi-annuellement ou au départ d'un employé.

Par cette entente, les ouvriers du batiment de Joliette et de la région (Joliette, Berthier, l'Assomption, Montcalm) continueront à jouir d'une vacance annuelle.

SYNDICAT EMPLOYES DU COMMERCE (Joliette et l'Assomption)

Les deux syndicats, des employés du Commerce, celui de Joliette et celui de l'Assomption, ont avisé le syndicat patronal qu'ils désiraient apporter des amendements à la convention collective de travail actuellement en vigueur et devant se terminer le 1 mai 1962.

Une rencontre aura lieu très prochainement entre les parties concernées. Les demandes de Joliette ont trait à la fermeture des épiceries-boucheries les lundis, et l'échelle des salaires augmentée de $5.00 à $10.00 selon les catégories.

SYNDICAT EMPLOYES EN IMPRIMERIE

Le Syndicat qui groupe les employés de la Cie Canadienne de Papeterie de Joliette, prépare activement, les amendements qu'il apportera à la convention collective de travail se terminant en mai 1962.

Les membres se réunissent régulièrement et il appert que les demandes officielles devraient être prêtes très prochainement.

SYNDICAT DU BOIS A PLACAGE DE L'EPIPHANIE

Au cours d'une rencontre tenue le 15 mars dernier, le syndicat qui groupe les employés de la Quebec Veneer de l'Epiphanie, s'est entendu avec les représentants de la Cie sur la rédaction des termes de l'entente intervenue le 26 février dernier.

Par cette convention, qui devrait être signée très prochainement, les employés jouiront d'une augmentation horaire de $0.13 sous répartie sur un contrat de 3 ans.

D'autres avantages marginaux s'ajoutent également à cette hausse des salaires.

SYNDICAT DU TEXTILE (Pinatel)

La séance d'arbitrage qui devait avoir lieu lundi le 25 mars concernant l'interprétation de la clause des fêtes chômées et payées, fut remise au 9 avril prochain, a cause de l'absence de l'avocat de la Cie.

Ce tribunal d'arbitrage est composé du Juge Michaud, et les arbitres seront Me M. Guilbeault pour la Cie et Noel Lacas pour le syndicat.

ASSOCIATION EMPLOYES HOPITAL ST-CHARLES

La première séance de négociation entre l'association des employés et les autorités de l'Hôpital St-Charles, eut lieu le 14 mars dernier à Joliette.

Les demandes syndicales furent expliquées par les procureurs de l'Association M. Angelo Forte de la Fédération des Services et Noel Lacas agent d'affaire de l'Association. Le détail des demandes n'a pas été communiqué mais il appert que les employés désirent la diminution de la semaine de travail de 44 à 40 heures par semaine avec des augmentations d'environ $10.00 par semaine.

DANS LES GARAGES

L'organisation se continue dans les garages de la région de Joliette. Tout semble être redevenu calme dans les garages de Joliette, et le Syndicat attend avec patience la réception de 6 certificats de reconnaissance syndicale pour représenter les employés des garages; Savignac, Girard, Gamache, Sylvestre, Beaulieu, l'Epicier.

Il y aura une grande assemblée de tous les employés des garages VENDREDI SOIR le 30 mars 1962 à 7 h. 30 p.m. très précises. Au cours de cette assemblée, les membres ratifieront le texte de la Convention collective de travail devant être négociée entre le Syndicat et les différents garages.

L'organisateur de ce syndicat des employés des garages est Noel Lacas du 421 De Lanaudière à Joliette, PL. 6-8211.

TOUS les employés des garages, membres ou non, du syndicat sont invités à l'assemblée de vendredi soir le 30 mars. L'assemblée aura lieu à l'endroit habituel, pour ceux qui ne savent pas où ils peuvent appeler Noel Lacas PL. 6-8211

Décès de M. Hermas Giguère

M. Hermas Giguère de St-Paul l'Ermite autrefois de Joliette est décédé subitement à Montréal le 18 mars à l'âge de 57 ans. Outre son épouse en deuxième noce Cécile Bernard, il laisse dans le deuil; son père M. Théodore Giguère de Rawdon, sa fille Mme Paul Perreault (Marguerite) de Montréal, son fils M. Gaston Giguère de Joliette; ses frères et soeurs M. Oscar Giguère de Rawdon, M. Vital Giguère de Rawdon, M. Alfred Giguère de Montréal, Mme Ephrem Préville (Yvonne) de Rawdon, Mme Vital Perreault (Lucille) de Rawdon, Mme John Simoneau (Aurore) de Montréal, et 11 petits-enfants. Nos sincères condoléances.

Retraite fermée jociste

Du 30 mars au 1er avril prochain, il y aura une retraite jociste organisée sur le plan fédéral pour toutes les jeunes travailleuses. Jocistes ou non, désireuses d'y participer.

Cette retraite sera prêchée par le Père Lemay, aumônier national de la J.O.C.F.

Nous comptons sur votre générosité pour sacrifier une fin de semaine qui sera pour toutes, j'en suis certaine très profitable.

Bienvenue à toutes.

S'adresser à Claire Malo, prop. fédérale, à 754-2211

Isaie dit: Il paraîtra le rejeton de Jessé, celui qui se dresse pour commander aux nations. En lui les nations mettront leur espérance. (Rom 15, 12)

Journalistes d'une ignorance crasse ou d'une mauvaise foi évidente

Qu'un journaliste, en rapportant un événement, en commentant une nouvelle ou en rédigeant un éditorial sur un problème d'actualité, commette quelque erreur, la chose est admissible et ne porte pas à conséquence grave, si le lendemain ou quelques jours plus tard l'auteur a le courage tout en s'excusant de rétablir les faits ou de reviser ses opinions de façon à ce que la vérité la plus objective possible soit sauvegardée.

Qu'un journaliste en rétablissant les faits et la vérité, ne donne pas à son article une importance et une place qui permettent aux lecteurs de retracer facilement les corrections apportées, il y a déjà en cela, danger que les gens mal informés d'abord, n'aient pas la chance de découvrir ensuite la bonne information qui rétablirait l'ordre dans leur esprit.

Mais là où le mal est réellement très grave et menace de fausser continuellement et dangereusement l'opinion publique, c'est dans l'habitude que des journalistes ont prise de publier en grande manchette dans les journaux à fort tirage des nouvelles ou des commentaires contraires ou du moins pas tout à fait conformes à la vérité et de s'excuser ensuite vaguement de leurs erreurs, souvent longtemps après, et dans de petites notes perdues à travers les nouvelles à gros titre. Il y a dans une telle attitude mauvaise foi ou ignorance crasse, ce qui n'est guère mieux. En tous cas, l'effet qui en découle, c'est que le lecteur est mal informé, qu'il est trompé dans son attente lorsque sa mentalité n'en est pas plus ou moins faussée.

Il y a des journaux quotidiens de chez-nous qui sont passablement battus de ce double mal de l'ignorance crasse ou de la mauvaise foi de certains de leurs rédacteurs, depuis quelque temps, et qui sèment ainsi peu à peu l'erreur et la confusion dans notre population déjà si inquiète et si avide de voir clair à travers les brassements d'idées qui agitent le monde d'aujourd'hui.

Un article de M. Archélas Roy, dans le numéro de mars de l'Action nationale stigmatise fort à propos ces propagandistes d'erreurs et de demi-vérités dont hélas! fourmillent certains quotidiens de Montréal. "Les nouvelles, déjà corrompues par les idéologies de ceux qui les choisissent, écrit M. Roy, passent encore par une série de miroirs déformants de telle sorte qu'elles nous arrivent passablement romancées. On ne présente plus au public un reportage froid et objectif de ce qui a été et de ce qui est, on lui sert une thèse illustrée au moyen d'un fait que l'on choisit soigneusement et que l'on tord, agrandit ou rapetisse, suivant les besoins de l'idéologie à faire accepter. Ce n'est plus de la chronique des événements, c'est de la parabole, c'est de la fable, de la fumisterie, de la mystification et de l'imposture. Tous les procédés sont bons, à partir de l'insinuation la plus perfide à la froide affirmation."

C'est ainsi que bien des nouvelles internationales sont offertes au lecteur vidées de leur substance, quand on ne va pas jusqu'à forger de toutes pièces des nouvelles ne correspondant à absolument rien de vrai. Mais il y a aussi telles nouvelles locales, que l'on s'évertue à déformer, à désosser, de sorte qu'il n'en reste qu'une masse floue et que souvent on fait dire à des gens le contraire de ce qu'ils ont dit. Et si les lecteurs bien pensants s'offusquent avec raison, on leur replique: que faites-vous de la liberté de la presse? Ces journalistes confondent volontairement imposture et liberté.

On remarque aussi de plus en plus en certaine presse la tendance à donner une importance exagérée à des mouvements d'idées qui pour être bien réels sont loin de revêtir l'importance et la valeur qu'on leur accorde, alors que dans cette même presse on tend à minimiser, à ridiculiser nos vraies valeurs, celles qui ont fait dans le passé et font encore la force et le rayonnement de notre peuple.

M. Roy relève quelques-unes de ces nouvelles fausses publiées à grand renfort de manchette et retractées en un petit coin perdu du journal. Une, entre autres a fait sensation dans le temps. On annonçait, sous un titre magistral, que le Vatican, à même les investissements des fonds des églises, et en collaboration avec une grosse compagnie anglaise, financerait les trois édifices à 57 étages qui s'élèveraient bientôt sur la Place de la Bourse à Montréal. La nouvelle a été immédiatement démentie par la direction même de la Bourse, mais le journal en question ne s'est même pas excusé d'avoir ainsi menti au public et d'avoir laissé planer sur l'Eglise catholique des soupçons de mercantilisme dont Dieu veuille la garder jusqu'à la fin des siècles.

Une autre nouvelle, locale, celle-là, mais non moins capticuse c'est la nomination de l'évêque de Hauterive au poste de principal de l'Ecole Normale de l'endroit avec un salaire de $10,000. par année. Le journal s'est rétracté, 15 jours plus tard, avec beaucoup moins d'éclat qu'il avait fait pour annoncer la nouvelle. Et il a déclaré que le principal de l'Ecole Normale de Hauterive ne touchait pas $10,000.00 par année mais $2,700.00 y ajoutant des remarques vagues et des "on dit" qui cachaient mal la mauvaise foi.

Ces faits, ces attitudes, des manies de fausser sciemment ou non la vérité dénotent un manque d'honnêteté incompréhensible chez des gens qui ont pour mission d'informer, d'éclairer et d'orienter l'opinion publique. Nous les déplorons et nous demandons au public d'user de toute la prudence et de la clairvoyance nécessaires pour accepter ces nouvelles et surtout les journaux qui les propagent.

LEO FOREST

Au Souper Richelieu de jeudi dernier

La Société St-Jean-Baptiste, son passé, son présent, son avenir

Par une courtoisie du Club Richelieu-Joliette, les invités d'honneur à son souper hebdomadaire de jeudi dernier étaient les officiers de la Fédération diocésaine de la Société St-Jean-Baptiste et le conférencier M. Georges Daignault, trésorier de la Fédération provinciale des S. S.J.B. du Québec, le tout dans le cadre de la Semaine Nationale des S.S.J.B.

M. Marcel Gravel, president du Richelieu-Joliette, souhaita la bienvenue aux officiers de la St-Jean-Baptiste rappela les étroites relations qui unissent les deux associations au sein du peuple canadien-français et souhaita plein succès à la Semaine Nationale de la S.S.J.B.

M. Sylvestre Sylvestre présenta le conférencier en termes élogieux, rappelant son origine (il est né aux Etats-Unis) sa brillante carrière, ses vastes connaissances et ses nombreux états de service au sein de la St-Jean-Baptiste.

Partant des jours lointains de 1837, alors que naissait la Société St-Jean-Baptiste, tel un défi à une époque particulièrement troublée de notre histoire M. Daignault en quelque vingt-cinq minutes traça de la St-Jean-Baptiste un tableau de nature à la faire connaitre sous un jour qui échappe malheureusement trop à l'oeil même des Canadiens-français. La Société St-Jean-Baptiste est l'oeuvre de regroupement de toutes les forces françaises au Canada et même en Amérique du Nord. Son activité ne s'est pas bornée à organiser des comités de parades pour le 24 juin, ni à préparer des discours pathétiques pour les ralliements populaires, elle est à l'origine de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, de l'Ecole Technique, du Conservatoire de Musique, de diverses compagnies d'assurance dont la Caisse Nationale d'économie. Elle a toujours concentré ses efforts pour conserver aux Canadiens français où qu'ils se trouvent d'un océan à l'autre une mentalité, un esprit qui les incline à s'afficher en véritables Canadiens français. Aujourd'hui, elle s'adonne à des oeuvres adaptées au présent. Elle milite plus que jamais, par ses chefs plus nombreux et plus dynamiques, pour que le Québec reste le réservoir des forces vives, le ferment qui conserve notre peuple bien vivant en dépit du fait que nous baignons dans une atmosphère anglo-saxonne.

Le passé de la St-Jean-Baptiste représente un actif que nous n'avons pas le droit de mépriser ni de minimiser. Son présent indique un réel effort de regroupement de nos forces, en particulier nos forces économiques, un accent tout à fait marqué vers la formation d'une élite de plus en plus éclairée et active.

Et dans l'avenir, la Société St-Jean-Baptiste devra dans un effort de chaque jour de tous ses membres, accepter les sacrifices qui s'imposeront, poser les gestes qu'il faudra poser pour que la nation canadienne - française continue à rayonner et à se fortifier pour le plus grand bien non seulement de chacun des Canadiens français mais de l'ensemble des peuples qui nous entourent et qui ont besoin de notre influence comme peuple.

Me Jean-Robert Piette, officier de la St-Jean-Baptiste remercia le Conférencier avec tact et dans un style bien personnel. Les quelque 50 convives applaudirent chaleureusement aux paroles de Me Piette, comme ils avaient longuement applaudi M. Daignault.

Fin de saison pour la Société des Concerts

La Société des Concerts de Joliette présentait le 15 mars, son troisième et dernier concert: ce fut un succès qui couronna une belle saison. Cette saison est d'autant plus remarquable que l'intérêt des spectacles fut continuellement croissant. Le premier artiste fut le violoniste Zvi Zeitlin, qui donna un magnifique programme, apprécié mais laissant l'ensemble des spectateurs un peu froid. Les Grands Ballets Canadiens furent les vedettes du second spectacle. Il est plutôt rare que Joliette soit le rendez-vous des Compagnies de Ballet, aussi était-ce heureux de nous avoir amené la compagnie canadienne qui, en peu d'années, s'est gagné un statut vraiment professionnel. Tous les spectateurs ont été enchantés de leur performance. Le troisième concert nous présentait un chanteur à peu près inconnu, la basse chinoise Yi Kwei Sze. Certains artistes ont le don d'attirer la sympathie, de créer un courant de familiarité parmi l'auditoire, par leur distinction, par l'égard qu'ils ont pour leur public, par l'application qu'ils mettent à livrer le meilleur d'eux-mêmes. Je crois que monsieur Yi Kwei Sze est de cette sorte d'artistes: un homme délicat, distingué, sincère et qui possède en plus une magnifique voix.

Dès la première pièce, nous aurions pu nous rendre compte de toutes les qualités de voix et d'interprétation de l'artiste, dans l'extrait **d'Ariodante** de Haendel, chant d'adieu émouvant, mais les entrées continuelles et le bruit ne permettaient pas à l'émotion de nous atteindre profondément.

A partir de la seconde pièce cependant, tout l'auditoire a été conquis par le charme et la magnifique voix de l'artiste qui ne s'est pas démenti. Le programme était varié et fait pour plaire ce qui s'est produit. L'artiste chanta en italien, en français, en russe, en allemand, en chinois et en anglais. Son français était remarquable, surtout venant de quelqu'un qui ne s'exprime pas dans cette langue. Si quelques réserves étaient à faire, je les garderais pour le groupe des lieder de SCHUBERT. Non pas que monsieur Yi Kwei Sze ne les ait bien chantés, non pas qu'il ne les ait bien interprétés — le **Roi des aulnes** était dramatique à souhait — mais la couleur de la voix de basse se prête moins bien qu'une voix plus élevée à ces mélodies qui exigent une grande clarté dans la ligne musicale et aussi une grande souplesse. C'est un peu dommage d'apporter ces réserves, car monsieur Yi Kwei Sze semblait avoir une tendresse spéciale pour cette partie de son programme.

L'enthousiasme des auditeurs éclata à la fin et l'artiste dut revenir donner de nombreux rappels, ce qu'il fit avec beaucoup de bonne grâce. Il faut féliciter la Société des Concerts de Joliette de nous avoir amené ce magnifique artiste, la féliciter également pour le succès de la saison 1961-1962 et souhaiter une prochaine saison aussi remarquable.

Père Fernand Lindsay, c.s.v.

Communiqué des Moniales Dominicaines

Le premier mars dernier, les Moniales Dominicaines de Berthierville recevaient l'autorisation officielle émanant de la personne de leur Supérieur ecclésiastique Son Excellence Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, pour l'achèvement complet de leur monastère dont la construction a été commencée en 1933. De plus, Son Excellence, désirant que les Moniales puissent supporter les frais de cette construction sans préjudice pour leur vie contemplative autorise également une organisation laique aux fins de recueillir des fonds dans tout son diocèse. Pour atteindre ce but un Comité est en préparation à Berthierville. Une publication régulière en fera connaitre les activités.

Les Moniales prient respectueusement, humblement et instamment les diocésains de leur venir en aide, soit par des dons personnels, soit en communiquant à leurs amis un généreux enthousiasme pour l'oeuvre unique" qu'est celle d'un monastère de Moniales dont l'occupation primordiale est le service de la prière pour le monde.

Les Moniales Dominicaines

La prière pour le Concile

On peut se procurer le feuillet "la prière pour le concile", en s'adressant à M. l'abbé Emilien Houle, évêché de Joliette.

Aussi un format plus grand sur carton est disponible au même endroit.

Soyez en paix entre vous. Nous vous y engageons, frères, reprenez les oisifs, encouragez les craintifs, soutenez les faibles, ayez de la patience envers tous (I Thess 5, 13-14) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

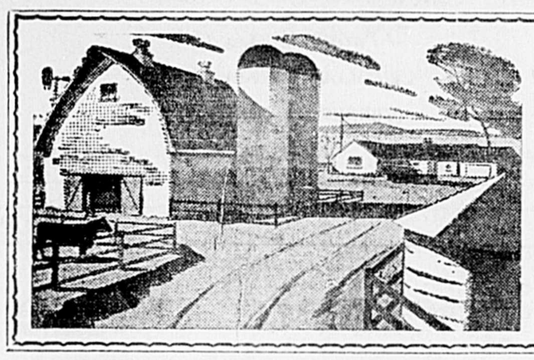

Page Agricole

Résumé de la conférence de M. Nolasque April président de l'Office des Marchés agricoles

aux membres de la Société des éleveurs d'animaux de race du Québec, à Montréal, le 15 mars

Le règlement concernant le paiement du lait selon sa teneur en gras existe dans la province de Québec depuis le 22 juin 1934. Il reste encore un certain nombre de marchés du lait nature dans la province où la méthode désuète a été conservée et tolérée, malgré la loi qui le défend. Je crois même qu'il n'y a que dans la province de Québec, en Amérique du Nord, où il reste *encore des îlots où le lait* est payé sans tenir compte de sa teneur en gras. Après mûres réflexions, nous avons décidé d'appliquer la loi, sachant bien que cela rendrait justice aux intéressés, c'est-à-dire aux producteurs comme aux industriels laitiers.

Comme vous n'admettez pas ce point de vue et que vous ne semblez pas bien comprendre les raisons qui motivent la fixation de 3.4% comme base de prix avec un écart de 6c en plus ou en moins de 3.4% de matière grasse, permettez-moi de vous donner quelques renseignements supplémentaires. Si nous avons pris cette base de 3.4% c'est que nous savons qu'elle représente au moins la moyenne de gras du lait nature à travers la province de Québec. Nous avons ces renseignements des laiteries qui payent déjà au gras et qui sont au nombre de 57. Ce chiffre comprend les grands marchés de Montréal, des Cantons-de-l'Est et du Nord-de-Montréal.

Vous savez sans doute aussi que toutes les beurreries, fromageries, fabriques de poudre de lait et de lait évaporé payent le lait d'après sa teneur en gras, et que leur base est de 3.5% sans exception.

Selon nos prévisions, basées sur les renseignements que je viens de mentionner, il y aura une faible minorité de cultivateurs qui recevront par exemple 6c de moins par 100 livres de lait si leur lait dose moins que 3.4%, soit 3.3%. Il restera à ces derniers d'améliorer la qualité de leur lait selon les méthodes d'élevage bien connues, car il ne faut pas oublier que les producteurs de lait nature, qui vendent leur lait à un prix élevé, ont le devoir de fournir un produit de bonne qualité, n'ayant pas un pourcentage inférieur au minimum de 3.25% de matière grasse. Il y aura ensuite la grande majorité des producteurs qui, sur la base de 3.4% de gras, recevront le même prix que par le passé. Puis, enfin, il y aura une autre minorité qui recevra un prix plus élevé, c'est-à-dire tous ceux dont le lait dépassera 3.4% de gras.

Pour quelles raisons la Commission de l'Industrie Laitière et l'Office des Marchés Agricoles n'ont-ils pas choisi 3.25% de matière grasse comme base de paiement du lait pour consommation en nature?

1) Parce que le pourcentage moyen de gras du lait nature dans la province, était au moins 3.4%, en fixant la base de paiement à 3.4% il n'en résulte aucune perte pour le producteur.

2) Parce que l'expérience faite sur le marché de Montréal depuis un an a donné entière satisfaction aux producteurs. Sur le dit marché le pourcentage moyen de gras est de 3.45% et Montréal paye le lait sur une base de gras depuis juillet 1934. Le taux de base, qui était de 3.5% a été fixé à 3.4% en mai 1960.

3. Parce que le bien-être du consommateur est en jeu, on craint que la fixation d'une base de paiement à 3.25% n'encourage certains producteurs à livrer du lait ayant un dosage de gras inférieur à 3.25% et un dosage très bas de solides non gras du lait, puisqu'il y a relation entre solides gras et solides non gras. Les solides non gras du lait contiennent des protéines et des matières minérales nécessaires à la formation des muscles et du squelette des enfants.

Le consommateur paye un prix raisonnable pour son lait. Il faut lui donner un produit de haute qualité alimentaire.

4) Parce que les marchands de lait, de leur côté, se plaignent que cette dernière décision de fixer la base de paiement du lait à 3.4% de matière grasse, équivaut pour eux à une augmentation de prix d'achat de 6c par 100 livres de lait, — la base de 3.5% étant généralement acceptée auparavant. Si la base de 3.25% avait été adoptée, cette augmentation de 6c par 100 livres serait devenue une augmentation de 15c les 100 livres. Elle se serait nécessairement traduite par une augmentation du prix au consommateur.

Je désire également vous signaler qu'une nouvelle méthode de vérification, beaucoup plus détaillée et précise que par le passé, a été adoptée en même temps que la Commission de l'Industrie Laitière et par l'Office des Marchés Agricoles, pour tenir compte entre autres choses du pourcentage de gras dans le lait et de l'utilisation de ce gras par les industriels laitiers. Un groupe d'inspecteurs du gouvernement, spécialement entraînés à cette fin, visiteront régulièrement les usines de pasteurisation pour surveiller la prise des échantillons de lait, le pesage, les épreuves de gras et l'utilisation du lait.

En résumé, l'Office des Marchés agricoles s'emploie à améliorer les relations entre les producteurs de lait, les intermédiaires et les consommateurs.

sation sera en fonction du prix d'achat de 52 cents arrêté pour le beurre. Les fournisseurs de lait aux fromageries toucheront un paiement de compensation correspondant à celui que recevront les fournisseurs de lait aux beurreries.

La revision des prix d'achat du beurre et du fromage, complétés par des versements de compensation, accordera aux producteurs de beurre et de fromage une mesure de soutien égale à celle que leur assure le programme actuel de soutien.

Le paiement de compensation précité s'ajoutera à la subvention de 25 cents la livre touchée présentement par les fournisseurs de lait destiné à la transformation. Il ne visera pas le lait utilisé à l'état nature non plus que les excédents acheminés vers le marché du lait fluide.

En ce qui a trait au **lait nature**, la fixation des prix et le contrôle des excédents relèvent de la juridiction des gouvernements provinciaux, a rappelé M. Harkness.

Le fournisseur de lait aux fabriques de **produits concentrés** continuera de toucher la subvention actuelle de 25 cents les 100 livres, mais ne sera pas admissible à des paiements supplémentaires de compensation.

L'Office de stabilisation a reçu mandat d'entreprendre des pourparlers avec les représentants à la fois des producteurs et des industriels, afin de mettre la dernière main aux modalités du nouveau programme, y compris les dispositions nécessaires à la transition d'un régime à l'autre.

Le ministère verra à communiquer de plus amples renseignements à la suite de ces pourparlers.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

Récompense au Mérite 10%

CLUB AUTOMOBILE CAA QUEBEC

ASSURANCE AUTOMOBILE

PAIEMENTS FACILES Sans frais

Représentant: Robert Massicotte 549 Archambault Joliette PL.3-5613

Le réveil rural

(Suite de la page 3)

LES DANOIS

On parle beaucoup du Danemark et de ses succès en agriculture. Or, au cours d'un récent voyage d'étude dans ce pays, où l'économie générale repose sur l'agriculture, j'ai constaté que ce qui fait le succès des Danois, c'est leur sens de la discipline collective, leur abandon de cet individualisme qui caractérise trop nos cultivateurs et qui va le plus souvent à l'encontre du bien commun. Les associations agricoles danoises sont puissantes; elles ont des statuts bien établis et les cultivateurs qui ne sont membres respectent leurs engagements et participent activement aux activités du groupe. Mais, je crois que le succès des cultivateurs danois réside d'abord dans leur effort collectif concerté, dans l'acceptation d'une discipline de groupe et dans l'étude objective de leurs problèmes. A ce chapitre, nous avons encore bien du progrès à faire en agriculture où la loi de l'individualisme règne trop souvent en maîtresse. C'est un autre objectif important à atteindre pour nos cultivateurs et cela viendra par l'éducation, tout comme au Danemark.

UN CHEF D'ENTREPRISES

Mais ce n'est pas tout, car en plus de former un cultivateur compétent, possèdant les qualités d'un véritable chef d'entreprise et capable d'une action collective, il faudra également entreprendre un travail concerté pour que le secteur agricole cesse d'être considéré comme quelque chose à part dans l'économie générale. Trop souvent, l'on a tendance à séparer l'agriculture et les cultivateurs du reste de la population et de ses activités. Mais même en admettant que l'économie rurale obéit à des règles un peu particulières, je ne crois pas que cela justifie l'attitude d'un grand nombre à vouloir isoler l'agriculture et à en faire un secteur à part. Bien au contraire, il faut que par une éducation plus poussée et une meilleure compréhension des problèmes, l'on puisse en arriver graduellement à bien intégrer l'agriculture dans l'économie générale. Cet état de ségrégation dans lequel on a généralement entretenu l'agriculture ne peut que nuire, en définitive, au véritable progrès de la nation. Ce sera donc un autre des objectifs que devra se fixer l'enseignement agricole: travailler à faire disparaître les barrières qui séparent le secteur agricole des autres secteurs de l'économie.

UN CULTIVATEUR DE SON TEMPS

Mais, chers amis, il y a peut-être un autre point plus important que tout ce que je viens de mentionner, c'est que le cultivateur que nous avons pour mission de préparer, soit formé pour un certain type de civilisation. Je m'explique: la société dans laquelle nous vivons est bien différente de celle qui existait il y a 50 ou 60 ans. Les besoins, les exigences et les aspirations ne sont plus les mêmes. Former un citoyen ou un cultivateur d'après le modèle qui existait en 1900, ne répondrait pas aux besoins actuels de la civilisation à laquelle nous participons. Il y a eu évolution. c'est pourquoi, je dis qu'il faut absolument que l'enseignement professionnel et technique agricole s'emploie à former un cultivateur capable de bien s'intégrer dans la société actuelle et d'y jouer un rôle actif. En d'autres termes il faut préparer un homme qui soit de son temps. C'est un problème d'adaptation et il faut en tenir compte en éducation d'ailleurs, n'est-ce pas Pie XII qui a dit: "l'art de l'éducation est, en effet, sous beaucoup d'aspects, l'art de s'adapter; de s'adapter à l'âge, au tempérament, au caractère, aux besoins et aux justes aspirations des étudiants, s'adapter à toutes les circonstances des époques et des lieux, s'adapter au rythme du progrès général de l'humanité". Voilà précisément ce que nous devons attendre de notre système d'enseignement général et agricole: qu'il soit adapté, qu'il nous donne des hommes, et pour nous, des cultivateurs formés en vue de répondre aux besoins de notre civilisation, c'est-à-dire de notre temps.

QUI S'INSTRUIT S'ENRICHIT

Chers amis, durant cette semaine de l'éducation, je vous invite à réfléchir sur le problème de la formation du futur cultivateur et de la future fermière. Rappelez-vous qu'un système d'enseignement n'est efficient que dans la mesure où il est parfaitement adapté au milieu auquel il s'adresse et quand il répond le plus précisément possible aux besoins de formation de ce milieu L'Agriculture moderne pose des problèmes nouveaux qu'il faut s'efforcer de résoudre pour le bien-être général des intéressés. Or je crois que ces difficultés seront d'autant plus faciles à surmonter que nous aurons une classe agricole plus instruite. C'est pourquoi il devient présentement nécessaire de consentir des investissements beaucoup plus considérables en enseignement agricole que ce qui a été fait dans le passé. Il faut, à tout prix, relever le niveau de formation générale et professionnelle des futurs cultivateurs pour qu'ils deviennent de véritables chefs d'entreprises, en mesure de bénéficier pleinement des services agronomiques, capables de s'adapter non seulement aux progrès techniques, mais également à l'évolution économique de notre agriculture. Comme l'a si bien dit un grand économiste français, le professeur Malassis: "La science et les écoles d'aujourd'hui c'est l'économie de demain".

Chers amis, je vous laisse à ces quelques propos qui, je l'espère, vous convaincront, qu'en agriculture, l'homme est toujours le premier et le plus important facteur de succès. j'ai pensé qu'il était à propos de vous le rappeler durant cette semaine de l'éducation, tout en précisant quelques-uns des buts de la formation professionnelle agricole. Merci

JEAN-PAUL LETTRE, agronome

Nouveau service aux cultivateurs du comté de l'Assomption

Après plusieurs mois de démarches et de pourparlers, il me fait plaisir de faire part à la classe agricole, que le laboratoire de protection des plantes de Duvernay, *comté de Laval, et celui de St-*Thomas de Joliette seront à l'avenir affiliés à la Ferme Expérimentale.

Les spécialistes de ces laboratoires feront des recherches sur les mauvaises herbes, les insectes et les maladies des légumes et seront sous la direction de M. Léo Raynauld, agronome.

Etant donné que le comté de l'Assomption s'oriente de plus en plus vers l'horticulture, les maraîchers pourront bénéficier de ce nouveau service.

Cette réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration de M. Richard Bordeleau, agronome régisseur de la Ferme Expérimentale et des autorités provinciales.

Gérard Raynauld
Agronome officiel,
Comté de l'Assomption

Avis aux cultivateurs

Si vous prévoyez avoir besoin des tracteurs-déblayeurs (bulldozers) en 1962, vous devez donner votre nom à l'entrepreneur de votre paroisse et cela **avant le 15 avril.**

Ceux qui auront donné leur nom auront la préférence.

Faites faire le plus de travaux à l'été, si vous ne voulez pas être désappointé à l'automne.

Vous n'avez droit qu'à 20 heures par cultivateurs.

Gérard RAYNAULD,
Agronome Officiel
Comté de L'Assomption

Programme de soutien des produits laitiers

OTTAWA le 22 mars 1962 — Le Conseil des ministres a autorisé l'Office de stabilisation des prix agricoles à réduire de 64 à 52 cents le prix d'achat et de revente du **beurre**, à compter du 1er mai prochain. C'est le ministre suppléant de l'Agriculture, l'hon. M. Douglas S. Harkness, qui en a informé la Chambre.

En dépit d'un rabais de 12 cents la livre au prix de revente, les revenus au producteur demeureront au niveau actuel de soutien de 64 cents la livre. L'Office de stabilisation verra à combler la différence par des paiements de compensation aux producteurs-fournisseurs de lait et de crème aux fabriques de beurre.

De cette façon, le prix de détail du beurre devrait se situer entre 56 et 59 cents la livre, a déclaré M. Harkness.

Pour ce qui est du fromage, le prix payé par l'Office de stabili-

ST-CUTHBERT

D.N.C. — U.C.C. — Jeudi soir dernier se tenait à l'Ecole Dominique Savio, l'Assemblée mensuelle des membres de l'U.C.C. A cette occasion, il y eut rapport des activités de l'année et la réélection du même comité de direction. C'est dire combien on a apprécié le travail et le dévouement de ces directeurs. Parmi les invités de marque, nous avions le bonheur d'entendre un représentant de la Cie Internationale Fertilisée, un vrai spécialiste des sols et chimiste d'expérience dans les engrais chimiques. Il s'agit de M. Georges Reid de Québec. Nous le remercions de tous ses conseils judicieux, donnés avec désintéressement et à propos. La soirée fut très goûtée. Souhaitons d'autres rencontres de ce genre très prochainement.

BAPTEMES — Le 25 mars, le R.P. Simon Chênevert, o.m.i., curé à Sainte Bernadette de Montréal, de passage dans la famille Chênevert, a baptisé Chantal Thérèse, Marie-Claude, née le 18 mars dernier, enfant de M. et Mme Pierre-Aimé Houle (Mariel-le Tellier). Parrain et marraine: M. et Mme Charlemagne Tellier (Léa Chênevert), grands-parents. Porteuse: Mlle Thérèse Tellier, tante.

Le 25 mars, fut baptisée Marie, Jeanne, Chantal, Lucie, Dominique, née le 18 mars, enfant de M. et Mme Fernand Plante (Rita Drainville). Parrain et marraine: M. et Mme Gilles Dauphin (Jeannine Plante) oncle et tante, de St-Félix-de-Valois. Porteuse: Mme René Benny, (Mariette Plante) de St-Thomas, tante de l'enfant.

COURS DE PERSONNALITE — Une groupe de citoyens de St-Cuthbert suivent présentement le Cours de Personnalité qui se donne à St-Félix de Valois et ils en sont très satisfaits.

A LA SOIREE DE LA S.S.J.B. à l'Ecole Baby le 25 mars dernier, les quelques participants de notre paroisse ont été fort intéressés et par les rencontres à l'occasion du souper et par le conférencier.

frère du Docteur Gérard Mathieu de Mascouche. Les funérailles de M. Mathieu ont eu lieu jeudi le 22 mars en l'église Ste-Madeleine-Sophie de Montréal. M. l'abbé Damien Ricard chanta le service assisté de MM. les abbés Joubert et Lacroix respectivement diacre et sous-diacre. M. Mathieu laisse dans le deuil trois frères M. Lucien Mathieu de Montréal, Gérard, médecin à Mascouche et Antonio de Québec et quatre soeurs: Srs Rose-Cécile, économe à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, Soeur François de Genève, économe au couvent de Mascouche et Mlle Antoinette et Thérèse Mathieu de Montréal.

Une autre messe de Requiem fut célébrée à Lachenaie, lieu de l'inhumation.

Nos condoléances à la famille Mathieu.

SOIREE DANSANTE — Samedi soir prochain, le 7 avril aura lieu en notre Salle Municipale une Grande soirée dansante au profit des Loisirs de Mascouche. La soirée commence à 8 h. 30 et nous aurons comme orchestre "Julien" et ses Joyeux Copains. Venez en grand nombre.

DEMISSION — Lundi soir dernier à l'occasion d'une assemblée du Conseil, les conseillers ont eu à accepter la démission de M. André Duval, maire de la Municipalité depuis 1955. M. André Duval avait été élu au Conseil au poste de premier magistrat de la Municipalité en janvier 1955 et réélu par acclamation en 1957. Il avait été réélu successivement aux élections de 1959 et de 1961. Monsieur Duval se retire du Conseil après avoir consacré sept années au service de la Municipalité. Monsieur Duval a droit à des remerciements pour son dévouement au service de ses concitoyens.

Les conseillers devront donc dans un avenir assez rapproché se choisir un maire qui terminera le terme de M. Duval.

Campagne du printemps le 1er avril

La "Campagne du printemps" est le nouveau nom de la campagne de vérification des voitures qu'endossent à chaque année le Conseil canadien de la sécurité routière et plusieurs des provinces canadiennes. Tenue habituellement en mai, cette campagne qui met en vedette le slogan "Vérifiez votre camion; Vérifiez votre conduite au volant; Prévenez les accidents;", débutera cette année le 1er avril et sera en vigueur jusqu'au 31 mai. L'organisation en est confiée au Comité de sécurité des véhicules du C.C.S.R.

Le but de la campagne est de rendre l'automobiliste conscient du besoin urgent qui s'impose de vérifier sa voiture après un hiver rigoureux. Le Conseil jouit de l'appui des commerçants d'automobiles des concessionnaires de postes d'essence et des propriétaires de garages. La campagne canadienne coincide avec une campagne semblable aux Etats-Unis.

MASCOUCHE

D.N.C. — BAPTEMES — Samedi le 24, a été baptisée Marie, Reine, Jeannette, Marjolaine, fille de M. et Mme Marcel Patenaude (Cécile Bourgouin) de cette paroisse. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Denis Forest (Marie-Reine Patenaude), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Henri Coutu (Jeannette Bourgouin), tante de l'enfant.

Dimanche le 25 mars a été baptisé Joseph, Rémi, Gaëtan, Guy, fils de M. et Mme Martin Côté (Fernande Murphy) de cette paroisse. Le parrain a été Rémi Côté et la marraine: Francine Côté, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mme Côté.

DECES ET FUNERAILLES — Lundi le 19 mars décédait à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, M. Fernando Mathieu,
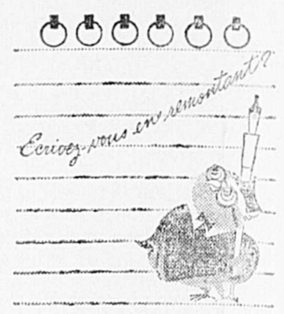
ALORS VOUS DEVEZ ÊTRE

Ambitieux, bien éveillé. Vous aimez la vie. C'est difficile de vous décourager. Si vous ne pouvez pas atteindre une personne au téléphone—vous irez même jusqu'à lui écrire! . . . en inscrivant naturellement:

■ L'adresse postale complète et correcte de votre correspondant. ■ Votre propre nom et votre adresse de retour dans le coin supérieur, à gauche. ■ ET LE NUMÉRO DE LA ZONE POSTALE, SI VOUS ÉCRIVEZ À QUÉBEC, MONTRÉAL, OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG, OU VANCOUVER.

Aidez-nous à accélérer votre courrier—consultez les pages jaunes de votre annuaire de téléphone pour renseignements postaux complets.

POSTES CANADIENNES

PO-61-23CF

ST-THOMAS

D.N.C. — INCENDIE — Nous offrons nos sincères sympathies à M. Denis Armand De Grandpré dont la maison et le hangar furent incendiés la semaine dernière.

SOIREE RECREATIVE — Samedi soir le 31 mars aura lieu à la salle paroissiale une soirée récréative organisée par les loisirs de notre paroisse. C'est à ne pas manquer. Bienvenue à tous.

AVIS AUX PLANTEURS — Samedi après-midi, aura lieu à la salle paroissiale une réunion pour les planteurs de tabac jaune.

DECES DE M. MASTAI ASSELIN — Le 23 mars décédait subitement à l'âge de 77 ans, 8 mois, M. Mastai Asselin, époux de Marie-Alma Ferland. Son fils, le R. P. Paul-Emile Asselin, P.M.E. l'a précédé dans la tombe, il y a quelques semaines. Un compte-rendu détaillé des funérailles paraitra la semaine prochaine.

Sincères condoléances.

Poulets à frire

Joignez-vous aux nombreux connaisseurs de bonne chair qui ne sont satisfaits qu'avec nos poulets éviscérés de 3 à 8 livres.

VOUS SEREZ HEUREUX DE LES SERVIR A VOTRE FAMILLE ET A VOS INVITES

Toujours frais et dodus
Toujours tendres et savoureux
Toujours vendus à prix réduits

Comptoir Avicole

ST-FELIX-DE-VALOIS

Attention: cultivateurs

Pour toutes réparations de machines agricoles et tracteurs, profitez de la saison présente pour faire reconditionner ces machineries afin qu'elles soient en bonne condition pour le temps des semailles. Des mécaniciens d'expérience sont à votre service. Profitez de nos prix spéciaux pour la mise au point et la peinture de tous vos instruments aratoires. Si vous voulez faire des échanges, faites-le maintenant afin que nous puissions reconditionner la machinerie usagée. Avant d'échanger vos machineries, consultez-nous. Nos prix sont plus bas que jamais à ce temps-ci de l'année.

J. R. Duval & Fils Enrg.

AGENT INTERNATIONAL HARVESTER
EQUIPEMENT BEATTY

St-Roch ouest Tél. 832-2443

Matériaux usagés et neufs pour la construction

— AUBAINES AUX BRICOLEURS —

Bois à partir de $35.00 du 1,000 pieds
Bardeaux d'asphalte d'amiante à partir de $3.50 et $7.50 la toise
Aussi, 2 x 4 — 2 x 6 — 2 x 8 — 2 x 10

LEFEBVRE & FILS

171, NOTRE-DAME ST-PAUL L'ERMITE

TEL. 381-5[illegible]

1126, MANSEAU JOLIETTE, QUE.

LA LAITERIE DES PRODUCTEURS DE JOLIETTE

LAIT ET CREME PASTEURISES ET HOMOGENEISES
LAIT AU CHOCOLAT VI-CO

Depuis le 1er octobre, lait: 19c la pinte — 11c la chopine
Aucune augmentation depuis 1951

TEL. BUREAU [illegible]

Décès de Mgr F.-X. Barrette, P.D.

Mgr F.-X. Barrette, P.D., un des nôtres puisqu'il est natif de Ste-Mélanie et qu'il a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette, est décédé en fin de semaine à Eastview, près d'Ottapa, à l'âge de 84 ans. Nous publions ci-dessous ce que le journal le Devoir publiait en bloc-note au lendemain de sa mort.

Un vieux lutteur

Les Franco-Ontariens sont en deuil. Mgr F.-X. Barrette, P.D., dont la carrière sacerdotale s'est associée au nom de la paroisse St-Charles d'Eastview, vient de mourir à l'âge de 84 ans. Mgr Barrette a été de toutes nos luttes patriotiques et scolaires. Il savait que l'Eglise doit s'incarner dans des structures sociales et pénétrer, de son influence, les lignes de forces des cultures nationales. Après tant d'autres, Mgr Barrette a démontré, pendant tout sa vie, qu'en dépit de tout ce qu'on peut dire, la paroisse, institution sociale, demeure encore, pour notre peuple, une des meilleures garanties de durée. Et la paroisse, de sa nature même, ne saurait se vider de ce qui est sa raison d'être, la vie spirituelle des chrétiens. Mgr Barrette fut un prêtre patriote, et patriote parce que prêtre. Le Canada français lui doit, comme à tant d'autres membres du clergé, une immense dette de reconnaissance.

MALO
Monuments
Inscriptions et nettoyages
— S'adresser à —
411, ST-PIERRE SUD
(près du cimetière)
Tél. PL. 6-6980, Joliette

Charles Trenet en personne à Joliette

MARDI LE 10 AVRIL PROCHAIN

Charles Trenet, dont le nom n'est plus à faire, viendra à Joliette. Il sera en effet sur la scène de la Salle Académique du Séminaire de Joliette, dans le cadre de la série "Music Hall 1962" immédiatement après son engagement à la Comédie Canadienne, à Montréal, durant la semaine du 26 mars au 1er avril. Il sera accompagné par nul autre que Paul de Margerie, son pianiste, qui le suit depuis plusieurs années. D'autres artistes seront également au programme de la soirée. Les billets, réservés, à prix populaires, seront en vente à la Pharmacie Gadoury, près du Bureau de Poste, dès jeudi le 29 mars courant.

Centenaire à St-Vincent de Paul

Les Soeurs de la Charité de la Providence fêteront le centenaire de la maison de St-Vincent de Paul le 26 mai prochain.

A cette occasion elles invitent les anciens et les anciennes élèves qui sont intéressés à cette célébration à faire parvenir leur adresse le plus tôt possible à Soeur Supérieure, 5436, boul Lévesque St-Vincent de Paul, Tél.: 1-1962 ou 1-7084.

Décès de Mme Joseph Gravel

A St-Jean-de-Matha le 28 février décédait Mme Joseph Gravel née Anna Lafrenière, âgée de 76 ans, 10 mois. Le service fut chanté le 3 mars.

M. le curé Albert Bernèche fit la levée du corps et officiait au service assisté des abbés Lucien Mélançon et Jean-Marie Payette, comme diacre et sous-diacre. Nous remarquons la présence au choeur de M. le chanoine Eugène Dumontier de Joliette.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, ses dix enfants: M. et Mme Donat Gravel (Berthe Gadoury) de Rémigny, M. et Mme Léo Gravel (Fabianna L'évêque) de Montréal, M. et Mme Sylvio Gravel (Rita Beaulieu) de Montréal, M. et Mme Victorien Gravel (Viola Vincent), M. et Mme Lucien Gravel (Yvette Robitaille), M. et Mme Charles Gravel (Rose-de-Lima Ayotte), tous de St-Jean-de-Matha. Ses filles: Soeur M.-Lise-Anna, religieuse des Soeurs Sts Noms de Jésus et Marie, actuellement en mission au Pensionnat Marie-Rose de Montréal, M. et Mme Gérard Gravel (Jeannette) de Joliette, M. et Mme Jean-Paul Gadoury (Lauretie) de St-Jean-de-Matha, M. et Mme Maurice Desroches (Georgette) de Ste-Emélie de l'Energie, 32 petits-enfants, ainsi que plusieurs soeurs et frères, belles-soeurs et beaux-frères, neveux et nièces.

A cette famille, nous offrons nos sincères sympathies.

LE 9 AVRIL: SOUSCRIPTION-ECLAIR DE LA CROIX-ROUGE

De gauche à droite: M. Pierre Chassé, vice-président, M. André Lord, président de la campagne et M. Lionel Rivest, vice-président.

L'objectif de la campagne de souscription de la Croix-Rouge est comme la dernière fois de $5,000.00. Cette campagne se tiendra du 2 au 14 avril.

L'originalité de cette campagne ne tient ni de son objectif, ni de sa date, mais bien de la façon dont elle sera faite. En effet la première semaine sera consacrée aux usines, magasins et aux dons spéciaux tandis que durant la seconde, plus précisément, lundi soir le 9 avril, une foule de solliciteurs "s'abattra sur la cité de Joliette" et dans l'espace d'une heure et demie visiteront TOUS LES FOYERS!

M. André Lord affirme que ce genre de campagne a été tenté avec succès dans d'autres villes.

Donc, appel à toute la population de Joliette! Nous devrons être généreux, très généreux même pour faciliter la tâche de la Croix-Rouge. Ceci veut dire que lundi soir, le 9 avril, nous serons à la maison, que notre don sera prêt et que si on nous demande pour travailler comme solliciteur, nous *accepterons sans hésiter!*

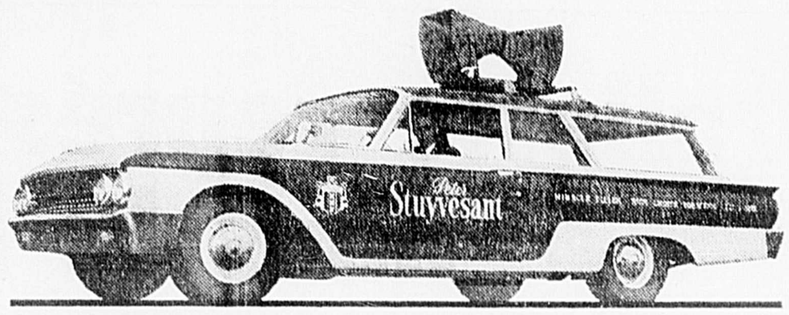

A VOTRE SERVICE • L'auto-studio P.S., munie de haut-parleurs, est mise gratuitement par Peter Stuyvesant à la disposition de tous les clubs et organisations qui désirent l'utiliser pour des pique-niques, réunions sportives, parties de football et de base-ball, rassemblements, etc. Pour tous renseignements, s'adresser à:
Auto-studio P.S., Peter Stuyvesant, Case postale 1255, Station O, Montréal, P.Q.

PS 43FF62

S'ASSURER DE
Wawanesa
C'est être à la page
LES TAUX SONT BAS
LES PAIEMENTS RENDUS FACILES
LES RÉCLAMATIONS PAYÉES RAPIDEMENT

TAUX RÉDUITS qui vous FONT ÉCONOMISER
Nous examinons toutes les catégories de risques et les jugeons selon leur mérite.

DIX MOIS POUR PAYER LA PRIME
C'est un avantage appréciable au budget.

LES RÉCLAMATIONS SONT PAYÉES RAPIDEMENT
Service au bureau même, aucun délai.

NOMBREUX BUREAUX DE SERVICE
Plus que toute autre compagnie. Service rapide, directement de "la compagnie à l'assuré".

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC
Wawanesa
LA COMPAGNIE QUI ASSURE LE PLUS D'AUTOMOBILES DANS LE QUÉBEC

REPRESENTANT-RESIDENT:
JACQUES GAUTHIER
80, BLVD ANTONIO BARRETTE TELEPHONE: 6-8368

Décès Roch

A Joliette le 22 mars à l'âge de 63 ans est décédée Mme J.-Antonio Roch, née Victoire Malo demeurant à 735 rue De Lanaudière. Les funérailles ont eu lieu lundi le 26 mars des Salons Omer Landreville 674 St-Louis à l'église St-Pierre où le service fut célébré à dix heures. Inhumation au cimetière de Joliette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Borduas (Gertrude), Mlle Marie-Paule Roch, M. et Mme Fernand Roch (Dolorès Lafrenière), M. et Mme Gérard Lépine (Fernande), M. et Mme Omer Latendresse (Pierrette), M. et Mme Joseph Déziel (Jeannine), demeurant en France et M. et Mme Gérard Blanchard (Denise). Elle laisse également ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mlle Marie-Anne Malo, Mlle Albertine Malo, M. et Mme Lorenzo Beaudoin (Clara), M. Rosaire Roch, Mlle Yvonne Roch, Mlle Hélène Roch, M. et Mme Eugène Gaudreault et M. et Mme Henri Terrien (Mathilda), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Sincères condoléances.

ATTENTION!!! ATTENTION!!!

1. 500 étiquettes gommées pour $1.25. Avec votre nom et adresse. Echantillons GRATIS.
2. "LISEZ ET VOUS DORMIREZ" le soir en vous mettant au lit. Brochure de 32 pages $0.35
3. Magnifique photo, grandeur 8" x 11", en riches couleurs naturelles, du Pape actuel JEAN XXIII, pour seulement $0.35

SPECIAL: Les trois item livrés pour seulement $1.75

Adressez mandat postal à
La Photo Religieuse
Case 247, Joliette, Qué.

Croix-Rouge Section St-Jacques, St-Alexis, Ste-Marie

Le notaire Geo. Beaudry, président de la Campagne de souscription de la Croix-Rouge Section St-Jacques, St-Alexis, Ste-Marie Salomé informe le public que les 2 et 3 avril soit lundi et mardi prochain seront les dates fixées pour la campagne de souscription dans ces paroisses. Prière à tous de bien accueillir les solliciteurs et si par hasard, il y a des gens qui ne sont pas personnellement vus et qui voudraient faire leur part pour cette oeuvre magnifique ils n'ont qu'à s'adresser aux officiers de la Croix-Rouge.

M. l'abbé Marcel Houle en deuil de de son père

A Joliette, le 24 mars 1962 à l'âge de 64 ans est décédé subitement, M. Joseph Houle époux de Josephine Pelletier, Il était le père de M. l'abbé Marcel Houle, professeur au Séminaire de Joliette et demeurant à 88 rue Papineau, Joliette. Les funérailles ont eu lieu ce matin mercredi le 28 mars des Salons Garceau, Perreault et Garceau Inc. pour l'église du Christ-Roi où le service fut célébré à 10 heures. Il laisse dans le deuil: outre son épouse, ses enfants Marc (Marcelle Beaucage) de St-Cuthbert, Fernande (Jacques Beaucage) de Montréal, l'abbé Marcel Houle de Joliette, Lilianne (Jean-Guy Boivin) de Joliette, Mlle Berthe Houle de Joliette, M. Henri Houle de Joliette. Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Damien Houle de Montréal, M. et Mme Olivier Houle de Joliette, Mme Hormidas Amyot (Rosilda) de Montréal, M. et Mme Georges Morel (Albertine) de Joliette, Mme Vve Octé Houle de Joliette, M. et Mme Paul Pelletier de San Francisco, M. Aimé Péloquin de Montréal, M. Evariste Rivard de St-Robert de Richelieu, cinq petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Sincères condoléances.

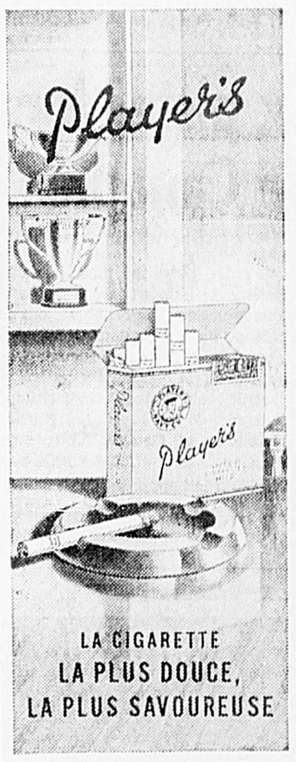

Maison à vendre
848, Notre-Dame Joliette
Bungalow, 6 app., avec cave. Visite à partir du 26 mars
2 h. à 4 h. et 7 h. à 9 h. p.m. Conditions' $16,000.00 comptant
Tél. 6-4486 — Le soir PL. 3-3047

Un pont sur le St-Laurent à Trois-Rivières

Le gouvernement provincial a autorisé la Corporation du pont de Trois-Rivières, une compagnie privée sans but lucratif, à contruire un pont sur le St-Laurent entre cette ville et St-Angèle, sur la rive Sud.

Le pont projeté serait d'une longueur de 9,000 pieds, coûtera environ $25,000.00 et les travaux de construction devraient commencer l'an prochain.

ST-JACQUES

(D.N.C.) — PARTIE DE CARTES: — Partie de cartes au profit de l'Amicale St-Louis de France, samedi le 31 mars à 8 heures p.m. Nombreux prix de présence et un prix par table. Bienvenue à tous à l'Ecole Esther Blondin. S.V.P. apporter votre jeu de cartes.

M. M. ARNAULT
gérant

SINGER SEWING MACHINE
VENTE — SERVICE
DE REPARATION
— SUR —
ASPIRATEURS
ET POLISSEURS
MACHINES A COUDRE
Cercle de Couture Singer
388, Notre-Dame
PL. 6-6100 Joliette

SOUPER EN L'HONNEUR DES GOUVERNEURS DU JEUNE COMMERCE INC.

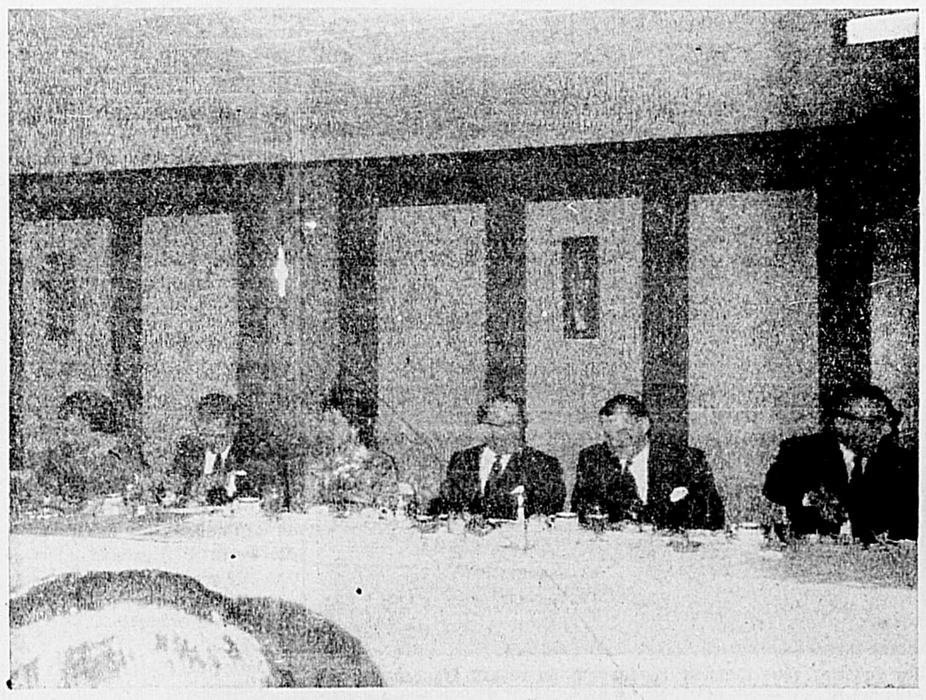

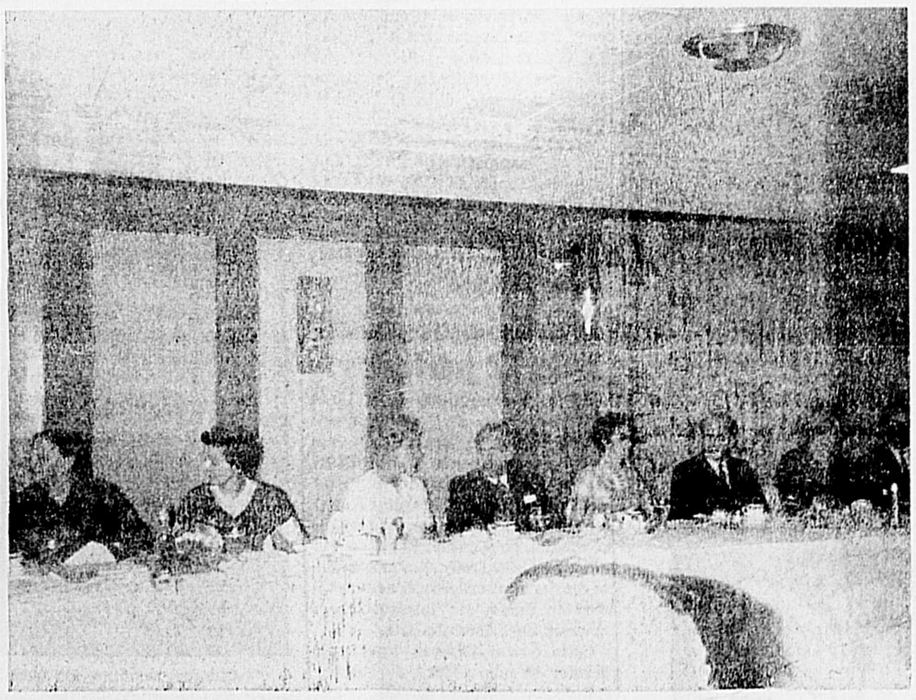

On aperçoit sur la photo, les gouverneurs du J.C.: MM.Roger Cloutier, Champlain Lépine, Camille Roussin, Paul Desrochers, président honoraire, Martin Forest, Jean Lacombe et leurs épouses. M. Jacques Laroche, président du J.C. et Mlle Réjeanne Piouffe.

Samedi soir dernier, à l'hôtel Joliette avait lieu sous les auspices du Jeune Commerce, une réception pour honorer leurs gouverneurs.

En plus d'une généreuse contribution financière, les gouverneurs ont fourni durant toute l'année de judicieux conseils aux directeurs du Jeune Commerce Inc. Dans son discours, M. Jacques Laroche n'a pas ménagé ses remerciements à leur égard et a manifesté le désir de les garder comme gouverneurs durant une autre année.

Après l'allocution de M. Paul Desrochers, président honoraire du J.C., on remit un trophée à M. André Desrosiers, gagnant local du débat oratoire. Etaient également présents à cette soirée, les gagnants de Berthier, St-Eustache et St-Jérôme.

Il y eut ensuite discours de ces différents orateurs; après délibération du jury, M. Roger Caron de Berthier fut choisi comme gagnant régional.

Cette soirée fut des plus réussies et, on le sentait bien, était le fruit d'efforts fournis par la direction du Jeune Commerce et par ses membres.

G. DION
Prélart
119, Place Bourget nord (voisin de la Prison, Joliette)
Spécial
TUILE DE CAOUTCHOUC 17¢ ch.
TUILE INCRUSTEE 7½¢ ch.
Téléphone: PL. 6-6632

Clinique Des Rosiers
Mme Denise Desrosiers
Electrologiste Diplômée de Hoffman, N.Y.
Enlèvement définitif des poils superflus par électrolyse
seul traitement reconnu par les autorités médicales
• Traitement sans danger, sans douleur, sans suites fâcheuses
A St-Félix-de-Valois
67, Chemin Joliette
Tél. 889-5596
A Joliette (lundi)
SALON FORTIN
140, St-Charles sud
PL. 3-5454

Nouvelle adresse
SALON DE COIFFURE
Claire Perreault

45, Place Bourget sud
(édifice Emile Landreville, ferblantier)
Joliette Tél. PL. 3-5361

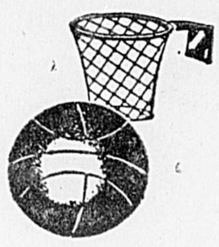

LE SPORT ET SES VEDETTES

BASEBALL A JOLIETTE

Joliette représentée par les Mousses, dans la Métropolitaine Jr

Samedi soir dernier, les représentants des Mousses de Joliette se rendaient à Sorel, assister à une assemblée de la Ligue Métropolitaine Junior du président Léon Martel et laissaient à savoir aux autorités, leur désir de se joindre à cette organisation, pour l'été 1962. Cependant, les joliettains n'étaient pas les seuls à vouloir faire partie de ce circuit puisque Montréal-Est et Laval des Rapides étaient également représentés à cette assemblée. Comme les autorités manifestaient leur intention évidente de n'admettre que six équipes, il se trouvait qu'il y avait une équipe de trop et en conséquence un vote secret fut pris; et les heureux élus furent Joliette et Montréal-Est. L'équipe de Laval des Rapides devant de toute nécessité se retirer.

Les équipes qui composeront les cadres de la Ligue sont donc les suivantes: Terrebonne, Sorel, Valleyfield, Ville Lasalle, Joliette et Montréal-Est. Par la même occasion, on en profita pour voter un calendrier de 30 joutes chaque disputant 15 de ces joutes sur son propre terrain et les 15 autres à l'extérieur. Pour ce qui a trait aux joutes locales elles seront, comme par le passé, disputées chaque jeudi soir.

Il va sans dire que le calibre de jeu sera plus fort que celui de l'an dernier et comme la direction des Mousses de Joliette ne veut pas que son club tire de l'arrière dans cette nouvelle ligue, elle n'a pas tardés à engager le meilleur des instructeurs de notre région, M. Gaby Dénommé, qui par son expérience, sa fougue et son éternel désir de vaincre devrait conduire son équipe aux premières positions du circuit. Et pour en arriver là il est fortement question qu'il fasse signer des contrats à des joueurs comme Jean Gagnon, Michel Beaudry, Normand Desjardins, Bernard Demers, Pierre Granger, Pierre Racette et plusieurs autres.

Michel Nadeau, publiciste

P.S.: La semaine prochaine: Les Mousses à l'entrainement.

CHRIST-ROI GAGNE LES ELIMINATOIRES DE LA LIGUE JUVENILE

De gauche à droite: M. Bolduc, R. Gendron, M. Bourassa, N. Fleury, N. Gagnon, J. Laporte, secrétaire des loisirs, R. Filiatrault, D. Lajeunesse, J. Cadieux, P. Ducharme, A. Héroux, S. Durand, R. Rivest et J.P. Sicard.

Même si l'équipe de St-Pierre a terminé la saison régulière avec le championnat, ses joueurs ont dû baisser pavillon devant la détermination des joueurs de Christ-Roi durant les séries éliminatoires. En effet dans une finale de sept parties au maximum, Christ-Roi y est allé de quatre victoires consécutives, décrochant ainsi le trophée attaché à cette compétition. Félicitations à tous les joueurs de cette équipe!

Elections annuelles de l'Association de Chasse et Pêche de la région, le mercredi 4 avril

C'est en effet le mercredi 4 avril prochainà 8 h. 30 que se tiendront à la Salle Simon de l'Hôtel Joliette les élections annuelles de l'Association de Chasse et Pêche de la région de Joliette Inc. Au cours de la soirée, il y aura également projection de vue animées, ainsi que tirage de nombreux prix de présence pour les membres en règle.

Par la même occasion, le nouveau bureau de direction élu devra prendre une décision au sujet de la visite de M. Richmond Pelletier, directeur du Club de Pêche Molson, qui sera de passage parmi nous le 9 mai prochain pour l'attribution de prix mérités par deux de nos concitoyensMM. Laurent Désilets et Marcel Brazeau, dont les prises ont été primés au concours annuel de pêche Molson.

Tous les membres sont donc conviés à cette importante réunion, qui aura lieu, répétons le, le mercredi 4 avril prochain à 8 h. 30 à la Salle Simon de l'Hôtel Joliette.

$77,500. en bourses à six pistes lors du 6ième "Circuit Juvénile Canadien"

Près de 3,000 formules ont été envoyées aux différents propriétaires canadiens, depuis le premier janvier 1962, de poulains et pouliches ambleurs de 2 ans en vue de participation au fameux "Circuit Juvénile Canadien" doté d'une bourse totale de $77,500.

La première tranche du Circuit sera présentée à la piste Old Woodbine à Toronto, le 13 juillet et suivront dans l'ordre Québec, 22 juillet, Connaugt Park, 4 août, Trois-Rivières, 19 août, Parc Richelieu, 1er septembre et Blue Bonnets, 29 septembre. Les propriétaires ont jusqu'au premier mai inclusivement, pour faire parvenir les formules remplies.

Cette année, quelques quelques changements majeurs ont été apportés dans l'organisation de ce circuit et le principal est le retour de la piste de Old Woodbine à Toronto Après une abstention d'un an, les promoteurs de la plus populaire piste d'Ontario ont réalisé que cette classique était des plus sensationnelles et qu'il était, sans aucun doute, impérieux et présenter au public une épreuve de cette envergure.

D'autre part, les pistes de Jonquières et Sherbrooke, à cause de leur situation géographique, ont décidé de se retirer pour le moment. Toutefois, il n'y aura aucune diminution de la valeur financière du Circuit, cela grâce à la participation directe de la United Harness Horsemen of Canada. Cette organisation, en effet, contribuera $10,000 à la bourse totale.

Avec le grand nombre de poulains et de pouliches de deux ans présentement à l'entrainement à toutes les pistes du pays, on s'attend à un record dans les inscriptions. Les frais se chiffreront à $18,000 tandis que l'évaluation des frais de départs aux pistes seront dans les $8,000. En ajoutant ces deux montants à la part des promoteurs de $41.500 et à la contribution de la United Harnesse Horsemen of Canada, l'on obtiendra la fabuleuse somme de $77,500 pour les six présentations.

C'est dire en résumé que le sixième "Circuit Juvénile Canadien" est un succès assuré et qu'il contribuera au développement phénoménal des courses sous harnais au Canada.

LES EMPLOYES DE L'IMPERIAL TOBACCO A LA "CABANE"

Samedi dernier, les employés locaux de l'Imperial Tobacco membres de la section 305 de l'Union Internationale des ouvriers en tabac, assistaient à leur traditionnelle "partie de cabane" qui a été tenue à St-Ambroise de Kildare, sur la propriété de M. Fernando Laporte. Tous se sont amusés ferme, et la photo ci-dessus nous fait voir les invités pour la circonstance, en compagnie des officiers de la locale 305 et nous remarquons, de gauche à droite: MM. Georges Beaudry, de Joliette; Rosaire Lebeau et René Rondou, officiers de l'Union Internationale, Fernand Lepage, président de la locale 305, John Purdy, directeur canadien des Unions Internationales pour ouvriers en tabac, Léo Boucher et Mmes René Rondou et Rosaire Lebeau. Tous se sont déclarés enchantés de cette petite réunion intime.

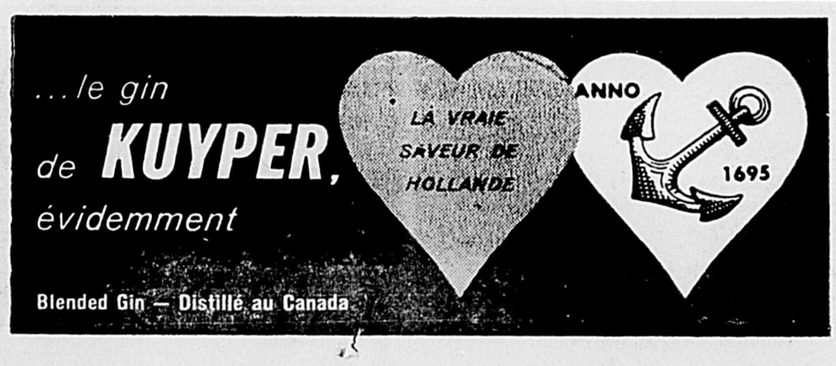

Ballon-balai à St-Jacques

Les Francs-Copains de St-Jacques, ont remporté leur 2e victoire consécutive dans la finale de 3 dans 5 au compte de 2 à 1, contre les As de St-Roch. Le sommaire de la joute; Rolland Beaudoin donna l'avance à St-Jacques à 10.09 minutes de la 1ère période, sans aide. La défense Fernand Laurin assisté par Beaudoin et E. Sincerny a enrégistré le but gagnant à 10.41 minutes du 2e engagement. Le seul but des As compté par Marsolais sur une échappée, qui arriva seul devant le gardien de buts à 11.03 de la 3e période, assisté par Lacombe.

Marcel Desrochers gardait les filets des Francs- Copains a effectué 20 arrêts contre 18 pour Marien des As.

Dix punitions données par les arbitres Marsolais et Complaisance dont 6 à St-Jacques et 4 à St-Roch. Les F.C. menant la série 2 à 0, sont confiants de remporter la Coupe Inter-Paroissiale, dans la prochaine partie qui sera jouée vendredi soir, le 30 mars, au Centre Paroissial de l'Epiphanie. Je vous donnerai le rapport de cette joute dans le prochain numéro.

G. Sincerny

Ligue Joliette

Partie-marathon de 12 périodes

La série semi-finale de la Ligue de ballon-balai de Joliette a pris fin d'une façon dramatique hier soir, alors qu'après 2.05 minutes de jeu dans la 12e (douzième) période, le "Gros" Georges Roy a saisi une passe de son homonyme Normand, pour enfiler le ballon derrière un Gaby Drainville tout ébahi, et ainsi s'assurer le droit de rencontrer en finale, les formidables équipiers de l'Hôtel Joliette.

Cette joute disputée lundi soir dernier et qui a duré 4½ heures éclipse un record de durée qui avait été établi il y a exactement cinq ans, alors que les équipes aux prises étaient l'HôtelSt-Louis et l'Hôtel Joliette, laquelle joute n'avait duré que onze périodes. (Oui rien que 11 périodes).

Les autres compteurs de cette joute ont été: pour les vainqueurs Jacques Amyot et pour les perdants, (tiens, un revenant) André Lavallée.

La série finale débutera lundi soir prochain, et se continuera mardi puis, si une troisième joute est nécessaire, la date en sera fixée plus tard. De toute façon, vous êtes invités à assister à la première joute opposant les Bolides de l'Hôtel Joliette aux Canadiens de Molson, lundi soir prochain à 7 h. 15 précises à l'arena locale, et nous pouvons vous assuré à l'avance que vous en aurez pour votre argent.

Troisième tournoi annuel intérieur de l'Association des Archers de Joliette

Le comité des Tournois de l'Association des Archers de Joliette invite cordialement tous les adeptes du tir à l'arc, à participer à son 3e tournoi annuel intérieur, qui se tiendra au gymnase du Séminaire de Joliette, dimanche, le 8 avril prochain.

Tous connaissent la vogue que connait ce sport dans notre région, et ils savent également que tout en étant pratiqué par chacun des membres de la famille, il procure une récréation saine, tout en développant des aptitudes physiques remarquables.

Comme ce tournoi coincidera avec l'inauguration officielle de la salle de tir automatique, la direction en profite donc pour inviter tous et chacun, soit comme participant ou comme spectateur.

De nombreux prix seront décernés aux vainqueurs, en plus des deux trophées de tir par Equipes. Tous sont priés de donner leur nom comme participant avant le premier avril afin de permettre aux organisateurs de former les équipes. On vous invite également à retenir vos billets pour le souper, le plus tôt possible, car le nombre est limité.

Le souper aura lieu au CHALET DES ARCHERS

PROGRAMME DE LA JOURNEE

9 h. 30 a.m. Enregistrement
10 h. 15 a.m. Pratique
10 h. 30 a.m. Début du Tournoi (Repas légers sur les lieux)
7 h. 00 p.m. Souper au Chalet des Archers
8 h. 00 p.m. Remise des Trophées et partie récréative

TOURNOIS

Joliette Round: 60 flèches, 20 verges, cible 16". Tournoi par équipes (4): 60 flèches, 20 verges cible 16".

Ligue des Quatre Saisons:

Big Six:

H. Desmarais	161
M. Lépine	153
G. Arpin	152
J.-Y. Raynauld	147
R.-H. Perreault	144
Ry Gauthier	142

NOS CHAMPIONS A RADIO-CANADA

Chaque semaine, de grandes vedettes vous donnent rendez-vous au réseau français de télévision de Radio-Canada. Les champions de la Ligue nationale de hockey sont de celles-là. En effet, le samedi soir à 8 h. 45, des milliers de téléspectateurs se retrouvent devant leur appareil pour assister aux matches de Canadiens. Sur cette photo, sont réunis au grand complet les membres de l'équipe 1961-62 devant le trophée Prince de Galles, emblème du championnat de la Ligue. Rangée du haut, de gauche à droite: Larry Aubut, entraîneur, Camil Desroches, Bill Hicke, Robert Rousseau, Frank D. Selke et Andy Galley, entraîneur; seconde rangée, dans le même ordre: Ralph Backstrom, Claude Provost, Al MacNeil, Dickie Moore, Gilles Tremblay et Marcel Bonin; troisième rangée: Phil Goyette, Jean-Claude Tremblay, Lou Fontinato, Jean Béliveau, capitaine, Tom Johnson, Jean-Guy Talbot et Don Marshall; en avant: Bernard Geoffrion, Toe Blake, instructeur, Frank J. Selke, gérant, Jacques Plante, le sénateur Hartland de M. Molson, Kenneth Reardon et Henri Richard.

Le sport en vrac

par RENE LAPOINTE

Dans la Ligue de ballon-balai de Joliette, c'est Georges Roy, qui amis fin à la joute marathon de 12 périodes lundi soir dernier, alors que à 2.05 minutes de cette période il logeait le ballon derrière Gaby Drainville, après l'avoir reçu de Normand Roy... Bravo Georges, pour un poids lourd de 2... quelques livres, tu as montré une bonne condition physique... C'est de plus un triomphe d'équipe, car il parait que les "autres gros hommes" des Canadiens ont démontré une résistance hors-pair et pour le nombre de lancers effectués vers les buts de Gaby, en comparaison de ceux effectués vers les buts de Arbour, ils peuvent être très heureux d'être sortis vainqueurs... Le jeune étudiant Red Berenson, qui a signé un contrat professionnel avec les Canadiens de Montréal, s'est mérité la confiance de ses patrons par son jeu intelligent à l'offensive et à la défensive; c'est une précieuse acquisition et nul doute qu'il fera sa marque dans la L.N.H. la saison prochaine... Johnny Bower a démontré dimanche soir dernier, qu'il n'était pas "brûlé" en effectuant 50 arrêts contre les Bruins de Phil Watson... A l'heure où nous écrivons ces lignes, la 1ère joute de la semi-finale entre les Canadiens et les Hawks n'est pas encore disputée, mais je favorise quand même les Canadiens pour l'emporter... Le nombre de joutes importes peu, en autant qu'ils l'emportent... Même si je suis confiant que le gardien de buts Glenn Hall, va faire son possible pour empêcher les gros canons de le prendre en défaut... Les Canadiens, Jacques Plante (le capitaliste) en tête, Lou Fontinato le policier; Jean-Guy "la comète" Talbot; Don "l'opportuniste" Marshall; Bernard "le boomer" Geoffrion; Jean "le gros bill" Béliveau; les Jean-Claude et Gilles Tremblay; Claude "Joe" Provost et tous les autres, ont tout simplement trop de classe pour les visiteurs, si ce n'est "la comète blonde" Bobby Hull... lequel incidemment a réussi ce qui semblait impossible pour tout autre joueur que ceux des Canadiens, réussir 50 francs buts en une saison... Comme l'a si bien dit Bernard Geoffrion samedi dernier, les joueurs du Chicago "vont y goûter"... La ville de Joliettte sera encore représentée dans une ligue junior organisée la saison prochaine, alors que nos Mousses évolueront dans la Métropolitaine Junior du président Léon Martel et devinez qui sera l'instructeur de l'équipe? Nul autre que le fameux [illegible] Gaby Dénommé... Incidemment, Gaby continue quand même son travail comme éclaireur des Anges de Los Angeles et s'il se trouve parmi nos jeunes quelques prospects, il saura bien les dénicher... Félicitations à Gaby et le connaissant comme nous le connaissons, nous sommes assurés qu'il [illegible] la Direction des Mousses lui donne "carte blanche" il saura bien [illegible] [illegible] obtiendra le meilleur de tous et chacun. Cet après-midi, les représentants de la presse, les commentateurs sportifs de la radio et de la télévision seront reçus par les autorités de notre Ville; en plus de la visite du Séminaire qui débutera vers trois heures, nos visiteurs seront conviés à une "partie de cabane"... Une heureuse façon de joindre l'utile à l'agréable... Sur ce, bien à la prochaine et bonne santé...

Ligue des Sportsmen:

Big Six:

H. Desmarais	154
R. O'Rourke	141
A. Forest	139
G. Clark	139
J.-G. Pétrin	139
R. Lambert	138

Si vous avez un zèle amer et l'esprit de brigue dans votre coeur, évitez la complaisance en vous-même. (Jac. 3, 14)

UN PROBLEME DE STATIONNEMENT ?

(Suite de la 1ère page)

1 — LE PROBLEME EST MAL POSE

Tout d'abord il importe d'éclaircir une longue question préalable qui fausse la perspective et c'est malheureusement ce seul point de vue qu'on a mis en lumière jusqu'ici.

On ne parle que de la Place du Marché (vaudrait-il mieux rayer ce dernier mot puisque le marché n'est plus?) où le problème du stationnement rendrait la situation catastrophique. Catastrophique pour qui? Pourquoi la Cité à grands frais, supportés bien entendu par tous les contribuables et non pas seulement par ceux qui en profiteraient, s'évertuerait-elle à conserver de force le commerce sur la place du marché? Voilà une chose qui n'est pas dans son rôle.

Il y aussi des marchands ailleurs dans la ville et on les ferait payer pour favoriser leurs concurrents? Il y a aussi le simple citoyen, le petit propriétaire. Que penseront ceux des quartiers neufs qui paient seuls et de leurs seuls deniers le pavage de la rue et le trottoir devant leurs demeures, en voyant la Cité leur faire payer le coût d'un stationnement collé sur le centre alors qu'il y en déjà un à côté.

Libre aux intéressés qui désirent accéder par leur porte arrière à un stationnement sur lequel ils pourraient ouvrir des montres (vitrines), de l'acheter et construire eux-mêmes. Si ils devaient le payer, ils seraient peut être moins en faveur. Qu'on ne vienne pas nous taxer d'être rétrogrades. Est-ce la Cité de Montréal qui a acheté un terrain de stationnement pour Morgan ou pour Dupuis Frères?? Et pourtant il y a Montréal un problème de stationnement autrement grave qu'à Joliette.

D'ailleurs sans sortir de Joliette on peut déjà trouver des exemples des particuliers qui, désirant un stationnement à domicile, ont réglé eux-mêmes leur problème sans demander le support financier de leurs concitoyens:

M. Barrette se construisant un vaste édifice rue Manseau et désirant un stationnement rapproché, l'a aménagé au rez-de-chaussée; je suis certain que l'idée n'a même pas effleuré son esprit de demander à la Cité de lui construire un stationnement à l'arrière; pourtant celà lui aurait sauvé de grands frais.

Les chirurgiens de Joliette se bâtissant un centre médical auraient préféré sans doute avoir pignon dans le centre et je crois même qu'ils avaient un endroit en vue. Mais voulant un stationnement tout près pour leurs clients (et ça se comprend, ce sont des malades), il ne leur est jamais venu à l'idée de demander à la Cité qu'elle leur déblaie un espace au centre, et ils se sont installés à un endroit excentrique où ils pouvaient acheter un terrain assez grand.

On parle souvent de l'avènement d'un centre d'achats. On le regarde (toujours dans la même fausse perspective) comme l'ange de la mort du commerce à Joliette, car il s'établirait prétenduement hors des limites de la ville; et alors un terrain de stationnement encore plus près serait le barrage érigé devant le spectre menaçant du supermarché. Menaçant pour qui? Certainement pas pour la Cité et les citoyens de Joliette.

II — UN STATIONNEMENT ENCORE PLUS PRES DU CENTRE QUE CEUX QUE NOUS AVONS DEJA, FAVORISE-T-IL LE BIEN PUBLIC OU LE BIEN PARTICULIER?

C'est ici que vous voyons poindre l'oreille du bien particulier. Il faut tout de même concéder à ces constructeurs de centres d'achat une once de bon sens; ce sont des hommes d'affaires. Pourquoi croire qu'ils bâtiraient à St-Guillaume ou à Pic Dur? Il y en a dans les limites de la ville des terrains pour un centre d'achat, et si il se construit, c'est dans la ville qu'il se construira, Et alors du point de vue de la Cité de Joliette c'est une aubaine: décongestionnement du centre, nouvelles taxes à percevoir. Que les inquiets, pour assurer leur sécurité, le construisent eux-mêmes ce centre d'achats. Ils se feront ainsi concurrence à eux- mêmes, et si abandonnant le centre, le client se présente au centre d'achats, ce sera encore d'eux qu'il achètera.

III — LES MESURES DEJA PRISES AVEC PREVOYANCE PAR NOS EDILES SONT AMPLEMENT SUFFISANTES POUR L'INSTANT ET POUR NOMBRE D'ANNEES A VENIR ET PAR CONSEQUENT LE BIEN COMMUN N'EST PAS EN CAUSE; LE STATIONNEMENT EST UN PROBLEME QUE LA CITE A DEJA RESOLU

Est-ce à dire que la Cité de Joliette comme telle doit se désintéresser complètement du stationnement? Non pas. CELA VEUT DIRE QU'ELLE S'Y EST DEJA INTERESSEE ET A DEJA TROUVE UNE SOLUTION SATISFAISANTE dont le coût raisonnable ne la rendait pas incompatible avec le bien public. Elle s'est tenue dans les limites du raisonnable.

Tout joliettain sait très bien qu'il n'y a un peu de congestion au centre de la ville que le vendredi. Et pourquoi celà? Parce qu'on n'utilise pas les stationnements existants et gratuits (si on en fait d'autres qui seront payants, les utilisera-t-on plus?).

Vendredi soir le 23 mars 1962 je suis allé au stationnement de la Cathédrale à 8 h. 30 p.m. Il y avait onze autos et un camion!

Et dans la rue? Il parait qu'on aime beaucoup stationner dans la rue à Joliette et que certains s'installent le vendredi soir avec femme et enfants à un poteau payant — Place Bourget pour regarder passer "le monde".

Eh bien, rue St-Charles, entre Manseau et St-Viateur, il y avait en tout et partout sur les deux côtés de la rue, quatre (4) autos! Au stationnement de l'Académie guère plus.

Et l'on viendra nous dire que nous avons un problème de stationnement, et l'on fera assez de représentations à nos échevins en ce sens qu'on dirait qu'ils vont finir par le croire!

Et l'on voudra nous faire avaler que la Cité doive dépenser des centaines de mille dollars afin que les gens stationnent dans les magasins mêmes ou puissent boire une "liqueur" à la "fontaine" du 15 ¢ sans avoir à sortir de leurs autos?

Est-ce qu'on exagère pas, un peu, pas mal? Nos stationnements actuels, ils le sont, collés sur le centre! Celui de la Cathédrale est à peine à 900 pieds (pas 9 milles) du marché. Celui de l'Académie est presqu'aussi proche. On pourra très bientôt, parait-il, stationner autour de la prison.

On sort parfois un argument qui ne tient pas debout: "Les gens ne veulent pas aller à ces stationnements". C'est un comble qu'on ne veuille pas marcher de ces endroits jusqu'au centre. C'est à croire qu'il y a 99% de culs-de-jatte parmi les automobilistes. La Cité devra-t-elle fournir les porteurs et les chaises à porteurs? C'est le cas ou jamais de citer notre proberbe local: "Allez porter mes f... à la station!"

La Cité a fait son devoir sur le problème du stationnement, et c'est maintenant son devoir de ne pas se plier à des demandes ridicules.

Construire a coût fantastique un stationnement à peine plus rapproché de 300 à 400 pieds que ceux déjà existants et qui ne coûtent pratiquement rien? Foutaise! Vous allez à Montréal et êtes satisfaits quand vous stationnez à ½ mille de votre but, et en payant. Pourquoi ne serait-on pas satisfait à Joliette de stationner à moins de cent longueurs d'auto de la Place Bourget?

Ce qu'il faut faire dans la présente conjoncture, c'est l'éducation du public. Le civisme ça doit exister, et ce n'est pas la Cité qui doit payer parce que les gens ne veulent pas le pratiquer.

Que des affiches soient installées partout par la Cité et aussi par les marchands dans leurs vitrines, indiquant clairement où l'on peut stationner, que l'on délivre une circulaire sur le sujet à chaque client à sa sortie du magasin, que nos agents aient instruction de diriger autant qu'ils le pourront, le public vers ces endroits. Que de plus, les soirs d'affluence (le vendredi), on mette un agent de faction aux terrains de stationnement de façon à rassurer ceux qui craignent d'être volés (on m'a déjà apporté cette objection au stationnement près de la Cathédrale). Et qui sait, si — à la longue, on n'obtiendra pas d'excellents résultats? Le client a toujours raison; c'est vrai pour le marchand; mais pour la Cité de Joliette c'est vrai jusqu'à un certain point seulement, dans les limites du raisonnable. Les clients de la Cité, ce sont tous les contribuables.

Enfin, qu'on n'invoque pas les besoins futurs quand les "parkings" existants et gratuits sont vides.

Que si un besoin d'agrandissement se faisait sentir plus tard, ne croyez-vous pas qu'on pourrait, sans avoir recours à de couteuses expropriations de terrains bâtis, en venir à une entente pour agrandir le stationnement de la Cathédrale? Combien logerait-il d'autos si il était prolongé jusqu'à la rivière?

Doutez-vous que le Séminaire de Joliette (qui parait-il n'a plus de constructions en vue), à l'appel de qui la Cité et la population de Joliette ont si généreusement répondu lors de la reconstruction, ne se fasse un plaisir de prêter à la Cité à de bonnes conditions le vaste terrain vacant qu'il possède près de la rivière et débouchant sur la rue de l'Etang?

Il faut féliciter nos édiles d'avoir ainsi été prévoyants et sages et d'avoir trouvé la solution raisonnable et peu coûteuse, bien avant que le problème ne devienne aigu. Ils ont trouvé des endroits tout près du centre et vacants, ne nécessitant aucune expropriation à des coûts prohibitifs. Ils n'ont qu'à continuer dans le même sens et avec les éléments qu'ils ont déjà en mains (nous avons indiqué des agrandissements possibles) l'affaire est réglée pour nombre d'années en avant. Pourquoi leur demander plus, leur demander le déraisonnable?

Qui, mais qui donc leur demande de jeter par terre des quadrilatères entiers et d'aménager des stationnements étagés? (voile-toi la face, ô Esthétique urbaniste!) On dirait qu'on envie les villes aux prises avec un problème aigu de stationnement.

A ce compte, je suggérerais de bâtir un "parking" à dix étages exactement à l'endroit du marché disparu. Ainsi pourrait-on, en restant assis dans son auto, faire ses emplettes du haut de ce "parking" en utilisant des ficelles qui communiqueraient directement aux comptoirs des magasins bordant la place.

Qu'on nous pardonne cette plaisanterie. Des tâches plus urgentes réclament les soins de nos élus. Je n'en veux pour exemple que celle de la construction d'une usine d'épuration, qui coûtera quelque chose (et ce nonobstant tous les octrois imaginables) et que la Cité sera très bientôt obligée de bâtir. Ce qui nous permettra pour nombre d'années à venir, de maintenir notre dette publique en honnête concurrence avec celles des autres cités, puisque l'idéal aujourd'hui semble être de toujours devoir au moins tout ce que l'on possède.

Mais Dieu merci, IL N'Y A PAS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT A JOLIETTE, et ce n'était même pas la peine d'engager une maison de spécialistes pour faire des expertises à ce sujet.

LUC FOREST

P.S. — Un mot sur le vieux marché: il ne s'agit pas de verser un pleur stérile sur ce bâtiment et peut être fallait-il qu'il disparaisse. Mais du seul point de vue de l'esthétique, ne valait-il pas cent fois cette horreur qu'est le "quinze cennes" (pas celui qui a brûlé, l'autre)?

AUTRE P.S. — A relire attentivement le compte-rendu des journaux, on a l'impression qu'advenant que les marchands paient eux-mêmes leurs stationnements, vu qu'ils n'ont pas le pouvoir d'exproprier, la Cité leur prêterait ses bons offices, et eux la rembourseraient ensuite du coût. Je me refuse à croire que la Cité se prêterait à une telle manoeuvre. Quoi!, je convoite la propriété de mon voisin qui ne veut pas me vendre; la Cité l'exproprie et me la revend ensuite. Où est l'intérêt public là-dedans? Jusqu'où ne pourrait- on pas aller en fait d'abus si l'on admet un tel principe? L.F.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

D.N.C. — SEMAINE DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE A L'ECOLE JESUS-MARIE — Sous la présidence de M. l'abbé Wilfrid Bérard et de Soeur M.-Paul-des Anges, directrice, s'ouvrait notre grande semaine annuelle de la Croisade eucharistique. Le Thème de l'année: "Aimer l'Eglise" a été expliqué dans toute son ampleur et vraiment pratiqué d'une manière plus convaincue. Chaque matin, c'était le rassemblement général des croisées des 4e, 5e et 6e années, pour exposer le thème particulier de chaque jour: "ma paroisse", "mon diocèse", "le Pape et le Concile", "les vocations", "les missions", et "Marie Reine des l'Eglise".

De jour en jour, les croisées étaient de plus en plus désireuses de s'instruire davantage sur l'Eglise du Seigneur-Jésus. Rassemblées autour du grand Frère Jésus par la messe et la communion quotidiennes, les croisées reflétaient une surnaturelle bonté.

Dans l'entr'aide et l'amitié, nous avons réalisé une exposition de différentes maquettes et d'affiches, résultat des efforts et labeur mutuels des croisées.

Une réception de Croisées et d'Apôtres clôtura cette semaine d'union plus intime avec notre Mère la sainte Eglise. En effet, dimanche après-midi, M. le curé Léo Hénault recevait 85 croisées et 30 apôtres. Contingent vraiment imposant n'est-ce pas?... toutes fières de s'enrôler dans la milice de Jésus-Hostie et prêtes à travailler pour la conquête de l'univers. Les paroles encourageantes de notre dévoué Pasteur ont été de nature à les convaincre davantage de leurs quatre lois: "Prie, Communie, Sacrifietoi, Sois Apôtre." Le chant était exécuté par des élèves de 6e et 7e années sous la direction de Mlle Jacqueline Beauchamp, institutrice.

Je remecie tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette semaine et félicite aussi les parents qui sont venus prier pour leurs enfants et encourager leurs travaux.

Denise Faucher, dir. de C.E.

U.C.F.R. — Le 19 mars dernier se tenait notre réunion régulière. A cette occasion ,le conseil avait invité Mlle T. Doucet, technicienne de la Cie J.P. Coats. Après la routine ordinaire de la prière des rapports de l'appel, M. le curé fut convainquant dans la partie religieuse, traitant de la charité sociale du travail de la femme hors du foyer, de l'éducation sentimentale de la jeune fille, sans oublier de mentionner le mot d'ordre du 25 mars, jour consacré à l'UMOFC, jour de prières et de sacrifices pour les membres.

Un appel spécial avait été adressé à nos jeunes demoiselles qui ont répondu favorablement. Environ 70 dames et jeunes filles étaient présentes à cette assemblée.

Nous aurons de nouveau l'occasion de nous rencontrer puisque le 2 avril, il y aura une démonstration de la machine à coudre PFAFF. 5 ou 6 de ces machines seront mises à notre dispositions pour les cours de couture qui auront lieu du 3 au 13 avril. Bienvenue à toutes les dames et jeunes filles de la paroisse.

NAISSANCE LAPOINTE — Dimanche le 25 mars a été baptisé Joseph, Sylvain, Ronald, enfant de M. et Mme Lionel Lapointe (Antoinette Goulet). Parrain: Ronald Lapointe. Marraine: Thérèse Lafleur, oncle et tante de l'enfant.

NAISSANCE GUILBEAULT — Le 22 mars 1962 a été baptisé Joseph, Claude, Yvon, enfant de M. et Mme Fernand Guilbeault (Germaine Archambault). Parrain et marraine: M. et Mme Claude Archambault (Yvette Auclair) oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mariette Archambault, tante de l'enfant.

NAISSANCE VENDETTE — A M. et Mme Gilles Vendette (Alma Morin) est née une fille Marie, Micheline, Sylvie baptisée le 25 mars. Parrain et marraine: M. Réjean Morin et Mlle Micheline Morin, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Micheline Vendette, cousine de l'enfant.

VOEUX DE SANTE — Nous souhaitons à notre vénéré Pasteur Son Excellence Mgr Papineau, hospitalisé à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette un prompt et complet rétablissement.

Nous nous unissons à leur famille pour souhaiter à tous les malades de la paroisse une guérison rapide et complète.

SAMEDI LE 31 — A RETENIR — C'est bien samedi soir prochain à 8 h. du soir qu'aura lieu la grande PARTIE DE CARTES DES DAMES DE L'UCFR. Cette soirée au profit des Oeuvres paroissiales s'annonce particulièrement importante, à cause du nombre imposant de livrets de tirage vendus et surtout à cause des nombreux et magnifiques cadeaux qui seront donnés. Venez prendre part à cette attraction et à beaucoup d'autres activités récréatives qui l'accompagnent. Venez tous, vous ne le regretterez pas.

AVIS IMPORTANTS — Voici quelques avis importants donnés du haut de la chaire: les confirmations auront lieu au mois de mai. On demande aux parents de ne pas mettre de luxe dans la robe des écolières communiantes. Mgr l'Evêque s'y oppose formellement. La robe régulière de l'école, s.v.p. ce qui est important, c'est la réception des sacrements et la belle fête-souvenir que vous ferez à la maison.

LES PARTIES DE CABANE— Elles sont commencées et souvent elles sont l'occasion de désordre et de beuveries dans certaines localités. Nous sommes sûrs que les paroissiens de St-Roch sont trop dignes pour se prêter à ce jeu dégradant.

LES MOTS CROISES DE L'ACTION POPULAIRE

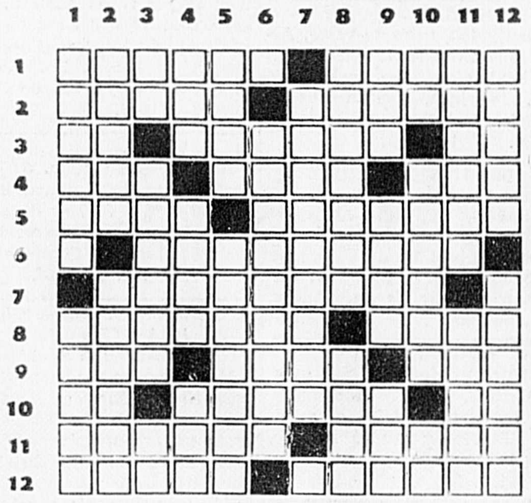

HORIZONTALEMENT

1—Qui est ou qui paraît épais, pesant. — Coffre en bois, en cuir.

2—Génie aérien, personnage de "la Tempête de Shakespeare" — Hache à un seul tranchant, pour fendre le bois.

3—Serge Mallette. — Personne qui fait étalage, parade de son savoir. — Saint.

4—Aride, qui a peu ou point d'humidité. — Eut à la main —Appareil sur lequel repose un navire en construction.

5—Un des Etats unis d'Amérique. — Ravagera.

6—Action judiciaire relative à l'exercice d'un droit immobilier.

7—Promptitude dans l'exécution, empressement, zèle.

8—Rendre moins dur. — Exister.

9—Grain de chapelet. — Est violemment irrité. — D'un goût acide et aigre.

10—Adverbe de lieu. — Ville de Suisse. — Avalé.

11—Petite entaille à la lame d'un couteau pour aider à saisir la lame avec l'ongle. — Instrument pour travailler un métal.

12—Titre du souverain d'Ethiopie. — Sorte de coiffure arrondie des Anciens.

VERTICALEMENT

1—Bâton noueux, beaucoup plus gros à un bout qu'à l'autre. — Ouvrier qualifié exécutant-la partie du gros oeuvre du bâtiment.

2—Casque en fer, en usage du XVe au XVIIIe siècle. — Qui est Dieu, qui lui appartient.

3—Conjonction. — Terminé en tête arrondie. — Consonnes jumelles.

4—Pièce où s'emboîte le soc de la charrue. — Juge et grand prêtre des Juifs. — Matière visqueuse et tenace.

5—Très petite île. — Mouchetées, rayées comme la peau du tigre.

6—Qui exerce une direction.

7—Petit linge avec lequel le prêtre s'essuie les doigts à la messe, au moment du lavabo.

8—Rapport fait de vive voix ou par écrit. — Cri des bacchantes.

9—Moyen par lequel on réussit. —Ancienne province du royaume de Sardaigne. — Posséda.

10—Consonnes doublées. — Coiffures rondes et plates. — A toi.

11—Ruban étroit dont on borde un vêtement. — Pierre dure servant de support à un pivot de rouage d'horlogerie.

12—Pénétra. — Palette de cuir ou de bois, avec laquelle on frappait jadis les écoliers.

Jean-Claude Langlois

Solution des mots croisés de la semaine dernière

HORIZONTALEMENT

1—CUVE — SALOPES
2—AN — RECLUSE
3—NEF — MOLESTER
4—LEPRE — URNE
5—TARIERE — ION
6—ORTIES — JOSUE
7—MOTET — VERSES
8—EUE — EPICEES
9—TERA — RATER
10—TRANSIGE — AME
11—ISOMERE — UT
12—ENTETER — NUES

VERTICALEMENT

1—CANE — OMETTRE
2—UNE — TROUER
3—FLATTERAIT
4—ER — ERIE — ANSE
5—EMPIETE — SOT
6—SCORES — PRIME
7—ALLER — VIAGER
8—LUE — EJECTER
9—OSSU — OREE — EN
10—PETRISSERA
11—ENOUES — MUE
12—SIRENES — METS

PLACEMENT RECOMMANDE Mars 1962

$575,000

Commission scolaire de St-Jacques

(Comté de Montcalm)

5%

Octroi du Gouvernement Provincial

$375,000

PROSPECTUS ET PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

Coupures de $500. et de $1000.

Bélanger Inc.

COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
762, Carré Victoria — Montréal
Tél. UN. 1-1461

JEAN BELAIR
Représentant
610, Bordeleau, Joliette
Tél. PL. 6-2380

ANDRE ARCHAMBAULT
Représentant
94, rue Des Sulpiciens, L'Epiphanie
Tél. St-Lin: 339
L'Epiphanie 832-2322

Réparation Télévision et Radio

Par des experts en technique *VENTE et SERVICE*

MEUBLES NEUFS ET USAGES

GASTON DAHER INC.

Appelez: PL 6-4852 le soir: PL 6-6614
122 sud, St-Chs-Borromée Joliette

Si vous avez: Tapis, carpettes, fauteuils, chesterfields à nettoyer

appelez à

ST-LIN 675 S 2-1

Nettoyeurs F.M.L. Enrg.

Nous nous ferons un plaisir de nettoyer, rénover vos tapis et meubles avec machinerie et méthode scientifique reconnue.

Nous rembourserons les frais interurbains si travail exécuté.

GRANDE VENTE Commencant vendredi le 20 mars - pour se terminer le 21 avril

CHEZ

Philippe Loyer 436 St-Viateur — PL. 3-5271

Voici quelques exemples des réductions formidables que nous vous offrirons:

Entièrement automatique (sans [illegible] garantie à vie. Rég. $489. En vente: **$395.00**

Entièrement automatique (sans disque), bras libre, secrétaire de luxe, garantie à vie. Rég. $449. En vente: **$395.00**

OMEGA: Modèle Bernina — Cabinet de luxe à 2 panneaux. Rég. $149. En vente: **$119.00**

AUSSI MACHINES USAGEES ELECTRIQUES, PORTATIVES OU AVEC MEUBLE. A COMPTER DE $29. EN PARFAIT ORDRE ET GARANTIES CONDITIONS FACILES SI DESIRE

Toutes ces machines sont garanties (Service compris)
En plus leçons de couture gratuites

Guitares électriques — Prix rég. $95.00. Réduction de 25%

Aussi: Autres modèles ordinaires à compter de $15.95 avec escompte de 20%

Radios — Tourne-disques: 15% d'escompte

Sets de chambre, rug tapis, poêles, refrigérateurs, moulins à laver Beatty, sommiers, matelas à ressorts de Blue Ribbon Bedding, lampes, couchettes d'enfants, carrosses Gendron et cadeaux pour toute occasion.

Mme Léon Gaudet

AMEUBLEMENT

191, De Salaberry, Joliette, Tél. PL. 6-4197

En face de l'école St-Jean-Baptiste

contre la **TOUX** causée par
Le RHUME ou la BRONCHITE
LES SUPPOSITOIRES
CREO - GRIPPE
MARC·O
FORMATS POUR ENFANTS et ADULTES
EN VENTE DANS LA RÉGION.

Petites Annonces

A VENDRE

● **MAISON A VENDRE**
Rue Papineau, 2 logis en briques, près école, église, avec garage double. Conditions à discuter, JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**
1 cheval noir pesant 1500 livres. S'adresser à M. Gabriel St-André, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-3467.

● **A VENDRE**
Moteur stationnaire à gazoline Continental M-330, remis à neuf. Planeur Alco 4 faces, 12 pouces. Bensaw Berlin 341 Ball Bearing, complet Série 86761 de marque Yaes. Moteurs électriques, 35 forces et 15 forces, 550 ampères. Camp d'été situé au Club Descôteaux. S'adresser à Fernand Laporte, St-Michel-des-Saints.

● **GARAGE A VENDRE**
Station de service, réparations générales, équipement complet, situé route no 2, entre St-Sulpice et Lanoraie. Conditions exceptionnelles, cause de maladie. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**
Sucrerie de 2000 chaudières en aluminium avec évaporateur "Dominion". Tracteur "L A Case", pelle hydrolique, comme neuf, en très bonne condition. S'adresser René Trudel, St-Esprit (Montcalm), Tél. 839-2623.

● **A VENDRE**
Maison de 5 pièces, face au fleuve, très beau site. S'adresser 499, Notre-Dame, St-Sulpice.

● **A VENDRE**
2 planteurs à tabac avec coffre à engrais; herse à roulettes, 26 roulettes de 16 pces, Cockshutt, vendu par Antonio Mondor, Lanoraie, Co. Berthier, Tél. TU. 7-2576, vendeur autorisé.

● **A VENDRE OU A LOUER**
Bowling, 6 allées, ultra-moderne, avec restaurant, situé à St-Michel-des-Saints, comté de Berthier. Pour informations, Tél. PO 8-9814, Montréal.

● **A VENDRE OU A ECHANGER**
A vendre ou à échanger pour un camion de 1 ou 2 tonnes, un sedan Ford Delivery 1958. Bon état mécanique. S'adresser à M. Georges Scourneaux, rang Ste-Henriette, St-Lin, Co. l'Assomption.

● **A VENDRE A CRABTREE MILLS**
Sucession Dame H. Lachapelle. Une maison 1½ étage, 5 grandes pièces confortables, centre du village, Tél. PL. 3-7931.

● **VENDEUR DEMANDE**
Pour machinerie agricole "International" ainsi que pour pièces de rechange, pouvant faire comptabilité. Expérience requise. S'adresser: J.-R. Duval et Fils St-Roch L'Achigan, Tél. 832-3443.

● **A VENDRE**
1 tracteur 540, marque Cockshutt, avec loader, pelle à neige, pelle à fumier, charrue trois raies. S'adresser Paul-Maurice Grégoire, St-Esprit, Tél. 839-3006

● **A VENDRE**
Poêle Bélanger, combiné bois et électricité, sur 110 v. avec waterfront. Presque neuf. S'adresser à St-Alexis, Tél. 839-3045.

● **ATTENTION!**
Je suis acheteur d'une trayeuse de modèle suspendu en bon ordre. S'adresser Tél. PL. 6-2717.

A VENDRE

● **MAISON A VENDRE**
2 logis, paroisse Cathédrale, en face de l'école, près église. Prix: $11,000.00 conditions à discuter. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**
Vaches ainsi que truies rapportant au printemps, lots de 75 beaux bulbes de glaieuls pour 50c. S'adresser Edmond Gariépy, St-Roch.

● **A VENDRE**
Maison de 5 appartements, chambre de bain moderne, terrain 85 x 100 pas de comptant. L'homme doit avoir un emploi à l'année. S'adresser Tél. PL. 3-5096 - 6-2720.

● **A VENDRE**
Terre 63 arpents, avec ou sans roulant. S'adresser St-Jacques (Montcalm), M. Vincent Desrochers, Tél. 839-3351.

● **A VENDRE**
Poêle "McClary" électrique, en très bon état avec fourneau automatique, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à M. Hrmann Guilbault, St-Henri de Mascouche, Co. l'Assomption au Tél. 474-2374.

● **BOUCHERIE A VENDRE**
A Lanoraie, boucherie à vendre, équipement moderne à bonnes conditions (ancienne boucherie de M. Pascal Perreault) 31, rue Joliette, Tél. TUlipe 7-2401.

● **MAISON A VENDRE**
Boul. Ste-Anne près hôpital, haut converti en maison de chambres, bas très propre, revenu annuel $2,352.00 Prix $16,500. conditions à discuter. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **MAISON A VENDRE**
148-150 Garneau, 2 logis avec garage double, petit comptant requis balance sur hypothèque remboursable à votre choix, bas libre pour acheteur avec garage. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354, Joliette.

● **A VENDRE**
Set de salle à dîner. S'adresser 496, Richard, Tél. PL. 3-5272.

● **A VENDRE A LAVALTRIE**
Village, maison de 5 pièces, bain, électricité 220, près église et école, idéal pour commerce. S'adresser Tél. RA 2-1805, 2883, Holt, Montréal ou au garage Miron, Lavaltrie.

● **A VENDRE**
Patates de semence et de consommation. S'adresser M. Eugène Villemaire, Ruisseau des Anges, St-Roch, Tél. 832-3562.

● **A VENDRE**
Pontiac 1950, mécanisme en bon ordre. Semoir combiné, 13 disques, marque "International". S'adresser Tél. 832-3137, St-Roch de l'Achigan.

● **A VENDRE**
Châssis de couches très propres, 1 planteuse à tabac. D'autres différents articles agricoles. S'adresser Frédéric Perreault, Rang St-Philippe, St-Roch.

● **CAMP A VENDRE**
A St-Félix, eau courante et toilette, intérieur fini, meublé. S'adresser PL. 6-2948.

● **A VENDRE**
Terre à St-Jacques de Montcalm de 85 arpents. Aussi foin à vendre. S'adresser M. Julien Desrochers, St-Jacques de Montcalm.

Vente spéciale

BROADCLOTH imprimé, 29c vge
DEBARBOUILLETTES 7c chacune
JUPONS à la taille, 39c chacun
JUPONS EN JERSET avec bretelles $1.00
TOILE A OVERALL 49c vge
LAINE EN ECHEVEAUX 49c
COTON A DRAP, qualité pesante 72" de large 69c vge
800" de large 79c vge
100" de large 99c vge
SACS DE RETAILLES pour faire des couvre-pieds 25c chacun
OUATE qualité domestique 78" x 100" 89c paquet
OUATE, qualité coton-queen en paquets roses 78" x 100" 98c paquet

—chez—

Yvonne Deshaies
148, Lajoie sud Joliette

A VENDRE

● **A VENDRE A LAVALTRIE**
Deux maisons de 5 pièces, finies chaudes, terrain 50 x 135 pi. $4,000.00 et $4,500.00. Bonnes conditions de paiements. S'adresser Emile Robillard, 31, rue Notre-Dame, Lavaltrie, Tél. 837-4082.

● **COMMERCE DE CHAPEAUX A VENDRE**
situé à St-Félix-de-Valois, 239, rue Principale. Pour plus amples informations, tél. 889-5881.

● **A VENDRE**
Maison 2 logements, 2 garages genre bungalow dans Christ-Roi. Nos 57-59 Bernard. S'adresser Jean Grenache, 8220 boul. Châteauneuf, Ville d'Anjou, Tél. CL. 4-0537.

● **A VENDRE**
Beau yatch, fibre de verre, Arkansas Traveller, 16 pieds en excellent état, avec moteur 75 H.P., électrique, avec ou sans remorque. S'adresser Joliette PL. 3-7800.

● **TERRAINS A VENDRE**
Succession Siméon Malo, 30 terrains sur la rue St-Antoine, près du boulevard de l'Industrie, 10 arpents en bordure du CNR, près du boulevard de l'Industrie. S'adresser Me Luc Forest, notaire, Tél. 754-2436

● **A VENDRE**
2 taureaux de 1 an, pur sang, enregistrés, qui proviennent d'un troupeau contrôlé et accrédité. S'adresser: André Payette, Rang Petite Rivière, Sault St-Lin, Tél. 651 S. 12.

● **A VENDRE**
Foin de mil et luzerne et avoine de semence hâtive de marque "Beaver". S'adresser à M. Jean-Marc Deslongchamp, Grande Cabane Ronde, Mascouche, Tél. via L'Epiphanie, 832-2069.

● **A VENDRE**
A Ste-Julienne, village, une maison 2 étages, aqueduc, 220, chauffage à l'huile, garage, 2 places, terrain 2 arpents, route 18, grande bâtisse, 3 étages, 3600 pi de plancher, gaz, prix $9500. Renseignements s'adresser PL. 6-8854.

● **A VENDRE**
Séparateur à lait "Viking" capacité 800 livres, presque neuf. S'adresser à Georges Lamarche, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-2840.

● **A VENDRE**
1 vache, 4 taures vêlant prochainement. Bois de charpente, 10,000 lb. d'avoine de semence Glen. S'adresser M. Edouard Labrèche, St-Roch, Tél. 832-2086.

● **A VENDRE**
1 poêle l'Islet, chauffant au bois, 1 table s'allongeant 12 pi., 1 rug de prélart, 1 armoire vitrée. S'adresser Mme Achille Allard, 162, Ave Laurier, St-Lin.

● **A VENDRE**
Deux maisons d'écoles, système de chauffage installé. Adressez-vous à Camille Sicard, St-Ambroise, No Tél. 3-3155.

● **MAISON A VENDRE**
A St-Paul, cottage neuf, 5 pièces, très bien construit, chauffage central. Terrain 75 x 100 pi. Prix raisonnable. S'adresser à Fernand Parent, 6, Amyot, St-Paul de Joliette, Tél. PL. 3-3571.

● **A VENDRE**
Ménage neuf, frigidaire, laveuse, set de salon, etc... S'adresser 10 h. a.m. midi, midi à 2 h. et le soir, 612, rue St-Thomas.

● **A VENDRE**
Camion 3 tonnes, spécial, dompeuse et boîte complète. S'adresser à Rawdon Tél. TER. 4-2931.

AUX DAMES

BESOIN URGENT DE REPRESENTANTES POUR LA **COMPAGNIE AVON** DANS LES TERRITOIRES SUIVANTS:

Ville de Joliette; Ruisseau St-Pierre;
St-Paul de Joliette;
Ste-Béatrix;
Rangs de Ste-Elisabeth;
Rangs de St-Félix-de-Valois;
Rangs de St-Gabriel de Brandon

Veuillez faire application immédiatement à Mlle R. Hivon, 2500, Benny Crescent no 301, Montréal 28, Qué.

A VENDRE

● **A LOUER OU A VENDRE**
au village St-Paul de Joliette, maison à louer ou à vendre. Maison seule, 4 pièces, prélarts, persiennes, sur la grand'route, voisin de l'école. S'adresser 218, boul. Churchill, Greenfield Park, Tél. OR. 1-0078.

● **TERRE A VENDRE**
A St-Lin, bonne terre, 62 arpents, bâtisses en parfait ordre, 1 mille du village, route 41, autobus, électricité, eau courante. S'adresser Mme Wilfrid Beaudry, Tél. 649 S. 1-2.

● **A VENDRE**
Machine à coudre de manufacture très très peu usagée. No 95 K 40. S'adresser à St-Jacques, Tél. 839-2658.

● **A VENDRE**
Beau site dans les Laurentides lac à la truite, privé, camp moderne avec 6 ou 7 emplacements. S'adresser M. Léo Rondeau, St-Zénon, Tél. 607 S. 21.

● **A VENDRE**
Télévision neuve, Admiral et Fleetwood, 21 pouces, de table, $239.00, service par technicien pour trois mois inclus. Réfrigérateur 11 pds cubes Admiral, Norge, L'Islet $269.00 aussi meubles neufs à prix très bas. Chez Gaston Daher Inc., 112, St-Charles sud, Joliette, Tél. PL. 6-4852, le soir PL. 6-6614.

● **A VENDRE**
Bois de construction, 8,000 pi. en 2 pouces, 1500 piquets de cèdre, 50 cordes de bois de chauffage. S'adresser Fernand Beauchamp, Rang des Continuations, St-Jacques, Tél. 839-3223.

● **MAISON A ECHANGER A JOLIETTE POUR BUNGALOW A ST-GABRIEL**
Maison neuve de deux logis située Notre-Dame des Prairies revenu annuel $1,260.00, vendrais ou échangerais pour bungalow moyen dans St-Gabriel. Affaire très sérieuse, avec balance de prix de vente payable à raison de $75.00 mensuellement, intérêts et capital. JEAN C. CARRIER, 582, Bordeleau, PL. 3-7354

● **A VENDRE**
Pompe électrique pour vider les caves, presque neuve. S'adresser: Médéric Sansregret, 557, Notre-Dame, Joliette.

● **A VENDRE**
G.M.C. pick-up ½ tonne 1951. En très bon ordre et licence comprise (1962). Egalement du foin pressé et de la graine de trèfle. S'adresser Maurice Lebeau, St-Henri de Mascouche, Co. L'Assomption.

René et Gérard CHARBONNEAU
Architectes
6260, Côte des Neiges
Tél. RE. 8-1669 MONTREAL

Prêts Hypothécaires

Premières — HYPOTHEQUES — Deuxièmes
Pour régler vos hypothèques actuelles, consolider vos dettes, ou toute autre affaire qui en vaut la peine.

VOYEZ EN TOUTE CONFIANCE

ROLAND MALO
338, De Lanaudière PL. 3-7129 Joliette, P.Q.

● **A VENDRE**
1 poêle blanc l'Islet, très propre, chauffant à l'huile, bois et charbon, s'adresser Gaston R. Lafortune, Rang St-Régis, St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-2225

● **A VENDRE**
Porcelets à vendre. S'adresser Mme Albini Thibodeau, Ruisseau des Anges, St-Roch de l'Achigan.

● **A VENDRE**
2 portes à bascule 8 x 8 pour garage, 2 rangées de vitres, avec fermant "Glider" no 9, presque neuves. S'adresser Léon Beauregard, Village St-Roch de l'Achigan, Tél. 832-3592.

● **AUTO A VENDRE**
1 auto "Dodge 60" en très bon ordre à vendre à bonnes conditions. S'adresser M. Georges Ouellette, St-Henri de Mascouche, Co. l'Assomption, Tél. GR. 4-2452.

● **A VENDRE**
Machine à laver de marque "Maytag" (carrée) très propre et en bonne condition. Une cage pour oiseaux. S'adresser à 400, rue Notre-Dame, Joliette, Tél. PL. 6-4734.

DIVERS

● **ATTENTION! ATTENTION!**
A St-Alexis. Je possède tout l'outillage nécessaire pour dégel de tuyau d'acqueduc. S'adresser Jean-Paul Dupuis, forgeron, Tél. 839-2851.

● **COUVOIR CHARLES GRANGER**
Nous offrons à nos clients cette année en plus des lignées, une poule québécoise de poids léger, "la Corvette" pouvant compétitionner n'importe quelle lignée américaine. Elle s'est classée bonne prière au test fédéral. On voit sa réclame dans nos revues agricoles. Pour un meilleur service, commandez à l'avance. Appelez Crabtree Mills, comté de Joliette, Tél. 754-2707.

● **PEDICURE**
Ludger Houle, pédicure, sera à Joliette à l'Hôtel St-Louis les 2-3-4 avril prochain.

● **HOMMES DEMANDES**
Pour travail à l'année. Il y a des positions disponibles dans la région de Joliette et des Trois Rivières. Bon revenu. Auto nécessaire. S'adresser au 1145, De Lanaudière, Joliette.

Dr Joffre Pouliot,
D.D.S.
59 SUD, PLACE BOURGET
JOLIETTE
Téls Bureau: PL. 6-6603
Rés. PL. 3-3895

A LOUER

● **A LOUER**
Logement briqueté, deuxième étage, moderne, neuf, 4 grands appartements, près de l'église, face au parc, chambre de bain, garde-robes dépenses, grand terrain. S'adresser 292, rue Salaberry, Joliette.

● **LOGEMENT A LOUER**
Route 48, près du village de St-Félix, logement de 4 pièces avec toutes les commodités. S'adresser: Mme Geo. Dalcourt, St-Félix, Tél. 889-5797.

● **A LOUER**
Logement moderne de six pièces, libre le 1er avril. Eau courante et garage fourni, Service d'autobus, sur route 18. S'adresser J.-R. Duval et Fils, St-Roch ouest, L'Assomption, Tél. 832-3443.

● **LOGIS A LOUER**
chauffé, maison neuve. Possession immédiate. S'adresser à M. Fernand Venne, St-Lin, Tél. 364.

● **A LOUER**
Logement de 3 appartements, idéal pour 2 personnes. S'adresser à Mme Vve Philias Piché, rue St-Isidore, St-Lin.

● **A LOUER**
A louer dans St-Félix-de-Valois, logis de 4 pièces dans un 2e étage, chambre de bain. Tél. PL. 3-9320.

● **A LOUER**
Un logement de 5 appartements, $35.00 par mois, au 67, rue Venne, St-Jacques de Montcalm.

● **A LOUER**
Logis avec toutes commodités, au village de Ste-Mélanie. S'adresser à: Léo Barrette, Tél. 889-2054.

● **A LOUER**
Logement chauffé de 8 appartements situé dans le centre de la ville à $65.00, sera libre le 1er mai. S'adresser 488, St-Viateur, PL. 3-5726.

● **A LOUER**
Epicerie-boucherie licenciée, avec chambre froide, comptoir frigidaire et accessoires de boucherie. Si désiré avec logement de 3 ou 7 appartements. S'adresser: Jérémie Chaput, 730, De Lanaudière, Tél. PL. 3-5640.

L'amour du devoir et la pureté de la vie, voilà la plus sainte disposition pour communier dignement.

G. BEAUDRY
PEINTRE
1064, rue Piette
Tél. PL. 6-6395 Joliette

BUREAU A LOUER
Chauffé, éclairé
32, PLACE BOURGET N.
JOLIETTE
S'adresser à
144, Gaspard Sud
Tél. 3-7940
— ou au —
TRUST GENERAL DU CANADA
84, Notre-Dame ouest
Montréal

Tél. PL 3-7427
674, St-Louis, Joliette
Omer Landreville
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
Morgue Provinciale
SERVICE D'AMBULANCE

JEAN-BAPTISTE FORGET
Assurances générales
COURTIER AGREE
378, FABRE TEL. PL. 6-4616 JOLIETTE, QUE
Vie — Plan familial — Feu — Accident — Groupe
Automobile — Vol — Responsabilités — Hypothèques, etc.
"Au service des familles et de leurs biens par l'assurance"

AUGUSTE D'AMOURS
ARCHITECTE
500, NOTRE-DAME JOLIETTE TÉL. PL. 6-8825
760 EST, B. HENRI-BOURASSA MONTRÉAL TÉL. DU. 1-6942

Tél. PL. 6-4050
Examen de la vue
DR G.-H. LAFONTAINE, O.D.
OPTOMETRISTE
Successeur du Dr Emile Prévost, O.D.
100, RUE ST-PAUL JOLIETTE, QUE.

Membre des corporations des Arpenteurs-Géomètres et des Ingénieurs forestiers de la Province de Québec
MARCEL-E. GENEST, a.-g., ing. f.
Arpenteur-Géomètre — Land Surveyor
Ingénieur forestier conseil — Consulting Forest Engineer
Gradué de la Faculté d'Arpentage et de Génie forestier (Université Laval)
Photographie aérienne et cartographie. Urbanisme
425, Chemin des Prairies Joliette, Qué.
Tél. Bureau PL. 6-6755 — Rés. PL. 3-7793 — Case postale: 342

698, St-Viateur Joliette, Qué. Bureau: 6-4434 Rés. 6-4277
ST-GEORGES & LALONDE
COMPTABLES PUBLICS
B. ST-GEORGES, Comptable agréé J.-L. LALONDE Comptable public enrg

Docteur E. Piette
Spécialiste en chirurgie
HEURES DE BUREAU
11 à 12 A.M.
3 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. lundi et vendredi
Absent le jeudi

Dr Alf. Ducharme
Médecin - Chirurgien
Post Gradué de New-York et de Cook Country
Graduate School of Medecine de Chicago
366, Manseau, Joliette
Tél. PL. 3-5555

DR J.-A. BOHEMIER
M.D.
C.S.P.Q.
Examen de la vue
Maladie des yeux, des oreilles du nez et de la gorge
BUREAU:
11 h. à midi sur rendez-vous
2 h. à 4 h. exc. le samedi
7 h. à 9 h. lundi et vendredi
688, MANSEAU, PL. 6-6226
JOLIETTE, QUE.

PL. 6-2050
Bertrand Forget
Représentant
SOVEREIGN LIFE
Assurances générales
Ste-Elisabeth, Joliette, Qué.

CENTRE MEDICAL
436, rue Queen, Rawdon, P.Q.
DR J.-A. COUPAL, M.D.
TE. 4-2304
DR B. BAILEY, M.D.
TE. 4-2404
DR Y. CANTIN, D.D.S.
TE. 4-2375
Tél. TE. 4-2304

TER. 4-2441
Dr L. GODIN
M.D.
Médecin - Chirurgien
Rayons X - Traitements électriques
Médecine générale
414, rue Queen, Rawdon Qué.

Architectes
AUGUSTE MARTINEAU
556, Manseau
Tél. PL. 6-6253 Joliette, Qué.

Antoine Fortin, D.C
CHIROPRATICIEN
Etabli à Joliette depuis 1928
Tél. PL 3-5454
140, ST-CHS-BORROMEE SUD

BERNARD BEAUDOIN
421, de Lanaudière PL. 3-9313 — Rés. 1095, St-Louis PL. 6-6664
JOLIETTE, QUE.
Agent des Mutuelles de l'U.C.C.
Vie - Incendie - Automobile - Divers
Joliette, Lanoraie, Lavaltrie, St-Thomas et St-Paul

BUREAU D'IMMEUBLES
OMER FRENETTE
434, Manseau Tél. PL. 3-9392 Joliette
Prix exigé par le vendeur, nous ne prenons aucun surplus du prix de vente.
Vente, Achat, Administration, Location
RICHMOND TRUDEAU, Représentant

AVIS

Jos. Sansoucy, le plus grand magasin de tissus à la verge de tout le comté, est maintenant situé au coin des rues Notre-Dame et St-Charles avec les prix les plus bas de Joliette.

SERVICES D'IMMEUBLES
LES PLUS COMPLETS DE LA REGION
★VENTE ★ACHAT
★HYPOTHEQUES ★ECHANGE

Roger Laplante, Rés. 581-3267
Jean Lalonde, Rés. 581-4627
LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC
215, NOTRE-DAME, REPENTIGNY
Tél. 581-5510

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
LA CITE DE JOLIETTE

Règlement No 643

aux fins d'étendre les limites de la Municipalité de la Cité de Joliette, par l'annexion à son territoire des parties des lots 419, 420 et 421 du cadastre officiel de la paroisse de St-Paul, se trouvant dans la municipalité de Village St-Pierre, comté de Joliette.

ATTENDU que la très grande majorité en nombre des propriétaires des terrains ou parties des terrains, tels qu'actuellement subdivisés des lots Nos 419, 420 et 421, du cadastre de la paroisse de St-Paul, ledit territoire décrit comme suit, à une description technique préparée par M. Lucien Leclerc, arpenteur-géomètre, ladite description accompagnée d'un plan, lesquels sont produits aux archives de la Municipalité, a demandé l'annexion *dudit territoire* au territoire de la Cité de Joliette, savoir:

Un certain territoire faisant partie de la Municipalité de Village St-Pierre, comté de Joliette, composé d'une partie des lots numéros 419, 420 et 421, cadastre officiel de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, tel qu'indiqué sur le plan de l'arpenteur, M. Lucien Leclerc, portant la date du 27 décembre 1961, lequel territoire peut être décrit plus explicitement comme suit, savoir:

Commençant au point A, intersection entre la limite actuelle de la Cité de Joliette et la ligne limitative entre les lots numéros 421 et 422, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, et dans une direction sud-ouest, en suivant la ligne limitative entre les lots numéros 421 et 422, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette jusqu'au point B, intersection entre la ligne limitative entre les lots numéros 421 et 422, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, et une ligne parallèle à la limite actuelle de la Cité de Joliette, située à mille six cents pieds (1,600') au sud-ouest de la dite limite actuelle de la Cité de Joliette.

Du point B dans une direction nord-ouest et en suivant la ligne parallèle à la limite actuelle de la Cité de Joliette, et située à mille six cents pieds (1,600') au sud-ouest de cette dite limite actuelle de la Cité de Joliette, jusqu'au point C, intersection entre la ligne parallèle à la limite actuelle de la Cité de Joliette et située à mille six cents pieds (1,600') au sud-ouest de cette dite limite actuelle de la Cité de Joliette et de la ligne limitative entre les lots numéros 418 et 419, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point D, intersection entre la ligne limitative entre les lots numéros 418 et 419, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette et la limite actuelle de la Cité de Joliette.

Du point D dans une direction sud- est et en suivant la limite actuelle de la Cité de Joliette jusqu'au point de départ, A.

Les mesures mentionnées dans la présente description sont des mesures anglaises.

ATTENDU que l'évaluation foncière des propriétés possédées par ces propriétaires représente plus de 75% de l'évaluation totale desdits lots;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des propriétaires des terrains, tels qu'actuellement subdivisés des lots nos 419, 420 et 421, du cadastre de la paroisse de St-Paul et se trouvant dans le territoire de la Municipalité du Village St-Pierre d'être annexés au territoire de la Municipalité de la Cité de Joliette, pour bénéficier des services d'aqueduc et d'égouts de ladite municipalité de Joliette, services dont ils sont actuellement privés tout à fait;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Cité de Joliette d'agrandir son territoire par l'annexion desdits lots, dans le but d'augmenter les endroits accessibles à la construction domiciliaire ou autres dans les limites de son territoire;

ATTENDU que le réseau d'égouts de la Cité de Joliette est amplement suffisant pour fournir les services nécessaires aux propriétaires desdits lots non seulement pour les besoins actuels, mais aussi pour les besoins futurs;

ATTENDU que la Municipalité de la Cité de Joliette est prête à indemniser la Municipalité de Village St-Pierre, dans une proportion raisonnable, à raison de la perte de cette partie de territoire comprenant les parties de lots 419, 420 et 421 du cadastre de la paroisse de St-Paul, et se trouvant dans ladite Municipalité de Village St-Pierre.

Il est par le présent règlement tatué ce qui suit:

1. Est annexé à la Cité de Joliette, un certain territoire faisant partie de la Municipalité de Village St-Pierre, comté de Joliette, composé d'une partie des lots numéros 419, 420 et 421, cadastre officiel de la paroisse de St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, tel qu'indiqué sur le plan de l'arpenteur, M. Lucien Leclerc, portant la date du 27 décembre 1961, dont copie est annexée à la présente description technique, lequel territoire peut être décrit plus explicitement comme suit, savoir:

Commençant au point A, intersection entre la limite actuelle de la Cité de Joliette et la ligne limitative entre les lots numéros 421 et 422, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrment de Joliette, et dans une direction sud-ouest, en suivant la ligne limitative entre les lots numéros 421 et 422 cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette jusqu'au point B, intersection entre la ligne limitative entre les lots numéros 421 et 422, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, et une ligne parallèle à la limite actuelle de la Cité de Joliette, située à mille six cents pieds (1,600') au sud-ouest de la dite limite actuelle de la Cité de Joliette.

Du point B dans une direction nord-ouest et en suivant la ligne parallèle à la limite actuelle de la Cité de Joliette, et située à mille six cents pieds (1,600') au sud-ouest de cette dite limite actuelle de la Cité de Joliette, jusqu'au point C, intersection entre la ligne parallèle à la limite actuelle de la Cité de Joliette et située à mille six cents pieds (1,600') au sud-ouest de cette dite limite actuelle de la Cité de Joliette et de la ligne limitative entre les lots numéros 418 et 419, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul, division d'enregistrement de Joliette, jusqu'au point D, intersection entre la ligne limitative entre les numéros 418 et 419, cadastre officiel de la Paroisse St-Paul division d'enregistrement de Joliette et la limite actuelle de la Cité de Joliette.

Du point D dans une direction sud-est et en suivant la limite actuelle de la Cité de Joliette jusqu'au point de départ A.

Les mesures mentionnées dans la présente description sont des mesures anglaises.

2. La Cité de Joliette paiera à la Municipalité de Village St-Pierre, une somme de deux cents dollars ($200.00), à titre d'indemnité pour dommages causés à cette dernière à raison de la perte pour elle du territoire plus haut mentionné; ladite somme sera payée à même les fonds généraux de la Cité;

3. Ce territoire plus haut mentionné est particulièrement annexé au quartier numéro un (1) de la Municipalité de la Cité de Joliette;

4. Avant son adoption finale par le Conseil de la Cité de Joliette, le présent règlement devra être approuvé par le Conseil Municipal de Village St-Pierre et recevoir la sanction des électeurs propriétaires dans la partie de ladite Municipalité de Village St-Pierre affectée par le présent règlement, et ce, conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes, et après l'observance de toutes les formalités édictées par ladite Loi;

5. Si le Conseil de la Corporation Municipale de Village St-Pierre désapprouve le présent règlement ou refuse ou néglige d'en décider, dans les soixante jours (60) de la transmission qui lui sera faite d'une copie conforme du présent règlement, le Conseil Municipal de la Cité de Joliette, sur requête reçue dans les soixante jours (60) suivants, portant la signature de 75% en nombre et de 75% en valeur des électeurs-propriétaires du territoire de Village St-Pierre à être annexé au territoire de la Municipalité de la Cité de Joliette, pourra adopter définitivement le présent règlement avec la même validité et le même effet que s'il avait été approuvé à la fois par le Conseil de la Municipalité de Village St-Pierre et par les électeurs-propriétaires suivant les dispositions des articles 33 et 41 de la Loi des Cités et Villes;

6. Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura été adopté par le Lieutenant-gouverneur en conseil, à compter de la publication dans la Gazette Officielle de Québec d'un avis du Ministre des Affaires Municipales énonçant que le présent règlement a reçu l'approbation du Lieutenant-gouverneur en conseil.

ADOPTE PAR LE CONSEIL DE LA CITE DE JOLIETTE, le 26 février 1962.

(Signé) Camille-A. Roussin, M.D.
Maire.
(Signé) J.-A. Desormiers,
Secrétaire-trésorier

Vraie copie:
J.-A. Desormiers,
Secrétaire-trésorier.

x x x

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
LA CITE DE JOLIETTE

Avis public

La présente est pour certifier que cette copie annexée est conforme à l'original du règlement no 643 qui doit être pris en considération par le conseil de la Cité de Joliette, après l'expiration de trente (30) jours à compter de l'affichage du présent avis et du règlement no 643

AVIS est aussi par la présente donné par le soussigné qu'à une assemblée générale des électeurs-propriétaires de la partie de la Municipalité de Village St-Pierre, comprenant les parties de lots nos 419, 420 et 421 du cadastre de la Paroisse de St-Paul, se trouvant dans la dite Municipalité de Village St-Pierre, la dite assemblée devant être fixée par le Maire de la dite Municipalité de Village St-Pierre, quant au lieu, la date et l'heure de la dite assemblée, lequel jour ne devra pas etre moins de quinze (15), ni plus de vingt (20) jours après la date de l'affichage, la dite assemblée prendra en considération le règlement no 643 de la Cité de Joliette, aux fins d'annexer à son territoire les parties de lots no 419, 420 et 421 du cadastre de la Paroisse de St-Paul se trouvant en la Municipalité de Village St-Pierre, soit pour l'approuver ou le rejeter.

JOLIETTE, 2 mars 1962.

J.-A. Desormiers,
Secrétaire-trésorier

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF JOLIETTE
THE CITY OF JOLIETTE

By-law No 643

For the purposes of extending the limits of the municipality of the City of Joliette by the annexation to its territory of parts of lots 419, 420 and 421 of the official cadastre of the Parish of St. Paul, situated in the Municipality of Village St. Pierre, County of Joliette.

WHEREAS the great majority in number of the owners of lands or parts of lands, as presently subdivided of Lots Nos 419, 420 and 421 of the cadastre of the Parish of St. Paul, the said territory described as follows by a technical description prepared by Lucien Leclerc, land-surveyor, the said description accompanied by a plan, which are produced to the Municipality's archives, have requested the annexation of the said territory to the territory of the City of Joliette, to wit:

A certain territory forming part of the Municipality of the Village of St. Pierre, county of Joliette, composed of part of Lots Nos 419, 420 and 421 of the official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette, as indicated on the plan of the land-surveyor, Lucien Leclerc, bearing date of December 27th, 1961, which territory may be more explicitly described as follows, to wit:

Starting from point "A", intersection between the present limit of the City of Joliette and the limiting line between lots Nos. 421 and 422, official cadastre of the Parish of St.Paul, registration division of Joliette, and in a southwest direction, following the limiting line between lots 421 and 422, official cadastre of the Parish of St. Paul registration division of Joliette, up to point "B", intersection between the limiting line between lots 421 and 422, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette and a parallel line to the present limit of the City of Joliette, situated at one thousand six hundred feet (1,600') south-west of the said present limit of the City of Joliette.

From point B in a northwest direction and following the parallel line to the present limit of the City of Joliette, and situated at one thousand six hundred feet (1,600') southwest of the said present limit of the City of Joliette, up to point C, intersection between the parallel line to the present limit of the City of Joliette and situated at one thousand six hundred feet (1,600') southwest of the said present limit of the City of Joliette and the limiting line between lots 418 and 419 official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette.

From Point C in a northeast direction and following the limiting line between lots 418 and 419, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette, up to point D, intersection between the limiting line between lots 418 and 419, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette, and the present limit of the City of Joliette.

From point D in a southeast direction and following the present limit of the City of Joliette up to the starting point A.

The measures mentioned in the above description are English measures.

WHEREAS the valuation of the immovable properties owned by the interested proprietors represents more than 75% of the total valuation of said lots;

WHEREAS it is in the interest of the owners of lands, as presently subdivided, of lots 419, 420 and 421, of the cadastre of the Parish of St. Paul and situated in the territory of the Municipality of Village St. Pierre, to be annexed to the territory of the Municipality of the City of Joliette, to benefit of the services of aqueduct and sewers of the said City of Joliette, services which are not presently available to these land owners;

WHEREAS it is in the interest of the City of Joliette to expand its territory by the annexation of said lots, with the view of supplying further land accessible to the construction of homes or other constructions within its territorial limits;

WHEREAS the present aqueduct and sewer system of the City of Joliette is sufficient to supply the necessary services to the owners of the said lots not only for the present needs, but also for future needs;

WHEREAS the Municipality of the City of Joliette is ready to indemnify the Municipality of the Village of St. Pierre, in a reasonable proportion, in reason of the loss of this part of territory including the parts of lots 419, 420 and 421 of the official cadastre of the Parish of St. Paul and being in the said municipality of Village St. Pierre;

IT IS BY THE PRESENT BY-LAW DECREED AS FOLLOWS:

1. Is annexed to the City of Joliette, a certain territory forming part of the Municipality of Village St. Pierre, Joliette county, composed of parts of the lots 419, 420 and 421, official cadastre of the Parish of St.Paul, registration division of Joliette, as indicated on the plan of land-surveyor Lucien Leclerc, bearing date of December 27th, 1961, copy of which is annexed to the present description, and which territory may be more explicitly described as follows, to wit:

Starting from Point "A", intersection between the present limit of the City of Joliette and the limiting line between lots 421 and 422, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette, and in a southwest direction, following the limiting line between lots 421 and 422, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette, up to point B, intersection between the limiting line between lots 421 and 422, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette, and a parallel line at the present limit of the city of Joliette, situated at one thousand six hundred feet (1,600') southwest of the said present limit of the City of Joliette.

From point B in a northwest direction and following a parallel line at the present limit of the City of Joliette, and situated at one thousand six hundred feet (1,600') southwest of the said present limit of the city of Joliette, up to point C, intersection between the parallel line at the present limit of the City of Joliette and situated at one thousand six hundred feet (1,600') southwest of the said present limit of the City of Joliette and of the limiting line between the lots 418 and 419, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette.

From point C, in a northeast direction and following the limiting line between lots 418 and 419, official cadastre of the intersection between the limiting line between lots 418 and 419, official cadastre of the Parish of St. Paul, registration division of Joliette, and the present limit of the city of Joliette.

From Point D in a southeast direction and following the present limit of the City of Joliette up to the starting point A.

The measures mentioned in the above description are English measures.

2. The City of Joliette shall pay to the Municipality of the Village of St. Pierre, a sum of two hundred dollars ($200.00), as indemnity for damages caused to the latter resulting from the loss of the above described territory; the said sum shall be paid out of the general funds of the City;

3. The above described territory is particularly annexed to Ward Number one (1) of the Municipality of the City of Joliette;

4. Before its final adoption by the Council of the City of Joliette, the present by-law shall be approved by the Municipal Council of the Village of St. Pierre and receive the sanction of the electors-proprietors of that part of said Municipality of Village St. Pierre affected by the present by-law, and this in accordance with the provisions of the Cities and Towns Act, and upon complying with all formalities edicted by the said Act;

5. If the council of the Municipal Corporation of Village St. Pierre disapproves the present by-law or refuses or neglects to decide upon it, within sixty days following the reception of a true copy of the present by-law, the Municipal Council of the City of Joliette, upon request received within the next sixty (60) days, bearing the signature of 75% in number and 75% in value of the electors-proprietors of the territory of Village St. Pierre to be annexed to the territory of the Municipality of the City of Joliette, will be able to definitely adopt the present by-law with the same validity and the same effect as if approved both by the Municipality of Village St. Pierre and by the electors-proprietors of said Municipality, according to the provisions of articles 33 and 41 of the Cities and Towns Act;

6. The present by-law shall become into force after its adoption by the Lieutenant Governor in Council, and from the date of publication in the Quebec Official Gazette of a Notice by the Minister of Municipal Affairs stating that the present by-law has received the approbation of the Lieutenant Governor in Council.

ADOPTED by the Council of the City of Joliette, on the 26th day of February, 1962.

(Signed Camille Roussin, M.D.,
Mayor
(Signed) J. A. Desormiers,
secretary-treasurer

(True copy)
J.A. Desormiers,
Secretary-treasurer

x x x

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF JOLIETTE
THE CITY OF JOLIETTE

Public Notice

The above is to certify that the copy annexed hereto is a true copy of the original of By-law No. 643 which shall be taken into consideration by the Council of the City of Joliette, at the expiration of thirty (30) days from the date of posting of the present Notice and the said by-law No. 643.

NOTICE is further hereby given by the undersigned that at a general meeting of the electors-proprietors of that part of the Municipality of Village St. Pierre, comprising parts of lots Nos. 419-, 420 and 421 of the cadastre of the Parish of St. Paul, situated in the said municipality of the Village St. Pierre, the said meeting to be fixed by the Mayor of the said Municipality of the Village of St. Pierre, as to the place, the date and hour of the said meeting, said date not to be less than fifteen (15) nor more than twenty (20) daws from the posting date, the said meeting shall take into consideration the by-law No. 643 of the City of Joliette, for the purposes of annexing to its territory the parts of lots Nos. 419, 420 and 421 of the cadastre of the Parish of St. Paul situated in the Municipality of Village St. Pierre, either to approve or reject same.

Joliette, March 2nd, 1962.

J. A. Desormiers
Secretary treasurer

Avant 1905, les lignes du téléphone arrêtaient à Ste-Emmélie de l'Energie

"Avant l'apparition du premier téléphone à St-Zénon et à St-Michel-des-Saints, il fallait parcourir l'interminable trajet en voiture jusqu'à Ste-Emmélie-de-l'Energie pour aller chercher le médecin le plus proche, le docteur Paul Allaire. Les temps ont bien changé depuis".

La première téléphoniste au central de St-Zénon, Mme Joseph Marcil, évoque avec émotion ce souvenir du temps jadis.

"Ce fut un joyeux événement lorsqu'on apprit que la Compagnie de Téléphone de Joliette projetait de prolonger ses lignes jusqu'à nous," nous confie-t-elle. "C'était en 1905".

Le téléphone allait enfin supprimer les distances et rapprocher du centre les colons les plus éloignés.

Aussitôt, pics, pelles et haches en mains, les vaillants pionniers se mirent à l'oeuvre pour abattre les arbres et préparer la voie aux nouveaux porteurs de messages.

Siméon Champagne et son fils Romuald montèrent la ligne St-Emmélie-de-l'Energie — St-Zénon tandis que Léon Champagne dirigea les travaux de construction de St-Zénon à St-Michel-des-Saints.

M. Romuald Champagne nous apprend qu'une cinquantaine de poteaux furent fournis par la Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co. dont Jim Baril était le gérant."

A St-Zénon, l'arrivée du premier appareil téléphonique au magasin général de Willie Marcil, en face de l'église, apporta une activité nouvelle au village. Comme la plupart des marchands faisaient affaires à St-Félix-de-Valois, ils trouvèrent dans le téléphone, un mode de communication plus rapide que celui que pouvaient offrir la poste, le chemin de fer ou la voiture. Aussi furent-ils les premiers à échanger des conversations téléphoniques avec les autres centres.

En 1906, Joseph Marcil acheta l'établissement de son frère Willie, et Rébecca, son épouse, prit la responsabilité du bureau téléphonique. Mme Rébecca Marcil était la fille de Siméon Champagne et la petite-fille de Jean-Baptiste Champagne, l'un des fondateurs de la paroisse.

"Bien qu'il n'y eut d'abord que deux abonnés au central Antoine Benoit, hôtelier et l'abbé Viateur Ducharme, curé, le travail de téléphoniste occupait mes journées," dit Mme Marcil.

"A cette époque encore, l'invention Bell était une nouveauté. Et pour plusieurs, c'était toute une aventure que de loger un appel à Joliette ou à St-Michel, ou même de parler au téléphone. Le plus souvent, il me fallait leur venir en aide et faire la conversation à leur place".

Mme Lucien St-Georges de La Barrière devint représentante locale en 1922, Mme G. Lamontagne de Lac à Foin lui succéda en 1932.

Interrogée sur ses souvenirs du central, Mme Lamontagne se rappelle que dans son temps "la ligne de St-Zénon desservait quatre abonnés seulement: l'hôtel Fairbank de La Barrière, Emmanuel Rondeau, Mme Rondeau et Pierre Charette de St-Zénon."

"Un circuit interurbain atteignait St-Michel-des-Saints et un deuxième se dirigeait vers Joliette via St-Jean-de-Matha".

Mlle Jeannette Sirois de Canton Courcelles assuma la responsabilité du bureau téléphonique de 1943 à 1952. Durant cette période, trois compagnies de téléphone exploitèrent tour à tour le réseau téléphonique de la région: la Compagnie de Téléphone du Nord, la Coopérative de Téléphone de Joliette et la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

"Heureux changements," dit Mlle Sirois, "car chaque nouvelle administration m'apporta une augmentation de salaire".

Depuis 1952, Mme Irène Lefebvre remplit la fonction de chef-téléphoniste.

A St-Michel-des-Saints, ce fut Alexandre Ménard qui souhaita la bienvenue au premier appareil téléphonique.

Industriel bien connu, M. Ménard exploitait alors un moulin à scie dans le village. On sait qu'il fut l'un des pionniers qui arrivèrent à St-Michel en compagnie de l'abbé Léandre Brassard pour y jeter les bases de la paroisse.

A ce moment-là, il était un jeune orphelin de 12 ans que l'abbé Brassard avait pris sous sa tutelle.

M. Ménard assista ainsi aux humbles débuts de ce paradis des chasseurs. Il vit les quelques abris temporaires des premières années graduellement se transformer en un hameau prometteur puis ensuite grandir en un florissant village.

M. Ménard prit une part active au développement industriel et commercial de la paroisse. Il se fit, dit-on, l'initiateur de la première centrale hydraulique.

Sa résidence construite au sommet du Mont-Roberval servit de berceau à la téléphonie dans le village. Cette maison qui dominait la paroisse, était aussi la demeure de l'abbé Brassard, le curé fondateur.

Les anciens se souviendront peut-être de la chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Bon-Secours que l'abbé fit construire à l'extrémité de la maison. Malheureusement elle fut la proie des flammes il y a 21 ans.

La fille de M. Ménard, Caroline (Mme Hyppolite Cornellier) devint la première téléphoniste au central. Quoiqu'âgée de 80 ans, Mme Cornellier se souvient encore aujourd'hui du nom de ses premiers abonnés, M. l'Heureux de la compagnie Laurentide, MM. Desbiens et Massé, et l'hôtel du village.

"Un ancien appareil mural avait été installé dans le corridor de notre demeure," nous dit-elle, "afin de permettre aux villageois d'y loger leurs appels interurbains".

Mlle C. Rivière succéda à Mlle Ménard en 1909 et James Désy se vit confier la responsabilité du central, l'année suivante. Au petit tableau, la voix de sa fille, Gabrielle (Mme S. Fafard) devint familière aux 12 abonnés du téléphone. Mlle Désy demeura à son poste pendant près de 10 ans.

Le local qu'occupe aujourd'hui le magasin Champoux demeura le centre des activités téléphoniques à St-Michel, pendant les 18 années qui suivirent. L'agence locale alla successivement à l'un et à l'autre des propriétaires de l'immeuble. Ce furent Stanislas Bellerose en 1920 et Mme Emilio Champoux en 1923.

Vers 1938, le central gagna la résidence de Mme Raoul Champagne puis celle de Mme Zénon Charette en 1946, pour aboutir à l'adresse actuelle chez Mme Donat Champoux en 1947.

Celle-ci céda sa place à sa fille, Mme Andrée Dubé en 1959.

Les années 40 virent le réseau téléphonique de St-Zénon et de St-Michel-des-Saints subir plusieurs changements administratifs.

En 1940, la Compagnie de Téléphone de Joliette vendit ses intérêts à Omer Lacoste qui exploita le réseau sous la raison sociale de Compagnie de Téléphone du Nord.

Le financier Louis Lévesque fit l'acquisition du système Lacoste en 1945 et le nomma Coopérative de Téléphone de Joliette.

Enfin une troisième transaction marqua l'année 1949; l'achat de cette dernière compagnie par la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Vient de paraitre

Comment je suis devenu alcoolique

Le premier livre de Jean-Charles Pagé, publié aux Editions du Jour en août dernier, a fait l'effet d'une bombe. Depuis les fameuses "Insolences du Frère Untel", aucun livre n'avait secoué le Québec autant que "Les fous crient au secours!", dont le tirage atteint 36,000 exemplaires en quelques mois.

Courageux plaidoyer en faveur des malades mentaux, ce livre et la campagne de presse qu'il a déclenchée ont provoqué une enquête gouvernementale sur les hôpitaux psychiatriques du Québec.

"Mais, comme l'explique l'auteur dans l'avant-propos de son nouveau livre, mon témoignage n'était pas complet puisque je n'expliquais pas comment je suis devenu alcoolique, c'est-à-dire comment j'ai abouti à St-Jean-de-Dieu."

Jean-Charles Pagé publie maintenant un nouveau témoignage, encore plus émouvant que l'autre, sous le titre "Comment je suis devenu alcoolique". L'auteur fait preuve d'une grande et remarquable lucidité: il comprend l'alcoolisme et ne craint pas de le regarder en face. Cet ouvrage est destiné à rendre de précieux services aux alcooliques et à ceux qui souhaitent leur guérison. Il est précédé d'une intéressante préface du Dr Camille Laurin, directeur de l'Institut de psychiatrie de l'Université de Montréal.

"Comment je suis devenu alcoolique" est en vente au prix de $1.00 dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal (VI. 9-2228).

Avis aux restaurateurs

— A vendre —

- Peleuse de patates
- Couteau à patates frites
- Poêle à patates frites, trois bassins
- Grille-pain automatique, quatre tranches
- Cabinet à télévision
- 24 chaises rembourrées
- 6 tables de restaurant
- Réfrigérateurs, 8 pieds cubes
- Poêle électrique, 4 ronds, avec fourneau

BEAUCOUP D'AUTRES ARTICLES DE RESTAURANT

Le tout en parfaite condition

S'ADRESSER A

690, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE

EN UN CLIN D'OEIL UN REPAS IDEAL DE CAREME

La soupe aux tomates et légumes en paquet vous donne en un clin d'oeil la base à laquelle vous ajoutez des palourdes en boites, des pommes de terre, des oignons et du céleri, pour obtenir un repas délicieux — un seul plat — qui rassasiera les plus grands appétits printaniers.

Actualités Religieuses

Il y a 25 ans: l'Encyclique "Divini Redemptoris" sur le communisme athée

(CCC) — Il y a vingt-cinq ans, en la fête de saint Joseph (19 mars 1937), le pape Pie XI publiait l'encyclique "Divini Redemptoris", dénonçant les dangers du communisme athée, cinq jours après "Mit brennender Sorge", qui condamnait le nazisme. Le Souverain Pontife avait voulu placer le document condamnant le communisme sous le patronage de saint Joseph.

"Il appartient, lui, à la classe ouvrière", disait le Pape; "il a fait la rude expérience de la pauvreté; il est le modèle vivant de cette justice chrétienne qui doit règner dans la vie sociale."

"Mit brennender Sorge" condamnait une conception idolâtre de l'Etat; "Divini Redemptoris" condamne une conception idolâtre de la société elle-même, de la communauté temporelle des hommes, prise comme but suprême et dernier de toute activité humaine. Dans les deux cas, Dieu est nié. Et parce que Dieu est nié, l'homme est ravalé au rang de moyen, mis au service d'un ordre temporel, aliéné de sa vraie dimension spirituelle et de la vie éternelle: "On ne reconnait à l'individu, en face de la collectivité, aucun des droits naturels à la personne humaine: celle-ci, dans le communisme n'est plus qu'un rouage du système" La personne humaine, en effet, est méprisée dans la mesure où les droits suprêmes et les commandements de Dieu sont méconnus.

S'adressant aux évêques, Pie XI déclarait dans son encyclique: "Veillez, vénérables frères, à ce que les fidèles ne se laissent pas tromper. Le communisme étant intrinsèquement pervers, l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers victimes de leur égarement; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des "sans-Dieu" se montrera dévastatrice." Paroles prophétiques! Les événements ultérieurs devaient prouver, même à ceux qui ne tinrent aucun compte de ces avertissements, la justesse des vues de Pie XI.

Depuis vingt-cinq ans, le danger communiste n'a pas reculé. Bien au contraire. Il étend actuellement sa domination sur un milliard d'hommes et en menace d'autres. Dans la mesure où le marxisme est réalisé, la liberté est étouffée, la personne humaine écrasée. En effet, "dans le plan du Créateur, la société est un moyen naturel dont l'homme peut et doit se servir pour atteindre sa fin, car la société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société."

Dans son encyclique, cependant, Pie XI distingue soigneusement doctrine et personnes. L'intransigeance doctrinale ne dispense jamais de la charité: "Nous ne voulons aucunement condamner en masse les peuples de l'Union Soviétique, auxquels nous portons une affection paternelle. Beaucoup ont été trompés par des fallacieuses promesses". Le Souverain Pontife évoque alors ces multitudes d'ouvriers, qui, "exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit se sont éloignés de Dieu... Nous exhortons ceux de nos fils qui sont déjà atteints ou presque du mal communiste, à écouter la voix du Père qui les aime."

Parmi ces erreurs, Pie XI dénonce après ses prédécesseurs, le libéralisme économique, c'est-à-dire l'homme au service de l'économie subordonnée à l'homme. "Les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs en la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits, qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Eglise lui a explicitement reconnus... Il est absolument nécessaire de développer dans toutes les classes de la société une formation sociale plus intense et d'assurer aux enseignements de l'Eglise la plus large diffusion."

Dans son encyclique sur le national-socialisme, Pie XI affirmait: "Toutes les tentatives pour enlever à la morale et à l'ordre moral le fondement de la foi en Dieu et pour les établir sur le sable mouvant des règles humaines, conduisent tôt ou tard individus et sociétés à la ruine (...); c'est un péché contre l'avenir du peuple, un péché dont les générations futures devront goûter les fruits amers."

Les avertissements de Pie XI ne furent pas suffisamment écoutés. L'avenir devait donner raison au Pape. Depuis lors, une évolution semble se manifester. Le seul remède au communisme, c'est en effet, la doctrine sociale de l'Eglise mise en pratique. Si les problèmes sociaux sont résolus à la lumière des enseignements de l'Eglise, "on enlève à la révolution ses raisons d'être". L'accueil fait à l'encyclique Mater et Magistra est de bon augure pour la mise en oeuvre du seul moyen efficace de lutte contre le communisme: la pratique de la justice sociale.

Vient de paraitre:

La parole de Dieu en Jésus-Christ

(en collaboration)

L'intérêt que les chrétiens portent à l'Ecriture Sainte a suscité l'étude d'un thème de première importance: celui de la Parole de Dieu. On n'a pas attendu le XXe siècle pour découvrir la Révélation et la Parole de Dieu. Le fait lui-même de la manifestation divine et son contenu sont cependant tellement inépuisables que la conscience chrétienne peut toujours les approfondir. Dans le renouveau biblique d'aujourd'hui, nous assistons à un retour vers les évidences premières qui montrent la vitalité de l'Eglise.

Qu'est-ce que la Parole de Dieu? Comment apparait-elle dans l'Ecriture Sainte? Comment se continue-t-elle dans la tradition et la prédication de l'Eglise? En quoi les conceptions protestantes et la conception catholique de la Parole de Dieu diffèrent-elles? Quelle est la relation entre la Révélation unique et définitive et les pressentiments de la Révélation diffus dans les religions du monde? Cet ouvrage n'apporte pas de réponses définitivement élaborées. Il a cependant l'ambition d'être une étape dans l'étude du fondement même de toute la foi chrétienne en tous ses aspects. Certains théologiens protestent contre la conception d'une révélation-doctrine au profit d'une révélation-événement. Cet ouvrage peut éviter des vues aussi unilatérales. On discute également beaucoup de relation entre Parole et Sacrement. Ici non plus il ne peut y avoir opposition. La Fidélité à la Parole de Dieu est prise dans le réalisme de la vie de la grâce alimentée par les sacrements. Sur cette question, comme sur bien d'autres, cette contribution à une théologie de la Parole de Dieu sera stimulante et éclairante pour les théologiens comme pour les chrétiens cultivés.

LA PAROLE DE DIEU EN JESUS-CHRIST, en collaboration, coll. "Cahiers de l'Actualité Religieuse", 320 pages, aux éditions Casterman. En vente chez Claude Langevin, 471, rue Saint-François-Xavier, Montréal 1.

Mise en garde de l'Episcopat d'Amérique centrale contre le péril communiste

MANAGUA. (CCC) — Les 38 évêques d'Amérique centrale ont publié une mise en garde solennelle contre l'infiltration communiste. Ils déclarent que l'ensemble de l'Amérique centrale est infecté des idées marxistes. Toute cette région constitue un terrain fertile pour la propagande communiste et maintenant c'est toute l'Amérique centrale qui est malade.

Et il ne faut pas oublier, soulignent les membres de l'épiscopat, que, sur les douze millions d'habitants des six pays d'Amérique centrale, il y en a 11,390,000 qui sont catholiques.

Les évêques affirment ensuite catégoriquement qu'il est erroné de parler d'un "péril communiste" pour l'Amérique centrale et le Panama, alors que "le communisme y est surabondant"; le communisme y est une réalité.

Dans tous les pays, des efforts considérables, mobilisant toutes les forces disponibles, doivent être réalisés pour combattre l'ennemi, qui est déjà dans la place. Ces efforts comporteront notamment l'aide mutuelle, l'augmentation de la production, le transfert de populations de régions surpeuplées dans les territoires sous-peuplés et insuffisamment développés, une législation hardie de réformes sociales.

Ces réformes sont d'une urgente nécessité et il est inutile et dangereux de tergiverser encore avant de passer à leur réalisation. Il importe que la doctrine sociale de l'Eglise soit appliquée et mise en pratique. D'autre part, la collaboration mutuelle exige que l'on mette fin au nationalisme exagéré qui sévit encore dans cette contrée.

En outre, la déclaration des évêques d'Amérique centrale souligne en substance, les faits suivants: depuis que Cuba est tombée sous le joug communiste, toute une vague de manifestations pro-castristes et pro-communistes a déferlé sur tous les pays d'Amérique centrale. Le communisme s'est infiltré dans la population agricole, dans la classe ouvrière, chez les étudiants. Les communistes ont pris pied dans les rédactions des journaux, dans les stations de radio et de télévision. Ils occupent des postes-clés dans le secteur de l'éducation, où ils exercent une influence prépondérante. Dans toutes les universités d'Amérique centrale, les tendances marxistes sont manifestes.

L'EGLISE VEUT LA PAIX

ROME (CCC) — Au cours d'une de ses émissions récentes Radio-Vatican a consacré ses réflexions quotidiennes au thème: "L'Eglise et la paix".

"L'Eglise veut la paix", a déclaré le commentateur de la radio. Les exigences de la nature de l'Eglise engagent celle-ci à vouloir, à prêcher, à promouvoir la paix. Le Christ, fondateur de l'Eglise, est né à une époque de paix, et sa naissance a été accompagnée du chant des anges souhaitant la paix aux hommes de bonne volonté. Toute la prédication du Sauveur a été une oeuvre de paix; son discours sur la montagne, grande charte du christianisme, est un poème à la paix; la première salutation du Ressuscité a été: "Que la paix soit avec vous".

L'Eglise n'a jamais cessé de répéter l'enseignement de son Fondateur. C'est son devoir de la continuer, de la répandre à travers les siècles. Les causes des guerres et des disputes résident dans l'insatisfaction intérieure de l'homme dans son éloignement de Dieu, dans l'hostilité mutuelle. L'Eglise travaille à la réconciliation. La paix est un commandement de Dieu, elle est l'oeuvre de la justice, elle garantit les biens de l'homme et de l'humanité, elle est la tranquillité de l'ordre, l'état normal de la vie des individus et des peuples.

La guerre, elle, est une absence, un manquement à la solidarité humaine; elle résulte de la violation d'un droit objectif et légitime. L'amour, la justice et la paix exigent, en effet, la reconnaissance des droits mutuels et légitimes. La guerre résulte d'une violation de ces droits, elle est une violence faite à l'ordre, un désordre matériel et moral.

L'Eglise a toujours souligné le caractère tragique de la guerre, et a condamné celle-ci. Personne autant que l'Eglise n'est intervenu en faveur de la paix, a prié pour elle. En outre, l'Eglise s'est toujours efforcée d'adoucir les moeurs et le caractère inhumain de la guerre, ainsi que de rendre moins néfastes les conséquences des conflits. La guerre est le fruit de la volonté humaine, d'un manque de confiance réciproque et mutuelle.

L'Eglise n'a jamais cru à la fatalité aveugle de la guerre et l'expérience des peuples lui a donné raison. La guerre n'est pas un moyen pour résoudre les conflits entre les hommes. Tous les conflits doivent être résolus pacifiquement et leur solution ne doit pas provenir de conditions injustes ou de pressions intolérables. Ces considérations ont encore plus de valeur à notre époque, alors que l'humanité vit sous le cauchemar d'une guerre nucléaire.

En ces jours, a conclu la radio, tous les catholiques, et même tous les hommes de bonne volonté, auront à coeur de prier pour le succès des négociations qui viennent de s'ouvrir à Genève.

Les causeries de la semaine à Radio Sacré-Coeur

(du 2 au 7 avril 1962)

LUNDI: Gérard Tremblay, s.j. **Foi et espérance des malades.** Chant par Marthe Wilson de Montréal.

MARDI: Marcel Marcotte, s.j. **Père, pardonnez-leur.** Chant par le choeur Piernon de Montréal.

MERCREDI: Marcel Marcotte, s.j. **Tu seras avec moi en paradis.** Chant par le choeur Galia Christi de Montréal.

JEUDI: Marcel Marcotte, s.j. **Marie, Mère de miséricorde.** Chant

VENDREDI: Jacques Martineau s.j. **Le Coeur de Jésus dans sa Passion.** Chant par la paroisse St-Frédéric de Dummondville.

SAMEDI: Jacques Martineau, s.j. **Bienheureux ceux qui pleurent** Chant par les Pères Jésuites de St-Jérôme.

Conversion d'un chef communiste américain

WASHINGTON. (CCC) — L'un des principaux chefs du communisme aux Etats-Unis depuis la fin de la guerre, M. John Lautner, s'est converti au catholicisme. Il y a quelque temps déjà que M. Lautner avait quitté le parti communiste dans lequel il avait occupé des postes en vue. Après sa démission du parti, il avait fait de nombreuses conférences sur les pratiques en usage chez les communistes.

Dieu a fait Marie et l'Eglise ses épouses et nos mères, de telle sorte que sans l'Eglise et sans foyer sans une mère.

SUIVEZ LES COURS DE SURVIE!

Vous serez payé pendant le service que vous accomplirez en vertu du Programme spécial d'instruction de la Milice.

La Milice, autrement dit la Réserve, a besoin DÈS MAINTENANT de cent mille hommes, car advenant une attaque nucléaire elle sera appelée à collaborer avec l'Armée régulière à l'accomplissement de la mission vitale que constituerait l'organisation de notre survie nationale. Ces citoyens-soldats recevront la formation requise au moyen d'une série de cours d'une durée de six semaines chacun.

Si vous êtes âgé de 18 à 50 ans et que vous réunissez les conditions requises pour vous enrôler, pourquoi ne pas profiter de cette occasion d'apporter votre contribution d'homme à la défense du Canada, à la sécurité de votre famille et à votre bien-être futur?

Le quatrième cours commencera le 16 avril 1962.

Pour tous renseignements sur le programme et les conditions d'enrôlement, rendez-vous à la salle d'exercice (manège militaire) de votre localité de 1 h. 30 à 4 h. 30 tous les jours, du lundi au vendredi, ainsi que les soirs d'entrainement:

LE REGIMENT DE JOLIETTE
585, rue Archambault
Joliette, P. Q.

LA MILICE DE L'ARMÉE CANADIENNE

ST-MICHEL-DES-SAINTS

(D.N.C.) — BAPTEMES: — 10 mars, Marie, Rollande, Lina, née le 5, enfant de Georges-Henri Gouger et de Denise Marchand. Parrain et marraine: M. Michel Gouger et Mlle Rollande Gouger, oncle et tante de l'enfant. Abbé Gilles Desrosiers.

11 mars, Marie, Valéda, Thérèse, née le 5 à St-Ignace du Lac enfant de Wilfrid Chevrettte et de Louise-Anna Dulac. Parrain et marraine: M. et Mme Florian Beaulieu, beau-frère et soeur de l'enfant. Abbé Gilles Desrosiers.

18 mars, Joseph, Réal, Sylvain, né le 10, enfant de Jean-Louis Charbonneau et de Doris Dubeau. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Charbonneau, grands-parents de l'enfant. Abbé Victor Amyot, curé.

18 mars, Joseph, Sylvain, Christian, né le 14, enfant de Réal Bellerose et de Thérèse Gouger. Parrain et marraine : M. Normand Bellerose et Mlle Normande Bellerose, frère et soeur de l'enfant. Abbé Victor Amyot, curé. Sincères félicitations.

THEATRE ET LOISIRS: — L'équipe de Jeunesse Rurale Catholique de St-Michel a aujourd'hui la possibilité de présenter au public la troupe 'J.A.R.I." qui se perfectionne dans le théâtre soit: pièces comédies, tragédies, etc... Plusieurs sont sans doute curieux de connaitre la signification du nom. Alors voilà. Joie, Amour, Rire, Idéal; c'est notre devise. La lettre initiale de chacun des mots forme le nom de JARI. C'est tout, c'est simple, gai, jeune; c'est le symbole de notre jeunesse micheloise. Des gars et des filles qui ne demandent qu'à se donner au service de leurs frères, ces jeunes de qui on dit: "Ah! la jeunesse d'aujourd'hui". Nous voulons vous prouver que nous pouvons faire quelque chose de nos dix doigts et cela de notre propre initiative. Les membres de notre exécutif sont: Arsène Gouger, président, Elise Dugas, vice-présidente, Ronald Rondeau, secrétaire, Conslance Provost, trésorière. Les conseillers (ières): Claude Trudel, Paul Racine, Carmen Champagne, Raymonde Richard, Lucille Richard, Michel Gouger, Jacqueline Laforest et Gaétan Charland. Nos voeux de longue vie à notre troupe et à son Conseil.

Murielle Richard, publiciste

COURS DE PERSONNALITE; — L'Ecole de Personnalité Maisonneuve de Montréal étend ses cours jusqu'à St-Michel. Une trentaine de personnes se sont inscrites. Le comité du premier groupe a été formé lors du cours de dimanche dernier. M. Alide Marineau; président, M. René Grégoire, vice-président; M. Edmond Bélisle, secrétaire. Les directeurs élus sont: Mme Marie-P. St-Georges, Mme Marielle Moisan, Mlle Marcelline Ferland, M. Angel Ferland, M. Aristide Ferland et M. Léo St-Georges. Tous les élèves du Cours de Personnalité offrent à M. et Mme André Moisan leurs plus sincères condoléances à l'occasion du décès de M. Ernest Moisan, survenu à St-Raymond ces jours derniers. Il était le père de André.

DECES: — Nous venons d'apprendre le décès de Mme Gilbert Morin, née Morin (Alphonsine) décédée à l'âge de 100 ans et 10 mois, à St-Lambert de Demeloizes. Autrefois, elle habitait à St-Ignace du Lac.

INCENDIES: — M. et Mme Johnney Rivière se préparaient à descendre au village pour la messe dimanche dernier, quand ils ont constaté que le feu faisait des siennes sur le toit de la maison. Leur fils Jean et plusieurs hommes du village furent mandés sur les lieux pour aider à combattre les flammes. Les dommages furent surtout causés par la fumée et l'eau.

M. et Mme Victorien Bruneau se sont infligés d'assez graves brûlures, lors de l'incendie qui endommagea grandement l'intérieur de leur résidence. La cause du désastre est due à l'explosion d'une fournaise à l'huile. Nos sincères sympathies à nos deux familles sinistrées.

32 nord, Place Bourget Tél. PL. 3-3752

LUCIEN LECLERC, Ing. P. A.G.

INGENIEUR PROFESSIONNEL
ARPENTEUR GEOMETRE
Joliette, Qué.
ARPENTAGE, AQUEDUC, EGOUTS, PAVAGE, ETC.

VOICI DES ENREGISTREMENTS ET AUDITIONS EN PURE **STÉRÉO!**

PHILIPS

MAGNÉTOPHONE CONTINENTAL '400

- Enregistrement et reproduction stéréo ou mono au choix
- Deux haut-parleurs: l'un intégré, l'autre logé dans le couvercle amovible qui permet de les espacer suffisamment pour obtenir le meilleur effet stéréo
- Microphone pour enregistrement stéréo
- Manoeuvre par boutons-poussoirs
- Dispositif de surimpression

$399.95
facilités de paiement

— CHEZ —

DONAT PIETTE CIE LTEE

75, Place Bourget nord
Joliette PL. 3-7565

TROISIÈME DIMANCHE DU CARÊME

LUTTE SANS MERCI

Après avoir expulsé un démon d'un possédé, Jésus explique à ses auditeurs que Satan ne se compte jamais pour battu. Il reviendra plus déterminé que jamais, il ne manquera pas de nous attaquer de nouveau. Il faut donc nous attendre à une lutte sans merci: le service du Christ nous demande un engagement total. "Mes yeux sont constamment fixés sur le Seigneur, car c'est lui qui délivre mes pieds de leurs entraves." (Ps 24, 15)

Société Catholique de la Bible

Retraites fermées à l'Immaculée-Conception

LA CHAPELLE DE LA MAISON DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

Mois de mars:

30 au 1er avril: Retraite de la J.O.C.

Mois d'avril:

6 au 8: Fiancées. Les inscriptions doivent se faire d'avance s.v.p. Une autre retraite pour fiancées aura lieu après Pâques. Pour tous renseignements, communiquez avec la directrice. PL. 6-6533.

13 au 15: Retraite pour institutrices du diocèse et des environs.

18 au 21: Retraite pour infirmières. Prédicateur: R. P. Henri-Marie Guindon, s.m.m.

Une autre retraite pour jeunes filles aura lieu après Pâques.

À L'OEUVRE... partout au Québec

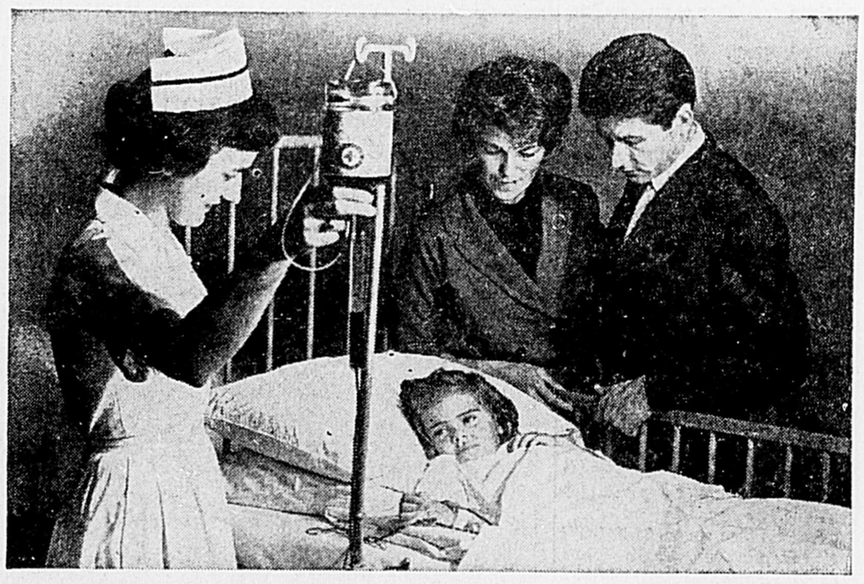

Près de 250,000 chopines de sang devront être recueillies dans la province de Québec en 1962. Le sang et ses dérivés sont donnés gratuitement à 187 hôpitaux pour les malades et les blessés qui en ont un besoin urgent. Cette année plus que jamais, les 10 services principaux de la Croix-Rouge dépendent de votre générosité, car les besoins augmentent sans cesse.

Campagne de 1962 — du 2 au 14 avril

AIDONS LA

CROIX-ROUGE

Objectif du Québec: $1,350,000

Quartier général de la campagne:
EDIFICE BANQUE ROYALE
2e étage
469, Notre-Dame, Joliette Tél. PL. 3-5869

St-Félix-de-Valois

D.N.C. — BAPTEME CHRETIEN — M. et Mme Germain Chrétien née Solange Forest annoncent la naissance de Joseph, Paul, Sylvain, né le 17 mars et baptisé le 25. Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Emile Chrétien, grands-parents de l'enfant.

BAPTEME DELOGE — M. et Mme Roger Deloge née Jeannine Rousseau annoncent la naissance de Joseph, Roger, Roland, Pierre, né le 10 et baptisé le 25 mars. Parrain et marraine: M. et Mme Roland Labelle de Ste-Thérèse de Blainville, oncle et tante de l'enfant.

BAPTEME LEVIS — M. et Mme Alexandre Lévis née Aline Emery annoncent la naissance de Joseph, André, Sylvain, Alexandre né le 19 et baptisé le 25. Parrain: André Carrier; marraine: Mme Aldéa Morrissette, grand'mère.

BAPTEME RAINVILLE — M. et Mme Fernand Rainville née Florence Brissette annoncent la naissance de Marie, Annette, Nicole née le 15 mars et baptisée le 25. Parrain et marraine: M. et Mme Emilien Bellerose (Annette Rainville), oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Ginette Rainville, soeur.

Sincères félicitations aux heureux parents.

LACORDAIRE — N'oubliez pas la soirée récréative, cartes et bingo, du 28 avril, un samedi soir. Nous demandons à tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc qui peuvent le faire de donner un cadeau et le faire parvenir chez Mesdames Albert Geoffroy, rue du Couvent ou Yvon Hénault, 122, Principale. Tout le monde est invité à cette soirée qui promet d'être sensationnelle.

DEPART — Nous apprenons le départ de M. et Mme Paul Morrissette et leurs enfants pour Joliette.

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Georges Pilote de la part de son épouse et ses enfants.

A Mme Arthur Murray de la part de son mari et ses enfants.

A M. Rosaire Carrier de la part de son épouse, parents et amis.

DECES CHEVRETTE — A St-Ambroise, samedi le 24 mars est décédé subitement Adélard Chevrette, époux de feu Marie-Louise Ducharme. Funérailles lundi le 26 mars à 10 heures en l'église de St-Ambroise. Le défunt était le frère de M. Henri-Louis Chevrette, marchand de St-Félix.

Nos sympathies à la famille en deuil.

PARTIE DE CABANE — La partie de cabane annuelle des Chevaliers de Colomb, Conseil 4220 de St-Félix aura lieu dimanche prochain le 1er avril, chez M. Roland Charbonneau, sucrerie appartenant autrefois à Florian Guérard rang des Forges, tout près du grand chemin. Prix du billet $1.75, repas compris et de la tire à manger en quantité. Les Chevaliers de Colomb sont invités avec leur épouse ou leur amie et si vous n'êtes pas Chevalier de Colomb, pourvu que vous soyiez accompagné par un membre vous êtes les bienvenus. Donc dimanche prochain, c'est entendu, on va chez Rolland Charbonneau.

DECES CHARLES CHAMPAGNE — A Montréal le 24 mars à l'âge de 92 ans est décédé M. Charles Champagne. La dépouille mortelle a été exposée aux salons funéraires J.-A. Coutu Enr. de St-Félix et les funérailles et l'inhumation eurent lieu à St-Cléophas, mercredi le 28.

Le défunt était le père de M. Philippe Champagne, de Mme Azellus McMurray et le beau-père de Mme Joseph Champagne tous de St-Félix. Nous prions M. et Mme Philippe Champagne, M. et Mme Azellus McMurray et leurs enfants ainsi que Mme Joseph Champagne et toute la famille en deuil d'accepter nos plus sincères sympathies.

CONFIRMATION — La confirmation des enfants de St-Félix aura lieu le mercredi 11 avril à 4 h. de l'après-midi. On est prié d'en prendre note.

Félicitations à M. P.A. Brosseau, secrétaire-trésorier de la Corporation Scolaire qui a été nommé commissaire de la Cour supérieure par l'Honorable juge Geo. F. Reid. Tous ceux et celles qui auront besoin de ses services pour se faire assermenter n'ont qu'à s'adresser au nouveau titulaire que nous félicitons encore une fois.

REMERCIEMENTS — Mme Georges Dalcourt et sa famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès accidentel de M. Geo. Dalcourt.

A L'ECOLE DE PERSONNALITE, ST-FELIX-DE-VALOIS —

Pourquoi laisser passer sous silence une si merveilleuse soirée. Oh! Non, tôt ou tard, je m'en voudrais.

Temps et argent n'ont pas été dépensés inutilement: décrire ce que chacun et chacune des adhérents(es) a récité, à la soirée publique le 11 mars, serait trop long. Cependant voici quelques commentaires qui serviront de louanges (sagement acquises) à tous ceux qui y ont participé. Et d'après les chuchotements autour de moi, ces mêmes impressions sont celles de l'auditoire au complet.

La salle, très spacieuse et presque comble, a résonné une cinquantaine de fois d'applaudissements francs et enthousiastes de tous les assistants; les présences étaient formées de membres du clergé et "d'adultes" de St-Félix et de plusieurs autres paroisses, même très éloignées.

Tout de suite, vous devez vous demander: "Mais quel était le programme de ce dernier cours"? qui dura quatre heures et demie pour que les spectateurs n'en soient pas fatigués. Si quelques-uns ont trouvé la veillée longue, c'est qu'ils n'ont sûrement pas tout compris; tous ne pouvaient être placés en avant, alors voici et jugez de vous-même:

Un panel, pensé, discuté par trois dames et deux messieurs qui pour confirmer leur raisonnement, apportaient des exemples. Dès ce premier numéro, tous dont l'opinion au sujet exposé était partagée à peu près en nombre égal, se sont vite aperçus qu'ils n'étaient pas pour s'ennuyer.

Et qui n'éprouve pas de l'excitation lorsqu'on parle d'élection! et surtout quand ça nous touche de près? Eh bien oui, c'était le second numéro. Qui gagna la bataille: Maire ou Mairesse... oh ces gentils candidats, malgré toutes leurs bonnes raisons, ont su ce qu'il faut faire pour que la bonne humeur règne dans un foyer.

"Causerie, Objection", c'était à y avoir chaud... surmonter toutes les objections soumises. Un chant, spécial à l'Ecole, composé par un des membres, fut très apprécié.

"Conférence" d'un grand Chevalier, dans le cadre de la Semaine de l'Education, tous ceux qui ont un peu de sens de leurs responsabilités lui ont donné grandement raison. Passons au huitième numéro "Discours": quel dynamisme de la part de celle qui si bien exprimé le ton, l'esprit même de la soirée.

"Neuf". Tout comme lorsque le Rocket jouait "neuf" était tout un chiffre, ici encore et le titre aussi l'indique. "Procès" fut très récréatif. C'était un "saint" patient qui se demandait si la justice est bien de ce monde; accusé par "une voisine" d'une autre langue, c'était impossible pour lui de la comprendre. Alors une Dame interprète, "pas celle qui a traduit l'exploit du Colonel Glenn", avait tout de même avec tous ses fins détours et présence d'esprit, plus de facilité encore que celle-ci. Franchement, Mme l'interprète nous a fourni l'équivalent d'un vrai tonique de Printemps! M. le Juge, très digne, se souvenant de l'enseignement de N.-S.: "Ne jugeons pas si nous ne voulons pas être jugés", se montra très clément! Enfin, tous les autres numéros furent rendus avec une aisance, un naturel surprenants. L'intérêt de chaque numéro, soutenu par une morale, un bon conseil ou une bonne leçon, nous permet de redire: Bravo à tous et à chacun! Avec raison, vous pouvez être fiers de vos efforts couronnés de tant de succès et qu'une si formidable soirée donne le goût à bien des gens, vieux et même plus vieux; de suivre ces fructueux cours, ce qui nous permettra de réentendre, de revivre des aventures, des faits très très bien exprimés. Cultiver les talents reçus est un devoir pour tous.

J'étais présente

ST-PAUL

(SPECIAL) — CONFIDENCE!... — Mon rêve est enfin réalisé! Me voici installée à 72 ans dans une pension idéale pour personnes âgées comme moi; petit groupe de dames réunies, au deuxième étage, tout près d'une jolie chapelle dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs. Département bien gai, éclairé, bien chauffé, salle de repos, télévision, radio, nourriture excellente, soins hospitaliers... Tout cela à la MAISON DE LA PROVIDENCE, St-Paul de Joliette, située sur la route provincial; facile d'accès et prix de pension très raisonnable. Il y a encore quelques lits inoccupés. Si vous désirez, comme moi, une vie calme et tranquille pour vos années montantes, n'hésitez pas, venez!

Une dame pensionnaire heureuse.
(signé) Mme Joseph Turcotte

(D.N.C.) — BAPTEMES: Le 4 mars 1962, a été baptisé Joseph, Michel, Roger, fils de M. et Mme Roger Chayer (Jacqueline Garceau) du 464 rue Forest. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Chayer, grands-parents de l'enfant de St-Liguori. Ministre du baptême: l'abbé Louis Richard.

Le 4 mars, ont été baptisés à l'hôpital St-Eusèbe, les deux enfants jumeaux de M. et Mme Arthur Breault (Rita Bacon), 1544 De Lanaudière: Joseph, Robert, Sylvain qui a eu comme parrain et marraine: M. et Mme Robert Breault; et Marie, Jeanne, Cécile, dont le parrain et marraine furent M. et Mme Réal Héroux. Ministre de ces baptêmes: M. l'abbé Roland Forest, aumônier.

Le 10 mars a été baptisée Marie, Cécile, Lise, fille de M. et Mme Alcide Lacoursière, du no 10 Curé Valois. Parrain et marraine: M. et Mme Ange-Emile Masse du Ruisseau St-Pierre oncle et tante de l'enfant. Ministre du baptême: l'abbé Louis Richard.

Le 11 mars, a été baptisé Joseph, Marcel, André, fils de M. et Mme Thomas Middleton (Gisèle Lachapelle) du 76 chemin Lavaltrie. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Ayotte de Montréal, oncle et tante de l'enfant. M. l'abbé Ls Richard, officiait.

Le 18 mars a été baptisée à l'hôpital St-Eusèbe, Alice, Marie, Chantal, fille de M. et Mme Jean-Ls Ricard (Françoise Gilbert) de cette paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Gilbert. Ministre du baptême: M. l'abbé Roland Forest, aumônier.

MARIAGE: — Le 17 mars M. Normand Lévesque, fils de feu Arthur Lévesque et de Léa Pellerin, de Rawdon, unissait sa destinée à Mlle Denise Perreault, fille de M. et Mme Arsène Perreault, de cette paroisse. MM. Léo Fleury et Raynald Perreault, agissaient comme témoins des époux. Officiant: M. le curé Donat Houle.

LA RETRAITE FERMEE: — Du 12 au 15 mars dernier, quelques dames de notre paroisse ont fait leur retraite fermée chez les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception à Joliette. Ces trois jours de vie intérieure dans cette maison où tout favorise le recueillement, fut pour toutes des jours de paix. Aussi elles en sont revenues rapportant le meilleur souvenir. Tout au cours de l'année, un grand nombre de paroissiens et paroissiennes assistent aux retraites de leur choix; que ce soient retraites conjugales, de fiancés, de dames ou de jeunes filles ou encore retraites de spiritualité; tous sont très heureux de profiter au mieux d'une retraite qui leur convient, et cela, grâce aux décisions des autorités religieuses qui favorisent ainsi la participation adéquate à la retraite fermée. Pour ceux et celles qui ne se seraient pas encore décidés de vivre intensément "trois jours avec Dieu", n'hésitez plus, vous n'avez rien à perdre, mais tout à gagner...

L'A.C.A. A RAWDON: — Le 14 mars au soir le comité paroissial d'A.C.A. accompagné de M. le curé Donat Houle, aumônier assistait à la réunion de secteur qui se tenait à Rawdon au sous-sol de l'église paroissiale, groupant les paroisses de St-Paul Ste-Marie-Salomé, St-Liguori, St- Ambroise et Rawdon. Les comités de ces paroisses ont répondu généreusement à l'invitation et nous les en félicitons. Cette réunion importante était présidée par M. l'abbé Breault, aumônier diocésain et quelques dirigeants. Après une récollection qui a permis à tous de réfléchir sur la marche de notre action apostolique dans nos milieux de vie, nous avons revu ensemble quels seraient les meilleurs moyens adaptables dans nos paroisses pour des loisirs sains et honnêtes, qui laisseraient l'empreinte de la volonté de l'Eglise, qui veut une âme jeune dans un corps sain. Les militants convaincus travailleront à réaliser concrètement ce que l'Eglise demande; nous leur souhaitons le succès qu'ils méritent.

Forum pour la Jeunesse du Nord

La Jeunesse Lacordaire en collaboration avec la J.R.C. organise un Forum pour les jeunes de 16 à 25 ans de la région de Ste-Emmélie.

Cette région comprend les paroisses suivantes: St-Michel, St-Zénon, Ste-Emmélie, St-Jean-de-Matha, St-Côme et St-Damien.

Ce Forum qui aura lieu au Collège de Ste-Emmélie dimanche le 1er avril à 1 h. 30 p.m. a pour but d'aider les jeunes qui ont des difficultés avec la boisson, de faire connaître le grave problème qu'est l'alcoolisme et les moyens d'y remédier.

Nous ne doutons pas que les jeunes de cette région viendront nombreux à ce forum pour y chercher l'appui et les renseignements nécessaires pour se relever ou pour aider leurs amis aux prises avec la bouteille.

Il faut samtement faire ce que nous sommes obligés de faire nécessairement.

PLUS DE
16 heures
D'AUDITION
PAR BANDE!

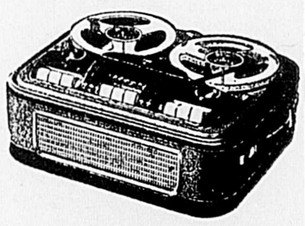

PHILIPS

MAGNÉTOPHONE
CONTINENTAL
'300

- Reproduit tous les sons audibles à l'oreille humaine.
- Possibilité de reproduction stéréo
- Dispositif de surimpression
- Manoeuvre par boutons-poussoirs
- Enregistrement et reproduction sur 4 pistes

$289.95
facilités de paiement
— CHEZ —
DONAT PIETTE CIE LTEE
75, Place Bourget nord PL. 3-7565

Seul CHEVROLET offre ces AVANTAGES IMBATTABLES
(et une telle variété de modèles et de tailles!)

DÉCAPOTABLE IMPALA

14 CHEVROLET!
Quatorze voitures, toutes aussi avantageuses les unes que les autres. La Chevrolet est supérieure à tous égards: elle a plus de puissance, elle est plus spacieuse, elle est mieux équipée et sa suspension est plus confortable. C'est une question de choix entre quatorze voitures toutes aussi avantageuses les unes que les autres.
*Disponible moyennant supplément

11 CHEVY II!
Il y a 11 nouvelles et confortables Chevy II. La Chevy II allie une docilité et un rendement supérieurs qui font que l'automobiliste la trouve idéalement commode et économique. Elle est d'une élégance de bon aloi. Essayez-la et vous constaterez que ses performances sont celles de voitures bien plus coûteuses.

9 CORVAIR!
Cette voiture colle admirablement à la route et franchit avec la plus grande aisance les plus mauvais bouts de route. Mais elle possède aussi d'autres qualités. Elégante, confortable, sûre, économique, elle donne la sensation d'une voiture vraiment supérieure.

CHEVY II NOVA 400 station-wagon 4 portes 2 banquettes... entièrement nouveau!

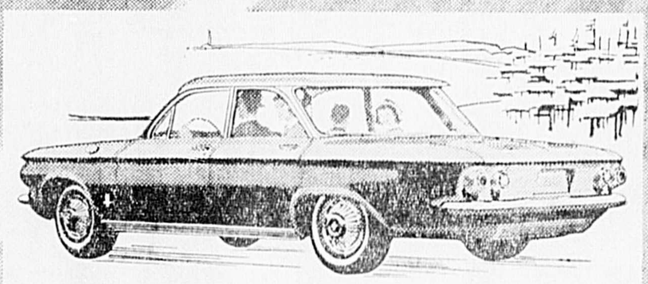

CORVAIR MONZA COUPÉ CLUB au cachet sportif!

C-2262CF

ALLEZ LES VOIR AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET!

Pneus à flanc blanc sur demande moyennant supplément

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Ne manquez pas "Music-Hall" à la télévision, le dimanche soir à 8h. 30, au réseau français de Radio-Canada.

SYLVESTRE AUTO INC.
671, De Lanaudière Tél.: PL. 3-7524 Joliette

Trudel Fourrures
Remodelage
Entreposage et Assurances
ST-ESPRIT — TEL. 839-2623

PIERRE ROY
GERANT D'UNITE
est à votre disposition pour vous aider dans vos problèmes d'assurance-vie
FONDS DE RETRAITE — ASSURANCE-GROUPE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE SUN LIFE DU CANADA
Tél. PL. 6-6130 JOLIETTE, P. Q. Tél. PL. 3-7096
Bureau: 348, Notre-Dame Rés.: 76, Gauthier

— NOUVELLE ADRESSE —
Charles Robillard
COMPTABLE AGREE
744, MANSEAU JOLIETTE PL. 3-7645

MARCEL SANSREGRET
LOCATION D'AUTOS
POUR TOUTES OCCASIONS
429, rue St-Thomas Joliette PL. 3-5261

Avez-vous un problème de boisson?
ALCOOLIQUES ANONYMES
ASSEMBLEES TOUS LES VENDREDIS SOIRS
à 8 h. 45 p.m.
161, St-Joseph, Joliette

Ce qui se passe à l'Epiphanie

(D.N.C.) — BAPTEMES: — Le 25 mars a été baptisée par l'abbé Raymond Thibodeau, Marie, Alice, Diane, née à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, enfant de M. et Mme Claude Bastien (Noella Chayer). Dans les honneurs: M. et Mme Antonio Bastien (Alice Guinard), grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Emilien-A. Chayer, grand' mère de l'enfant.

Le 25 mars a été baptisée par l'abbé Raymond Thibodeau, Marie, Louise Thérèse, France, née à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, enfant de M. et Mme André Complaisance (Gisèle Masson). Dans les honneurs: M. et Mme Guy Chayer (Thérèse Legros). Porteuse: Mlle Nicole Complaisance, soeur de l'enfant.

U.C.F.R.: — Mercredi le 21 mars avait lieu l'assemblée de l'Union Catholique des Femmes Rurales à l'école Mgr Mongeau en présence de 29 membres. Mme Normand Papineau souhaite la bienvenue à toutes les dames et présente ensuite des dames visiteuses: Mlle Charbonneau, de Mascouche, nouvelle présidente de secteur; Mme Bernard Desnoyers, présidente de Mascouche et ex-présidente de secteur et Mme Marcil. Mlle Charbonneau adresse quelques mots; elle nous donne des conseils sur le nouveau comité d'éducation et répond aux questions qu'on veut bien lui poser. On y va avec la partie sociale; puis, c'est la discussion sur le sujet de l'étude religieuse; M. l'abbé Raymond Thibodeau, aumônier veut bien tirer les conclusions et nous suggère comme résolutions de prier d'abord le 25 mars pour l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques, désigné sous le nom de la Journée de la Fraternité et de se procurer et lire l'encyclique "Mater et Magistra" de Sa Sainteté Jean XXIII. La soirée se termine par quelques tours de bingo et un léger goûter. Au revoir et au mois prochain.

Mme Florent Desmarais, sec.

VISITE DE MERE GENERALE: — Le 19 mars, les religieuses du Couvent de l'Epiphanie avaient l'insigne faveur de recevoir la Très Rév. Mère Marie-du-St-Sacrement, supérieure générale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, pour une visite officielle d'une semaine. La très Rév. Mère élue supérieure générale en octobre 1956 était venue à l'Epiphanie en 1957. Réélue pour un second terme de cinq ans en octobre dernier, la province de Joliette est la première à bénéficier de sa sollicitude, de sa clairvoyance, de sa spiritualité communicative et éclairée. En visitant chaque classe des Ecoles Mgr Mongeau et Mgr Papineau et du couvent, la très Rév. Mère demanda à toutes les élèves des prières et des sacrifices joyeusement acceptés pour le succès de l'apostolat de ses religieuses dans leurs missions d'Afrique et du Pérou. En plus, pour les missions du Brézil et du Nord Canadien qu'elle se voit obligée de refuser, non sans peine, car son âme d'apôtre aimerait secourir tous nos frères en Jésus-Christ aidant ainsi l'Eglise et le St-Père. Puis la très remarquable visiteuse demande aux élèves de prier pour connaître la volonté de Dieu dans le choix de leur état de vie afin de recevoir la lumière pour connaître chacune sa voie et le don de force pour la parcourir, sinon sans défaillances, du moins avec l'héroïque, courage et générosité des saints.

SEMAINE DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE: — Nos croisés de l'Epiphanie ont réellement vécu leur semaine de croisade. Dès dimanche le 18, il y eut vente de "tag day" à la porte de l'église. Puis aux écoles respectives ce fut, lundi matin, l'ouverture officielle de la semaine. Chaque jour: Salut de fidélité à l'Eglise avec offrande au Sacré-Coeur et un chant sur l'Eglise. Vendredi, une messe communautaire dialoguée célébrée par Mgr W. Caillé, curé réunissait tous les croisés et crosillons de la paroisse. A l'école Mgr Mongeau, vendredi soir, un grand nombre de parents des croisées assistaient à un programme qui résumait tout le travail de l'année sur le thème :"AIMER L'EGLISE". Des travaux exécutés par les croisées ornaient la salle; petites maquettes d'églises, de maisons, de collège, d'école, de cimetière, le tout constituant "AMITIEVILLE". Chaque classe interpréta un chant suggéré par la revue "Vouloir". Un combat sur le Concile oecuménique mit en vedette vingt-quatre concurrentes, élèves de 4e, 5e et 6e années, qui intéressèrent fortement l'auditoire. Mlle Cécile Marien, élève de 4e année fut victorieuse. Un autre numéro fort goûté des spectateurs fut celui ou trois élèves se disputèrent la première place dans une joute exceptionnelle: nommer toutes les paroisses du diocèse dans le moins tempts possible. Mlle Sylviane Gagné remporta la palme par un record de 18 secondes. M. l'abbé Raymond Thibodeau, vicaire de la paroisse, profita de l'occasion pour parler de la Croisade aux parents Il insista pour que ceux-ci aident leurs enfants à vivre leurs devises: "PRIE, COMMUNIE, SACRIFIE-TOI, SOIS APOTRE". Il remercia l'assistance et l'invita à applaudir une dernière fois ces jeunes qui firent preuve de distinction et de savoir-faire. Grâce à la collaboration du personnel enseignant tant religieux que laïque et à l'encouragement apporté par les parents, cette soirée fut un succès.

ACTIVITES DU CENTRE PAROISSIAL

DANSE: — N'oubliez pas la grande soirée de danse, samedi le 31 mars, avec TI-BLANC RICHARD l'entrée est de $1.00 plus taxe.

BADMINGTON: — Mardi soir, Terrebonne viendra visiter notre équipe de badminton au Centre paroissial des loisirs.

BOWLING: — L'heure des quilles: SENIOR R. Landry vs Nick Chayer. JUNIOR: M. Marien vs R. Bonenfant.

BOUTON D'OR ET FEUILLE D'ARGENT: — Ce programme questionnaire a débuté dimanche dernier et tous ceux qui y ont participé ont aimé ce jeu. La semaine prochaine la valeur du gros lot sera au delà de $20.00. C'est donc encourageant. Peuvent y participer, tous les élèves de 1ère à 11e année. Et pour clore, un beau film en couleurs. Les choses allant bon train, il y en aura à tous les dimanches.

BALLON-BALAI: — Les Francs Copains de St-Jacques ont défait les as de St-Roch par le compte de 1 à 0. Le but fut compté par Claude Dupuis.

CULTURE PHYSIQUE: — Un groupe d'étudiants de l'école secondaire St-Guillaume se rend au centre paroissial des loisirs pour y faire de la culture physique ou du sport. Ceci pendant les activités dirigées. Notre gérant, Normand Papineau, professeur de gymnastique au collège se fait un devoir de les recevoir. La semaine prochaine je vous donnerai plus de précision sur ce sujet.

Guy Philibert, publiciste

Crabtree Mills

(D.N.C.) — BAPTEME: — Le 25 mars, Joseph, Bernard, Luc, enfant de M. et Mme Georges-Etienne Jodoin (Gabrielle Laurin). Parrain et marraine: M. et Mme Gervais Desrochers (Alice Jodoin) oncle et tante de l'enfant.

LIGUE ADULTE CATHOLIQUE: Après une absence de réunion durant deux mois, motivée par les cours d'art culinaire la partie de cartes, etc., le comité de la Ligue Adulte tenait se réunion au sous-sol de l'église, mercredi dernier Cette soirée fut pour préparer la réunion d'Equipières qui aura lieu mercredi le 28 mars.

Nous invitons toutes les dames qui font partie ou nom de la ligue adulte. Sans doute, celles qui n'ont aucune notion de ce qui se passe aux réunions d'A.C., gagneraient à venir assister à une réunion. Bienvenue à vous toutes, Mesdames. N'oubliez pas au Couvent à 7 h. 30, mercredi le 28 mars.

COURS DE CULTURE PHYSIQUE: — Mardi et jeudi pour environ deux mois, le Comité des Loisirs de Crabtree, offre gratuitement aux dames et demoiselles de Crabtree, un cours de culture physique. Environ cent quinze dames et jeunes filles participent à ces cours. C'est une réussite parfaite et nous félicitons Mme Rita Riopel et Mlle Berthe Marchand, organisatrices de ces cours. Mlle Marchand fut nommée la semaine dernière dans le comité de direction des Loisirs de Crabtree Inc., Félicitations.

CHANT A LA GRAND'MESSE: — Il y a un progrès immense dans la participation des laïcs pour le chant de la grand'messe. Les enfants de choeur, qui sont nombreux, ont donné ce matin, un éveil en ce sens et ce fut un stimulant pour tous les paroissiens. Nous tenons à signaler le beau travail de Mlle Angèle Thibodeau qui enseigne le solfège aux garçons du Collège. Elle y est pour beaucoup dans le beau succès des enfants de choeur.

SEMAINE DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE: — Du 18 au 25 mars eût lieu la Semaine de Croisade Eucharistique, qui a débuté dimanche par une magnifique exposition au Couvent. Cette exposition consistait en affiches de toutes sortes sur le sujet, maisons et Eglise représentant notre village, patelin esquimaud, photos représentant les Curés de Crabtree depuis la fondation, etc., etc., le tout si artistiquement présenté, comme seules peuvent le faire nos dévouées religieuses.

SOIREE DE LA CROISADE AU COUVENT DE CRABTREE, LE 22 MARS: — Bienvenue: Manon Lachapelle. Présentation du grand chef: Luce Melançon. Remerciement: Manon Lachapelle. Chant: L'Eglise en marche par toutes les Croisées. Offrande mimée: pendant qu'une équipe mime l'offrande, les Croisées chantent le texte de l'offrande. Explication du programme de l'année: Louise Leblanc. Combat sur le Concile: Camp Jean XXIII, chef: Manon Lachapelle. Camp St-Pierre, chef: Odette Lachapelle. Posaient les questions: Michelle St-Georges, Jacqueline Lejeune. Enregistraient les points: M.-Claire Mayer, Liette Robitaille. Chant spécial: L'Eglise, ma vie, composition de Soeur Alfred-de-Jésus, ss. cc. j. m. Réunion de Croisade telle qu'elle se déroule chaque semaine. Evangile mimé: par une équipe: Jésus choisit St Pierre, chef de l'Eglise. Lecture du rapport de la dernière réunion par Luce Mélançon, sec. Les parents se réunissent à leurs enfants dans chacune des équipes. Interview sur la Croisade: Mme J.-D. Payette a bien voulu accepter d'interviewer Johanne Lachapelle, qui s'en est bien tirée. Chant: l'Eglise de Carolle Palmer, par les Croisées; solo Nicole Sourdif. Etude sur l'Eglise par les Chefs d'Equipes. Salut au drapeau. L'animatrice de la soirée: Manon Lachapelle demande à un papa et à une maman de bien vouloir donner leur opinion sur la Croisade. Elle invite aussi M. le vicaire à nous dire ce qu'il en pense. M. le curé, aumônier de la Croisade a exprimé son regret de ne pouvoir assister, retenu au presbytère. Chant du drapeau: Par tous, chacun avait les paroles en mains. Nous avons pensé que bien plus qu'aucun commentaire, le programme de la soirée, signifierait combien tous les assistants ont goûté la présentation de chaque numéro, le rendement parfait de chaque élève, et bien sûr le succès de cette soirée inoubliable est dû: au dévouement de Sr Marie Gabriel, supérieure et des autres religieuses et institutrices laïques qui préparent si bien nos enfants. Alors félicitations à vous toutes nous ne nous sommes pas ennuyés à votre belle soirée.

RECEPTION D'INSIGNE A L'EGLISE: — Pour clôturer cette semaine de la Croisade, il y eût dimanche à deux heures, réception de nos enfants à différents degrès: Croisillons, Chefs-Croisillons, Croisées, Apôtres de la Croisade et Chefs d'équipe. Durant la cérémonie plusieurs chants furent très bien exécutés par les élèves ce qui rendait la cérémonie plus touchante encore. M. le curé E. Filiatreault, aumônier de la Croisade rappela aux parents l'obligation qu'ils ont d'aider leurs enfants afin qu'il tiennent leurs promesses d'apôtres. Ces mêmes enfants dit-il s'ils vivent leurs engagements, chaque jour de leur vie, deviendront plus tard ou bien des prêtres, des religieux ou religieuses, des missionnaires ou des apôtres laïcs. Et on ne le devient pas du jour au lendemain. Invitation est renouvellée pour assister durant le carême à la messe sur semaine, si on ne peut le faire le matin il y a la messe de 5 h. 15 p.m.

BULLETINS DE FEVRIER: — Collège des garçons 7e année Pierre Sourdif 91, 6e année Robert Lalende 95, 5e année Denis Desjardins 96, 4e année Richard Lasalle 96%.

Décès Trudel

A Ste-Mélanie le 24 mars 1962, à l'âge de 61 ans, 6 mois est décédée après une courte maladie, Mme Armand Trudel née Aurore Parent, demeurant à Ste-Mélanie. Les funérailles ont eu lieu ce matin mercredi le 28 mars des Salons Garceau, Perreault et Garceau Inc. 636, Boul. Manseau à Joliette, pour l'église paroissiale de Ste-Mélanie où le service fut célébré à 10 heures. La défunte laisse dans le deuil: outre son époux, ses enfants: Laurette (Mme Edouard Tremblay) de St-Ambroise de Kildare, Laurent (Carmen Beaulieu) de Ste-Mélanie, Fernande (Mme Réal Riopel) de Lachine. Ses petits-enfants: Denise, Marcel, Alain, Marielle, Claude et Micheline Tremblay; Diane Riopel. Sa mère: Mme Vve Joseph Asselin de St-Ambroise de Kildare. Ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Armand Parent de St-Ambroise de Kildare, M. et Mme Wilfrid Parent de St-Ambroise, M. et Mme David Parent de l'Epiphanie, M. et Mme Alcide Parent de St-Ambroise, M. et Mme Louis-Charles Parent de Montréal, Mme Vve Alexandre Parent de Joliette, M. Anselme Trudel de Montréal, M. et Mme Romélus Asselin de Montréal, Mme Alida Trudel de Montréal et plusieurs neveux et nièces. Sincères condoléances.

VENTE MARATHON

SINGER EST COMMENCEE

Appelez pour rendez-vous le soir

UN CADEAU GRATUIT POUR CHAQUE DAME!

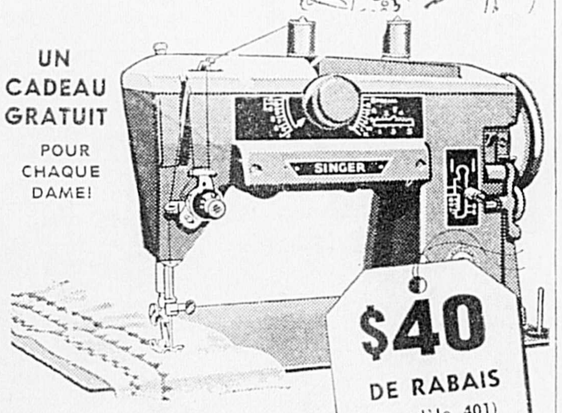

$40 DE RABAIS (modèle 401) SLANT-O-MATIC ZIGZAG

GAGNEZ UN PRIX

A votre choix: machine à coudre SPARTAN* — Aspirateur SINGER —Polisseur SINGER Aucun achat nécessaire!

Pour seulement $2.45 par semaine, en plus d'un comptant minime

DEMONSTRATION GRATUITE A LA MAISON

VENTE! Nettoyeur à Tapis Polisseur à plancher SINGER* $34.88

VENTE! Aspirateur très Puissant SINGER* $49.50

VENTE! Aspirateur droit SINGER* $59.95

ous pouvez avoir l'un quelconque de ces articles pour seulement $1.25 par semaine!

Après un versement initial de $5.00 — Plan budgétaire

SPARTAN* CONSOLE $99.90 ECONOMIQUE CONSOLE

$10.00 DE RABAIS

Fameuse FEATHERWEIGHT*

Maintenant $129.90 seulement

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION GRATUITE A LA MAISON

NOMBRE D'AUTRES SPECIAUX OFFERTS!

CERCLES de COUTURE SINGER

388, NOTRE-DAME JOLIETTE PL. 6-6100

Représentants	Territoires	No tél.
PAUL BOUCHER	Joliette	3-9181
LOUIS FROMENT	L'Assomption	6-2824
JEAN-MARIE LATENDRESSE	St-Michel-des-Sts	6-4808
GILLES PELLETIER	Rawdon	6-6287
RVON RICARD	St-Gabriel	6-6759

M. ARNAULT, gérant

une marque de commerce de THE SINGER MFG. CO.

Découpez et postez aujourd'hui pour recevoir le catalogue SINGER GRATUIT.

Veuillez m'envoyer GRATIS le catalogue Singer illustrant les nouveaux modèles:

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .....

Pour sa Première Communion, offrez-lui un cadeau souvenir qui rendra ce jour encore plus inoubliable!

LA LIBRAIRIE RENE MARTIN Enrg.

VOUS OFFRE TOUT CE QU'IL VOUS FAUT

Assortiment complet de chapelets avec étui

Médaillons avec chainettes pour communiantes .95c et plus

Grand choix de missels de Première Communion

Statuettes, bibelots, cadres pour tous les goûts

Chainettes et croix .75c et plus

IDEAL POUR GARCONS

Ensemble de boutons de manchettes avec bague et épingle à cravate $1.95

Autel miniature avec accessoires $17.25

LIBRAIRIE RENE MARTIN Enrg.

398, Notre-Dame Joliette

PL. 6-8066

marchand ELITE

CHAQUE ACHAT DE UN DOLLAR VOUS DONNE LA CHANCE DE GAGNER UNE SUPERBE CHEVY II 1962

Alfred Tessier et Luc Tessier

Courtiers en Assurances

Feu - Vie - Automobile

SUN LIFE OF CANADA

448, St-Viateur (Edifice du Dispensaire) Tél. PL. 3-5595

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU ET DE MERVEILLEUX DANS VOTRE VIE...

Laveuse de vaisselle portative Kitchen Aid!

$319.95

- Aucun frais d'installation
- Fini en porcelaine à l'intérieur et à l'extérieur
- Service pour 10 personnes ou plus

POURQUOI LAVER LA VAISSELLE A LA MAIN?

Le fameux mouvement rotatif Hobart de Kitchen Aid lave et rinse parfaitement votre vaiselle. Un courant d'air chaud l'assèche complètement. Ces opérations sont automatiques.

L'article idéal pour la maison de pension, le camp d'été ou n'importe quel endroit où une installation permanente serait difficile. Kitchen Aid offre aussi d'autres modèles pouvant être installés dans toutes les cuisines.

Demandez une démonstration gratuite à domicile sans aucun engagement de votre part.

A. Dupuis & Fils Ltée

749, Notre-Dame Joliette PL. 3-3769

N'oubliez pas que chaque achat de $50.00 vous donne la chance de gagner un voyage pour deux personnes au Lac Georges, toutes dépenses payées.

CHANGEMENT D'ADRESSE

A compter du 1er avril 1962 nos bureaux seront déménagés à

556, MANSEAU, JOLIETTE

Coin Lajoie et Manseau

J. A. Frenette Enrg.

YVON BOYER, C.D.A.A., prop.

Assurances générales, Tél. PL. 6-4750

Prêts Hypothécaires

PROPRIETAIRES — COMMERCANTS — CULTIVATEURS

VOULEZ-VOUS AMELIORER VOTRE PROPRIETE

OU

POSSEDER PLUS DE CAPITAL?

Nous prêtons de $1,600.00 à $100,000.00

soit en 1ère ou 2e hypothèque

ou CONSOLIDATIONS DE DETTES

ATTENTION SPECIALE AUX DEMANDES DE $100,000 ET PLUS

JEAN SINCERNY

REPRESENTANT AUTORISE POUR LES COMTES DE:

MONTCALM — L'ASSOMPTION — TERREBONNE

St-Jacques Comté de Montcalm C.P. 66, Tél. 839-2157

MAGASINEZ A JOLIETTE
GAGNEZ DE L'ARGENT

PHARMACIE G. LAPORTE
Pharmacie - Prescriptions
484, ST-VIATEUR

DESROCHERS & WODON LTEE
Quincaillerie
23, PLACE BOURGET SUD

ALFRED ROBITAILLE
Draperies et tapis
743, LADOUCEUR

TED BROUILLARD
Mercerie pour hommes
74, PLACE BOURGET NORD

SALON ESTELLE
Confection pour dames
80, PLACE BOURGET NORD

LIONEL CREPEAU
Meubles
110, PLACE BOURGET NORD

VERSAILLES CHAUSSURES
Chaussures
20, PLACE BOURGET SUD

GORDON BATTAH LIMITEE
Mercerie
449, NOTRE-DAME

J. A. E. LANDREVILLE
Plomberie
47, PLACE BOURGET SUD

BERNADETTE RATELLE
Lingerie
71, PLACE BOURGET SUD

ROYAUME DU CADEAU ENRG.
Bijoutier
49A, PLACE BOURGET SUD

MME ARMAND CHARRON
Confection pour enfants
442, MANSEAU

R. DUPUIS ENRG.
Meubles
38, PLACE BOURGET NORD

JOS. SANSOUCY
Marchandises à la verge
89, ST-CHARLES SUD

DONAT BOULARD ENRG.
Mercerie pour hommes
63, PLACE BOURGET SUD

MAGASIN DE SURPLUS
Lingerie pour hommes, femmes et enfants
158, LAJOIE SUD

LA MAISON DES MODES ENRG.
Confection pour dames
422, NOTRE-DAME

PHARMACIE LAFOND
Pharmacie - Prescriptions
546, MANSEAU

AU BERCEAU ENRG.
Lingerie pour enfants
425, NOTRE-DAME

MAGASINEZ A JOLIETTE — GAGNEZ $100.00 CHAQUE SEMAINE

MAGASINEZ A JOLIETTE — GAGNEZ $100.00 CHAQUE SEMAINE

Pourquoi pas vous... ...notre prochain gagnant?

$3,500. A DISTRIBUER!

- RECHERCHEZ L'EMBLEME DE LA CHANCE
- UN COUPON POUR CHAQUE DOLLAR D'ACHAT
- LES COUPONS S'ACCUMULENT JUSQU'A LA FIN DU CONCOURS
- VOTRE CHANCE DE GAGNER DEMEURE
- PROCHAIN TIRAGE: VENDREDI LE 30 MARS A 10.15 HRES P.M. A LA PHARMACIE G. LAPORTE

Ce tirage est organisé par les Marchands-Unis de Joliette

MAURICE LASALLE INC.
Plomberie-chauffage
549, DE LANAUDIERE

F. RATELLE INC.
Meubles
598, ST-VIATEUR

CLEMENT MORIN ENRG.
Magasin à rayons
487, NOTRE-DAME

MAISON FELIX
Confection pour dames
147, ST-PAUL

MAGASIN LALIBERTE ENRG.
Confection pour hommes
428A, NOTRE-DAME

BIJOUTERIE LACHAPELLE ENRG.
Horloger-bijoutier
73, PLACE BOURGET SUD

PICHE FOURRURES
Manufacturier de manteaux
443, ST-LOUIS

DONAT PIETTE & CIE LTEE
Electricien
75, PLACE BOURGET NORD

J. L. DRAINVILLE
Chaussures
518, NOTRE-DAME

PHARMACIE FARMER
Pharmacie - Prescriptions
457, NOTRE-DAME

MAISON BARRETT ENRG.
Lingerie pour dames
428, NOTRE-DAME

C. CARON & FILS
Bijoutier
37, PLACE BOURGET NORD

BIJOUTERIE LECHASSEUR
Horloger-bijoutier
51, PLACE BOURGET SUD

AU PETIT PATACHOU
Lingerie pour enfants
502, NOTRE-DAME

PHARMACIE O. GADOURY
Spécialité: Prescriptions
419, NOTRE-DAME

Z. BELLEROSE INC.
Chaussures
451, NOTRE-DAME

MLLE ROBILLARD et MME VENNE
Coupons de toutes sortes
568, DE LANAUDIERE

MAURICE TABAH
Mercerie pour hommes
432, NOTRE-DAME

LAURENT BARRETTE
Vêtements pour hommes
80, PLACE BOURGET SUD

ROMUALD BARRETTE
Chaussures
8, PLACE BOURGET SUD

Tribune libre

C'est ingrat, injuste, lâche

Monsieur le Rédacteur,

Il fut un temps où il n'était pas très rémunérateur d'instruire les ignorants, où il était ruineux et répugnant de soigner les malades, où il fallait jeûner pour nourrir les affamés, où il était onéreux de vêtir, loger et chauffer les indigents.

En ce temps-là les religieux et religieuses besognaient à plein temps et ne rencontraient pas beaucoup de concurrence dans leurs activités; leur compétence et leur bonne foi n'étaient pas discutées; on les laissait libres de se dévouer jusqu'à l'épuisement complet de leurs forces ou de leur vie.

Progressivement, la situation s'est améliorée. Des oeuvres de toutes sortes ont surgi: service social, assistance publique, pensions de vieillesse(pensions aux invalides, prestations aux sans-travail, secours divers pour divers besoins, puis enfin le grand essor de l'enseignement et l'assurance-hospitalisation.

Ce qui autrefois était dégradant, humiliant, dégoûtant, mal payé ou pas payé s'est changé, aujourd'hui, en situations enviables, attrayantes, attirantes, parce qu'il y a un gain appréciable au bout.

La ruée qui se fait présentement vers l'hospitalisation et l'enseignement est compréhensible. C'est naturel et légitime que de désirer occuper une place qui nous permette de faire face aux exigences de la vie. Mais ce qui est injuste et inacceptable, c'est que beaucoup, pour en arriver à leurs fins, s'attaquent lâchement aux religieux et religieuses, pionniers valeureux de ces institutions; ils contestent leur compétence et leurs droits, ils les méprisent et les calomnient, ils font l'impossible pour les refouler au fond de leurs monastères.

Ils nous ont instruits, nous et nos pères, ils ont secouru nos miséreux, ils ont soigné nos malades et enseveli nos morts, ils ont fait plus pour la conservation de notre langue et de nos droits que n'importe lequel de nos politiciens.

Aujourd'hui que nous touchons un espoir relatif d'un progrès relatif nous osons les bousculer pour prendre leur place.

C'est ingrat, injuste, lâche, malhonnête, infâme.

R. Gagnon,
Montréal

Ca vous regarde!

par Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

La vénérable Kateri Tekakwitha eût été sans coeur si elle n'avait prodigué ses faveurs qu'aux blancs, et non aux siens. Voici deux guérisons d'Indiens de son temps, et, incidemment, le récit de la première neuvaine faite à la Vierge iroquoise.

"1682. En mars... Le pouvoir de Kateri commença aussi à se faire ressentir au Sault (Saint-Louis) dans un de nos Indiens. Celui-ci avait reçu les derniers sacrements et l'on n'attendait plus que l'heure de sa mort, lorsque ce même Père (Chauchetière) s'avisa, sans en rien dire aux deux autres, de lui faire prendre cette même poudre du tombeau de Kateri qui le fit revenir de l'ombre de la mort. Quand le Père vit l'homme hors de danger, il nous découvrit ce qu'il avait fait. Nous ne lui en sûmes pas de gré; ce n'est pas que nous ne fussions bien aise de voir que Kateri commençait à favoriser nos Indiens aussi bien que les Français, mais nous aurions voulu que c'eût été dans un autre que dans cet Indien, pour le bien duquel nous jugions qu'il eût été plus expédient que Dieu l'eût pris dans l'excellente disposition où il s'était mis pour ce dernier passage. C'est pourquoi je dis au Père: "Que ne faites-vous plutôt cet effort pour une telle?" Je lui nommais une jeune femme percluse de tous ses membres et qui depuis l'âge de 8 ans était toujours attaquée de ce mal tous les printemps sans que tous les remèdes eussent pu apporter le moindre soulagement.

"En mars. — Le Père ne manqua pas de passer par la cabane de cette femme et l'étrange état où il la trouva lui ayant fait compassion, il lui donna le crucifix de Kateri pour le mettre à son col et il lui fit commencer une neuvaine en son honneur. C'est la première neuvaine qu'on lui ait faite et qui eut son effet; car au 9e jour, elle fut parfaitement guérie...

Si vous m'en dites un mot, je recommanderai le succès de votre neuvaine à Kateri, chaque matin, à la messe. Ecrire au Centre Kateri, a.s. RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

Vient de paraître

"La France des canadiens"

par ROBERT HOLLIER

Lequel d'entre nous n'a pas rêvé, un jour ou l'autre, de retourner voir cette petite église de village ou cette cathédrale de grande ville dans laquelle prit naissance, voici trois siècles, la vie spirituelle du premier ancêtre de la famille venu au Canada?

C'est à quoi s'est occupé Robert Hollier, qui publie **"LA FRANCE DES CANADIENS"**, guide pratique du retour aux sources. Nul n'était plus compétent pour faire ce travail que ce spécialiste des questions de tourisme français. En effet, depuis nombre d'années l'auteur est chargé, par son gouvernement, de présenter la France aux Canadiens.

Robert Hollier s'est rendu spécialement, en 1960, dans les régions de Normandie, du Perche, de la Saintonge et de l'Aunis pour y retrouver les lieux exacts et pouvoir décrire avec précision chapelles ou cathédrales, châteaux ou chaumières qui virent les premiers pas des fondateurs de la Nouvelle France.

Mais il y a autre chose dans ce livre de Robert Hollier, autre chose qui intéressera les amateurs d'histoire, ceux qui désirent filmer sur place les hauts lieux où ont vécu, avant de venir s'illustrer de ce côté de l'Atlantique, les grands hommes qui ont écrit l'histoire du Canada: la maison natale de Frontenac ou de Montcalm, de Champlain ou de Monseigneur de Laval et, d'une façon générale, tous les souvenirs historiques qui sont conservés en France et qui intéressent plus spécialement les Canadiens.

"La France des Canadiens" comporte en outre une liste des noms de famille canadiens les plus répandus, avec en regard leurs lieux d'origine; ce qui permet au lecteur de trouver tout de suite les pages qui l'intéressent le plus.

Ainsi, éducateurs et agents de voyage y trouveront leur compte. Nul doute que nos compatriotes qui se rendent en Europe aux cours des étés à venir ne veuillent avoir dans leur poche, comme un guide de voyage indispensable, les treize itinéraires du "retour aux sources".

"La France des Canadiens" qui est édité conjointement par les Editions de l'Homme et la Librairie Ducharme, est en vente dans toutes les librairies et dépôts de journaux à $1.00 l'exemplaire. On peut également se le procurer en s'adressant à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal. (LA. 3-1182).

PLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE
Brûleurs à l'huile

ENTRETIEN-REPARATION

Latendresse & Pauzé Enrg.

644, RUE ST-THOMAS TEL. PL. 6-6001
JOLIETTE, QUE.

La Page du Foyer

EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

Serge La Salle

par Gabriel LANGLAIS

—Ma mère, Ernestine Gaudet-La Salle, a fait du théâtre amateur à Joliette, dans sa jeunesse. Ma soeur Lise et moi avons peut-être hérité d'elle le goût du théâtre.

C'est ainsi que Serge La Salle, bachelier ès arts et diplômé en pharmacie, essaie d'expliquer pourquoi, au lieu de consacrer tout son temps à sa profession, il fait du théâtre, se transforme parfois en chanteur fantaisiste (imitateur et monologuiste) et joue à la télévision. On sait qu'il interprète, dans le téléroman **le Mors aux dents,** le vendredi soir à 8 heures, le rôle d'André Fournier. Ce rôle, il le conçoit de la façon suivante: André Fournier est un sportif sentimental qui aime à taquiner les autres, mais qui, au fond, a bon coeur et est toujours prêt à leur rendre service. Au début, très près de ses trois copains, il est devenu, récemment, le don Juan du groupe. Toutes les jeunes filles courent après lui, mais il semble que, dernièrement, il ait accusé un faible pour Hélène (Jocelyne France). Il en est donc venu à l'âge de "regarder par-dessus la clôture".

Comédien né

Né à Montréal il y a 25 ans, Serge La Salle avait d'abord l'idée de faire du théâtre; mais, comme on ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve dans ce domaine, le comédien se fit recevoir pharmacien. S'il y a lieu, les comptes d'apothicaire pourront suppléer aux applaudissements qui se feraient attendre!

Au collège et à l'université

Dès la syntaxe, à l'externat Sainte-Croix de Montréal, Serge La Salle faisait déjà du théâtre. A l'Université de Montréal, il a été directeur et comédien de deux "Revues Bleu et Or". Il a été le premier à faire jouer cette revue hors des murs universitaires, en 1956, alors qu'elle eut lieu au Gesù. "Carabinettes 57" tint la scène 11 jours pendant lesquels il fallut refuser l'entrée à 5,000 personnes. La revue se composait de 11 tableaux dirigés par Serge La Salle qui jouait lui-même un rôle dans 9 d'entre eux.

Norbert, Dumas et Catela

Serge La Salle étudie avec Henri Norbert depuis plus de trois ans. L'an dernier, avec l'aide de Charles Dumas, il s'est adonné à la méthode de relaxation et de concentration; dans le domaine fantaisiste de la chansonnette et de l'imitation, il suit les cours de Mme Catela, au Rideau-Rouge de Montréal.

La télévision

—La télévision? J'en pense tout le bien possible. Je considère surtout qu'elle avantage le comédien en captant fidèlement, surtout avec les gros plans, ses jeux de physionomie. Mieux encore, dans le cas de l'émission **le Mors aux dents,** comme nos épisodes sont enregistrées sur bande magnétoscopique, il nous devient possible de nous voir, de nous améliorer au besoin et de constater nos progrès. Le petit écran nous aide à apprendre notre métier.

L'avenir?

Que réserve l'avenir à Serge La Salle? Si jamais **le Mors aux dents** quittait le petit écran, Serge La Salle serait assuré d'un rôle dans un autre téléroman. Très optimiste, ce jeune comédien, que je soupçonne même d'être pince-sans-rire, considère que la vie est ce qu'on la fait: heureuse ou malheureuse, selon qu'on est optimiste ou pessimiste. Pour lui, le mot "impossible" n'existe pas. Ce n'est pas tant tout le travail qu'il fournit comme les résultats qu'il obtient qui comptent. Sa grande ambition est de devenir l'un des meilleurs comédiens, non pas par ambition personnelle, mais pour pouvoir donner à la mesure de sa taille. Même s'il ne réalisait son rêve qu'à l'âge de 60 ans, les demi-mesures, alors, lui répugneraient toujours!

Vision et rendement industriel

Beaucoup de facteurs interviennent dans le rendement industriel. Mais il semble que l'on oublie trop facilement l'extrême importance d'une vision puissante en ce domaine.

Comme le travail industriel est fondé pour une bonne part sur la vision, il importe tout d'abord de la protéger contre tout accident. Alors intervient l'application des règles de sécurité. D'après une étude approfondie de ce problème par un groupe d'optométristes, on a découvert que 98% des accidents aux yeux et à la vision peuvent être évités. Ceci nécessite évidemment une prise de conscience du problème et l'application de mesures adéquates. Il faut que chaque industrie possède son programme de soins visuels sous la direction d'un optométriste. La compétence professionnelle de cet optométriste verra à établir un programme de dépistage des problèmes visuels des ouvriers et à faire une étude des conditions visuelles de travail. C'est alors qu'il faudra prescrire des lunettes incassables ou de l'entraînement visuel aux ouvriers qui en ont besoin. De plus lorsque la chose s'impose, l'ouvrier devra porter des verres incassables même s'il n'a pas besoin de lunettes. Comme un excellent éclairage est nécessaire à une vision puissante, ce problème retiendra l'attention de l'optométriste qui fera les suggestions les meilleures. De plus la vision des couleurs nécessite l'usage de la peinture dont les couleurs variées ont un rôle fonctionnel très important à jouer.

Après l'établissement dans une usine par un groupe d'optométristes d'un programme de soins visuels, la production a augmenté de 19%. Dans une autre usine, on a découvert à la suite d'une enquête optométrique que les problèmes visuels des ouvriers étaient responsables dans une proportion de 37% du travail perdu. Dans une autre usine, des optométristes se chargèrent de corriger les problèmes visuels d'un groupe de soudeurs. Les résultats furent étonnants. Ces soudeurs gagnèrent 14 cents de plus l'heure dans un travail à la pièce par rapport à d'autres soudeurs qui souffraient de difficultés visuelles.

(Publié sous les auspices de la Ligue du Bien-Etre Visuel Incorporée de la Province de Québec).

La santé des dents

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q. — Comment se fait-il que les molaires apparaissent quelque fois beaucoup plus tôt qu'il n'est généralement prévu, — les secondes molaires sortant avant la quatorzième année et les dernières molaires, que l'on appelle les dents de sagesse, faisant éruption peu après l'âge de seize ans? Ce fait a-t-il quelque relation avec le régime alimentaire?

R. — Habituellement, les troisièmes molaires, ou dents de sagesse, font éruption entre la dix-septième et la vingt-et-unième année. Mais il arrive occasionnellement, et pour des raisons qui ne sont pas connues, que ces dents peuvent apparaître quelque peu avant l'âge de dix-sept ans et, parfois aussi, après celui de 21 ans. Dans certains cas, les troisièmes molaires peuvent être incluses et ne pas faire du tout éruption. Rien n'indique, d'une façon précise, que le régime alimentaire ait une influence quelconque sur ces deux faits.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 2293, rue Rachel est, Montréal 34.

Courtier en Assurances générales

Léo Laurin

Courtier en assurances
40, rue des Erables
TEL. 581-0570 ou 581-2766
REPENTIGNY

Vous êtes NERVEUX?

Votre instabilité peut PARFAITEMENT se comprendre et DEFINITIVEMENT "se guérir"

Un psychologue et psychanaliste consultant de Montréal, André La Rivière B.A., M.A.Ps., L.Péd., M.S.A.Ps., M.S.Al.Ps., M.S.Gr.Ps. a écrit à votre intention 7 ouvrages où il expose plus de 180 cas qu'il a eu l'occasion de suivre durant ses consultations tant à Montréal qu'à Paris

Faites venir GRATUITEMENT la documentation détaillée en ECRIVANT ou en TELEPHONANT à: Thérèse Godin, direct.

EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENRG.,
3426, ave Marcil N.D.G., Montréal HU. 8-4312

DANS UN COMMUNIQUE PARU LE 2 MAI 1961, EMANANT DU 5e CONGRES TENU EN AVRIL 1961, LA LIGUE DE SECURITE ROUTIERE DU QUEBEC "PRUDENTIA" DISAIT: "Les interlocuteurs se sont penchés sur le problème de l'entretien des freins ordinaire des camions et des simples autos. Leur efficacité est indiscutable mais leur entretien exige des soins experts.

Voituriers publics, soyez honnêtes avec vous mêmes, confiez l'entretien de vos freins à

SERVICE DE FREINS "SECURITE" (Enrg.)
SECURITY BRAKE SERVICE (Reg'd)

Son moto: VOTRE SECURITE EST NOTRE AFFAIRE

OUTILLAGE COMPLET ET MODERNE

VENTE — SERVICE

750, rue St-Antoine Tél. PL. 3-9762
(En face de Beaudry Sports)

EN CAS D'ACCIDENT

DEBOSSAGE-PEINTURE-LETTRAGE

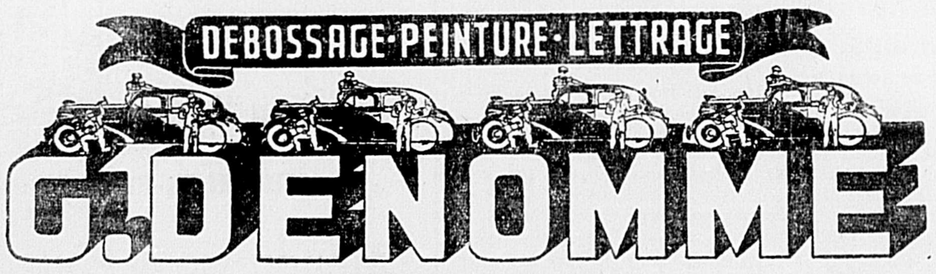

C.DENOMME

ENSEIGNES NEON
LETTRAGE DE CAMION

167, St-Charles-Borromée N. Joliette PL. 6-4150

Corporation d'épargne et de placements

ADANAC

Institution d'épargne canadienne française qui vous permet d'accumuler un capital comme par miracle.

Vous pouvez aussi protéger votre capital par une assurance qui donnera à vos héritiers, DES VOTRE DECES, tout le capital que vous aviez l'intention de vous accumuler.

Pour plus de renseignements, consultez un des représentants de votre région.

MAURICE FERLAND, gérant de région,
St-Norbert Tél. 836-3104

- GERARD BOUCHER, St-Cléophas, Tél. 889-5456
- LOUIS-MARIE DENIS, 688, Notre-Dame, Joliette, Tél. 753-5334
- EMILE ROBILLARD, St-Gabriel de Brandon, Tél. 835-2550
- RENE DENIS, 688, Notre-Dame, Joliette, Tél. 753-5334
- ERNEST LAPORTE, St-Norbert, Tél. 836-3398
- JEAN-CHARLES ELEMENT, é 7B, rue St-Marc, Louiseville, Tél. 228-4926
- JEAN-MARC BEAULIEU, 384, Kitchener, La Tuque, Tél. 523-4232
- RODRIGUE PLANTE, St-Gabriel-de-Brandon, Tél. 522-6771

BUREAU CHEF: 132 ouest, rue St-Jacques, ch. 627, Montréal
JEAN LEDUC, SURINTENDANT DES AGENTS

Au cours de Personnalité Maisonneuve:

André Massicotte choisi "Monsieur Enthousiasme"

JOLIETTE — André Massicotte, jeune comédien en herbe dont les services feraient bien d'être retenus par la troupe de théâtre "Les deux Masques", de Joliette, a remporté, jeudi soir dernier, les honneurs d'une épreuve qui lui a mérité le titre de "MONSIEUR ENTHOUSIASME" du 11e cours de personnalité de l'ECOLE MAISONNEUVE.

André a eu le meilleur sur ses vingt-cinq compagnons. Il a relaté quelques extraits du sermon que prononçait un vieux curé de paroisse. Sa façon bien personnelle d'incarner ce vieux curé lui a mérité de longues ovations de la part des auditeurs qui l'écoutaient avec une attention toute particulière.

Lorraine O'Connor a pour sa part été reconnue comme étant l'élève ayant accompli le plus de progrès depuis le début des cours. Lorraine — qui s'occupe de cinéma au Centre diocésain de radio-cinéma-télévision — a fait preuve de beaucoup d'éloquence et de présence d'esprit durant ses deux apparitions à la tribune des orateurs.

Le quatrième cours — celui de demain soir — prendra l'aspect d'un congrès au cours duquel seront débattus des sujets qui ne manqueront pas de captiver l'attention. Les discours, à cette occasion, seront prononcés sous forme de "panel" portant sur différents sujets tous aussi intéressants les uns que les autres.

Les élèves, demain soir, seront accueillis par Gilles Landreville et Yvette Miron. Ces derniers ont été choisis pour assumer ces tâches, jeudi soir dernier durant le cours communément appelé: "brise-glace". Les encanteurs du prochain cours seront Médard Lafortune, et Roger Gagnon qui se sont mérité, la semaine dernière, chacun un magnifique cadeau. Les frais du chant par ailleurs seront défrayés par Normand Houle, notre dynamique président et par André Massicotte, "Monsieur Enthousiasme", qui célébrait son anniversaire de naissance, la semaine dernière.

La contribution de la ville de l'Assomption au 11e groupe d'élèves de l'Ecole de personnalité Maisonneuve mérite une mention toute particulière. Le nombre d'élèves de l'Assomption à suivre la présente série de cours est à peu près le même que celui de Joliette. Les autres élèves viennent de paroisses des comtés de Joliette, Berthier et Montcalm.

Le public ne sera dorénavant plus admis aux cours de personnalité. Les personnes qui aimeraient s'enquérir des avantages qui sont offerts par ces cours n'auront qu'à s'informer auprès de ceux qui les suivent présentement ou qui les ont suivis. La réponse de chacun saura sûrement convaincre les moins convaincus. On peut s'inscrire pour la douzième série de cours de personnalité qui débutera en septembre prochain en communiquant avec Mlle Monique Lamontagne au Club de Golf de Joliette.

Il serait hors d'ordre de terminer ce communiqué sans féliciter le professeur qui a dispensé les leçons du troisième cours. Florient St-Onge a suffisamment démontré que l'Ecole de personnalité Maisonneuve est la seule institution à enseigner comme pas une ne sait le faire, la façon de se débarrasser de cette gêne qui nous embête bien souvent.

Votre informateur
(Comm.)

Lorsque Dieu descend dans une âme par la grâce sanctifiante, il y mène en quelque sorte tout son Ciel avec lui; l'âme est inondée de lumière divine et de beauté divine.

VENTE-SERVICE BERNINA
Réparation sur toute marque
DE MACHINE A COUDRE
PIECES DE RECHANGE
OUVRAGE GARANTI

Philippe Loyer
436, ST-VIATEUR JOLIETTE
TEL. PL. 3-5271

20e anniversaire de l'Ecole Normale Secondaire de Montréal

L'Ecole normale secondaire célébrera le 14 avril prochain, au Centre Notre-Dame (3791, Chemin Reine-Marie, Montréal) le 20e anniversaire de sa fondation.

Le comité des fêtes, présidé par Mgr Pierre Décarie, et composé de 20 membres représentant les principales régions de la province, espère rassembler la majorité des 1200 anciens de la maison pour cette célébration. A cette occasion, une association d'anciens sera officiellement lancée et la charte fera l'objet de discussions lors de la réunion de l'après-midi.

Avant le banquet, une messe sera célébrée par Monseigneur Paul Grégoire, ancien élève. Durant le banquet, présidé par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, Monseigneur Décarie rendra hommage aux fondateurs de l'école. Son Eminence communiquera ensuite son message à tous les invités.

Le comité des fêtes, par son président, invite tous les anciens à cette réunion. (Comm.)

Pourquoi faire tant de cas des goûts et des sentiments sensibles, lorsque par la foi l'on possède la réalité, c'est-à-dire Dieu Notre-Seigneur par la grâce et par la très sainte Eucharistie.

NOUVEAUTES EN TISSUS

Ces deux exemples parfaits de la tendance vers des modèles féminins et fantaisistes, sont coupés dans un nouveau tissu d'Arnel et coton à fin cordé rose et blanc et garnis de liséré blanc et d'appliqués de dentelle à motif papillon. La robe soleil ainsi que l'ensemble à jaquette et jupe sont des modèles canadiens pour l'été, photographiés dans les jardins de l'hôtel Mirimar, à la Barbade.

LA PHILHARMONIQUE DE NEW YORK A CKAC

Tous les samedis soirs de 8 h. 30 à 10 h. 30 CKAC diffuse directement de Carnegie Hall à New York le concert offert ce soir-là aux New Yorkais. Bien entendu la Philharmonique présente chaque samedi soir, un concert plus sérieux que ne le laisse supposer notre caricaturiste. Par exemple samedi prochain on présentera la 83e Symphonie en Sol de Haydn, une étude de sonorité par Riegger et la 9e Symphonie de Bruckner. Notons également que ce sera la première apparition au pupitre, cette saison, du directeur de la Philharmonique, Leornard Bernsteln. La Philharmonique de New York donc entre bonnes mains samedi soir prochain lors du concert diffusé à 8 h. 30 sur les ondes de CKAC, bien entendu!

ST-GABRIEL

(D.N.C.) — BAPTEMES: GRANGER — Le 24 mars, l'abbé Marcel Sylvestre baptisait Joseph, Gislain, Michel, né le 20 mars, enfant de M. et Mme Fernand Granger (Cécile Winter). Le parrain a été Marcel Granger, frère de l'enfant, et la marraine Marie-Marthe Winter.

BRULE — Le 25 mars, M. le curé Paul Toupin baptisait Marie, Aline, Danielle, née le 19 à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, enfant de M. et Mme Florent Brûlé (Madeleine Côté). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Bruno Brûlé (Aline Duval) oncle et tante de l'enfant de St-Côme.

LA JOURNEE DE SPIRITUALITE CONJUGALE: — La Journée de Spiritualité conjugale s'est déroulée telle que prévue d'une façon grandiose. Une cinquantaine de participants ont été fidèles au rendez-vous. C'est l'abbé Léo Gamache qui a dirigé cette récollection. Il a parlé des moyens de sanctification pour les époux qui sont triples: l'union dans la vie intérieure, l'union des coeurs et l'union des corps. Il a insisté sur la messe comme moyen de rendre hommage à Dieu, du foyer. Le père est celui qui offre son travail, la mère, sa maternité, tous les deux, leur amour et leur fécondité. Nous remercions l'abbé Gamache pour son dévouement et la clarté de ses exposés. Chaque couple devait répondre l'un à l'autre à des questions qui les faisaient se connaître et qui pouvaient leur tracer un programme de vie. Il y eut messe dialoguée à 11 heures 30: l'abbé Léo Gamache a été le célébrant. Un responsable, Normand Beausoleil, était le commentateur. L'abbé J.-L. Pelletier a prêché sur les loisirs des couples durant leurs fréquentations. Il a déclaré que les couples devaient s'enrichir au point de vue physique, en protégeant leur santé; au point de vue personnalité, en acquérant des compétences soit d'art culinaire, d'art ménager ou en se perfectionnant dans un métier par des cours et dans la lecture. Enfin, les couples doivent acquérir des vertus, dont les principales sont la pureté et la foi. La pureté est un signe d'un grand amour et de maîtrise de l'égoisme jouisseur. La foi appelle la grâce et fait vivre les grâces sacramentelles du sacrement de mariage.

Puis ce fut un magnifique banquet préparé par M. Viateur Préville. Le service fut fait par Jacqueline Bruneau, Raymond Héneault, Jean-Claude Thétreault et Claudette Mondor. A la table d'honneur prenaient place Jeannette Houde et son mari Camille Sarrazin qui étaient les fiancés du jour. Puis M. l'abbé Léo Gamache, les responsables Denise Laforge et Arthur Lajoie, Paul-Eloi Coutu, Rita England. Egalement, Lise Lavallée du diocésain et l'aumônier local l'abbé J.-L. Pelletier. Les photos furent prises par le photographe Bélair. On procéda ensuite à la cérémonie du mariage. Roch Sarrazin et Paul-Eloi Coutu servaient de témoins au couple Houde — Sarrazin.

L'après-midi se termina par un nouvel exposé de l'abbé Gamache et la rencontre des couples par les aumôniers.

Les cours du S.P.M. 62 viennent de se terminer. Ils ont été un succès, grâce aux conférenciers que nous remercions grandement, grâce aussi au dévouement inlassable de l'équipe des responsables. Hommages et reconnaissance. Beaucoup de bonheur aux foyers qui se fonderont bientôt.

Un ange dit un jour à une âme qui priait dans le silence de son coeur: "Mais que faites-vous? Vous ébranlez les cieux, et l'on entend que vos cris dans la cour céleste." Oh! la puissance de la prière!

556, BOULEVARD MANSEAU Téléphone PL 3-7545

Dr Donatien Leclerc, B.A., O.D.

Optométriste — Adaptologiste

VERRES DE CONTACT — REEDUCATION VISUELLE

Heures de bureau: de 9 h. 30 à midi et de 1 h. 30 à 5 h. p.m
Dans la soirée: vendredi de 7 h. à 9 h.
Fermé à midi le samedi

LAVALTRIE

D.N.C. — NAISSANCE — Le 25 mars, Joseph, Jean-Guy, Lucien, Luc, fils de M. et Mme Lucien Cyr (Gisèle Mousseau). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Guy Cyr, oncle et tante de l'enfant de Montréal. Mlle Denise Cyr présentait son neveu à la cérémonie.

REUNION DE PARENTS — Mardi le 27 courant à la salle du Couvent se tenait une soirée d'étude des professeurs et des parents des premiers communiants sous la présidence de M. le curé Joseph Perreault.

Cette soirée permit de faire le point sur plus d'un aspect de la communion de nos petits enfants, et, est prometteuse pour le bien spirituel de nos petits-enfants.

SEMAINE DE LA CROISADE — Au Couvent, les Croisées et les croisillons se sont montrés très enthousiastes à revivre au cours de la semaine tout le travail accompli depuis le début d'octobre passé.

Chaque jour, chez les croisillons comme chez les Croi-sées, il y eut: Salut de fidélité à l'église, à Mgr l'Evêque. Chant: "Aimer l'Eglise". Forum sur le thème de la journée, assistance nombreuse aux messes, application spéciale au travail offert spécialement, délicatesse de l'amitié vécue en récréation, etc. Clôture, vendredi après-midi par la réception de 16 Croisillons, 8 Croisées et 5 Apôtres. Il y aait à la Salle du Couvent, exposition d'Amitiéville et d'albus: La Paroisse, le Saint-Père, le Prêtre, les Vocations, les Institution d'éducation et de nombreuses affiches chez les Croisillons. Le tout créait une atmosphère de ferveur étudiante qu'il fait bon vivre.

SYMPATHIES — A M. Eugène Boisjoli, victime d'un accident de la route à Montréal, en fin de semaine où son auto fut pratiquement démolie.

Votre Croix-Rouge a besoin de votre aide

PROGRAMME
DE LA SEMAINE PROCHAINE A
CBFT

Samedi le 31 mars

8.15—Musique
9.15—Cours télévisés de l'Université de Montréal
10.00—Le professeur Calculus
10.30—Fon Fon
11.30—Coucou
12.00—Domino
1.00—Le golf et ses étoiles
2.00—Pierres vivantes
2.30—Magazine international
3.00—Images en tête
5.00—Les Apprentis
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Téléjournal et sports
6.45—Télé 62
7.00—Comment dites-vous?
7.15—Une semaine avec...
7.30—Le triage de Montréal
8.00—Camera 62
8.30—Illusions
8.45—Long métrage
10.30—Le club des autographes
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaire
11.34—Long métrage
Tirez sur le pianiste

Dimanche le 1er avril

8.45—Musique
9.15—Cours télévisés de l'Université de Montréal
10.00—La messe
11.00—Pablo Casals
11.45—Les grands voyages
12.00—A vous, Paris
1.00—Opinions
1.30—Les Travaux et les jours
2.00—L'Univers des Sports
3.00—Concert
4.00—Valise diplomatique
4.30—Le Canada en guerre
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—Music hall
9.00—Eliminatoires du hockey
10.45—Actualités politiques
11.15—Téléjournal
11.25—Sport-éclair
11.35—Conférence

Lundi le 2 avril

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Revue de la maison
3.30—Télé-disques
4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprise
5.30—A la pointe de l'exploration
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—Sur demande
7.45—Les affaires de l'Etat
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en Haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Défi
10.00—Votre courrier
10.30—Tribune libre
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaire
11.34—Le choix de

Mardi le 3 avril

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Mademoiselle de Paris
3.30—La marguerite
4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—La vie qui bat
5.30—Ouragan
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—1, 2, 3, rideau
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Eliminatoires du hockey
10.45—Insolences d'une camera
11.15—Téléjournal
11.30—Nouvelles sportives
11.40—Commentaires
11.48—Les Couche-tard.

Mercredi le 4 avril

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Votre cuisine Madame
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprise
5.00—Roquet, les belles oreilles
5.30—Au bout du monde
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—La Présence de l'Art
7.15—Une semaine avec
7.30—Sur deux notes
8.00—La Côte de Sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Les 4 justiciers
9.30—Droit de Cité
10.00—Récital
10.30—Vous, familles
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaire
11.33—Echos du Cinéma

Jeudi le 5 avril

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—Casse-tête
3.30—Réflexion faite
4.00—Bobino
4.30—Boîte à Surprise
5.00—Le grand duc
5.30—La déesse d'or
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Eliminatoires du hockey
10.45—Film
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaires
11.34—Errol Flynn

Vendredi le 7 avril

12.30—Musique
1.24—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.00—L'éternel féminin
3.30—Actualités féminines
4.00—Bobino
4.30—La Boîte à Surprises
5.00—L'écran des jeunes
5.30—L'épée de Florence
6.00—Edition Métropolitaine
6.15—Nouvelles Sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec
7.30—Inspecteur Blaise
8.00—Le mors aux dents
8.30—Filles et garçons
9.00—Cinéma international
10.30—L'art et son secret
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaires
11.34—Cinéma
"Nuit et jour"

au Québec
la VIE
a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!

La peinture parfaite pour les gens qui "détestent" peinturer

Avec le Spred Satin au latex 100%, vous pouvez peindre n'importe quand. Il est presque inodore et sèche en 20 minutes—vous pouvez raccrocher vos tableaux une heure après avoir peinturé. Que vous employiez un pinceau ou un rouleau, le Spred Satin s'étend rapidement, aisément et d'une façon uniforme—ne laisse apparaître ni stries, ni marques de chevauchement ou de pinceau. Tout se nettoie facilement—les mains et les pinceaux se lavent à l'eau savonneuse. De plus, le Spred Satin est économique en raison de son excellent pouvoir couvrant—et ses couleurs lavables gardent leur fraîcheur pendant plusieurs années. Couleurs "décorateur" convenant à toutes les pièces.

SPRED SATIN

PRODUITS Glidden DE QUALITÉ

55-61-3F

THE GLIDDEN COMPANY LIMITED • FABRICANTS DE LA NOUVELLE PEINTURE À MAISON SPRED

Le Foyer de la Couleur Enrg.
843, Notre-Dame, Joliette
Tél. PL. 3-5067
"La peinture est notre spécialité"
Vente et posage de tapis, toiles, prélarts

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE
H. Forest
PEINTRE
4, rue Venne
St-Jacques
Co. Montcalm
Tél. 839-2002

Vincent Lavallée
70, ave du Collège
Berthierville, Qué.
TER. 6-4015

STE-MARIE SALOME

D.N.C. — Samedi, 31 mars, grande partie de cartes annuelle de l'UCFR en la salle paroissiale.

Un prix par table, de nombreux prix de présence et pour finir la soirée un goûter préparé par Mme Alphonse Lord. Entrée: $1.00.

Le comité de direction invite tous ceux qui s'intéressent soit à l'UCFR soit aux cartes à réserver leur soirée du 31. Comme par le passé, vous ne serez pas déçus.

A Samedi soir et bonne chance.

La direction de l'UCFR

Cherchez-vous un emploi?

Les positions suivantes sont présentement offertes aux candidats compétents.

Les travailleurs qualifiés peuvent solliciter par l'intermédiaire de notre bureau les emplois vacants énumérés ci-après. Ces vacances figurent sur la liste parce qu'aucun candidat possédant les qualités voulues n'est inscrit à notre bureau pour ces emplois. Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites pour les emplois visés peuvent se renseigner au guichet des renseignements au sujet de toute vacance aur la liste.

DANS JOLIETTE:
Chaineuse d'expérience.
Caissière payée à l'heure.
Travailleuse sociale — Diplôme universitaire.
Commis pour pharmacie.
Sténographe bilingue, $50.00 sem.
Commis gén. de bureau, bilingue $45. par sem.
Domestiques $15. à $20. par semaine, nourrie-logée.
Opératrice sur machine à coudre avec expérience.
Vendeuse P.M. Waitress.

Section masculine:
Travailleur social — diplômé universitaire.
Vendeur à commission.
Livreur à bicyclette.
Charcutier.
Vendeur d'assurance.
Ingénieur stationnaire — 4A.

DANS LE DISTRICT:

Section féminine:
Domestiques $15 à $30. par semaine.
Cuisinière $40. sem.
Op. machine à coudre avec expérience.
Buandière pour hôtel $25. semaine N.L.

Section masculine:
Chimiste, gradué de l'Université.
Vérificateur de pièces mécaniques, avions.
Pharmacien — Gradué d'Université sera accepté.
Machiniste.

EN DEHORS DU DISTRICT:
COUPLE.

Les hommes qui désirent placer leur nom sur les listes pour l'enlèvement de la neige feraient bien de s'inscrire spécialement à cet effet.

Services intermittents offerts par une personne recommandable: cuisine — couture — surveillance.

Lorsque Dieu descend dans une âme par la grâce sanctifiante, il y mène en quelque sorte tout son Ciel avec lui; l'âme est inondée de lumière divine et de beauté divine.

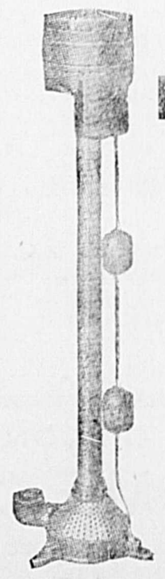

3000
G.P.H.
POMPES DE CAVE
En spécial $41.95
POMPE — ADOUCISSEUR
TUYAUX DE PLASTIQUE
A PRIX REDUIT
LES POMPES
CARTIER Enrg.
435, rue Dollard, Joliette

U.C.F.R.

150 dames de 36 Cercles à cette importante journée

Récemment avait lieu au Centre Social à Joliette une réunion des plus importante. Mme Léo Grégoire présidait et dirigeait cette réunion qui groupait 150 dames de nos 36 cercles de l'U.C.F.R.

Ces dames sont venues chercher lumières et directives vraiment chrétiennes. M. l'abbé J.-M. Marsolais fit comprendre le rôle social de la "Femme Rurale"; voici un court résumé de son exposé: L'Eglise, dit-il, c'est Elle qui a libéré la femme de l'esclavage, aujourd'hui l'Eglise a besoin de vous les femmes, par conséquent vous devez vous faire apôtres de l'Eglise, c'est vous qui donnez des prêtres, des religieuses, si vous avez reçu beaucoup, vous donnez beaucoup. Tout en restant les éducatrices de vos enfants, il vous reste l'obligation d'influencer discrètement les maris, c'est un mouvement d'apostolat social.

Un exposé sur le comité d'éducation fût donné par Mme Grégoire, et ce fut au tour de Mlle Angèle Patenaude, directrice des Auxiliaires Rurales Catholiques de Montréal. Elle intitule sa causerie: "Etre adulte". Au sens propre du mot être adulte c'est avoir atteint au plan religieux le sérieux que demandent aujourd'hui les problèmes de l'heure, être adulte, c'est être une personne développée complétement, celle qui met de l'ordre, de l'équilibre dans sa vie, c'est encore celle qui est ni écervelée, ni sentimentale, mais bien une personne sérieuse, celle qui a une culture étendue, et aussi celle qui sait ce qu'elle vaut.

Personne n'est parfait, il faut reconnaitre ses lacunes. Etre adulte, c'est avoir dépassé ses emballements, se laisser conduire par ses convictions.

Pourquoi je fais de l'U.C.F.R.? Pourquoi je vais à la messe? Pourquoi je prie? savoir pourquoi, et pour qui, d'où la nécessité de savoir ce qui se passe, nous n'avons pas le droit d'être indifférentes aux problèmes qui se posent à nous les femmes.

Etre adulte, c'est être une personne qui a un certain degré de maturité, c'est être capable d'accepter nos enfants tels qu'ils sont, les comprendre, accepter l'autorité, les adolescents balaient leurs parents, c'est le signe qu'ils manquent de maturité; s'accepter soi-même, avec nos richesses, nos limites à l'égard de Dieu qui est comme une personne qui nous aime avec qui l'on peut converser.

Etre capable d'accepter les échecs, les difficultés, l'adulte va accepter Dieu dans son travail d'apostolat, accepter les autres, les aimer, l'adulte, c'est celle aussi qui est capable de dire non bien calmement, celle aussi qui a accepté son sexe, son rôle, qui est capable de se donner, d'être maternelle, d'aimer, de saisir la ouffrance, de s'oublier, mais pas rechignant.

Par exemple: il est plus nécessaire d'aller à la messe le dimanche que de faire des fantaisies pour le diner, de réciter le chapelet en famille que de regarder la TV, de garder de l'argent pour instruire les enfants, plutôt que de le dépenser à mesure.

La femme adulte se pose des questions! pourquoi je couds jusqu'à 11 heures du soir? pour ajouter une robe à la garde-robe des enfants, on bourre la garde-robe, mais on ne bourre pas la tête de nos enfants.

Etre adulte c'est prendre la responsabilité de sa vie c'est vivre le moment présent; on s'inquiète, on devient nerveux, il faut s'adapter au réel, non pas vivre dans le rêve.

Les vraies images de notre vie sont Jésus-Christ et la St-Vierge, il faut regarder ces modèles. La St-Vierge gardait tout dans son coeur, ressemblons-lui, et nous serons certaines de posséder les qualités requises d'une véritable "Femme Rurale".

Bref, ce fut une journée merveilleuse que les Femmes Rurales désirent voir se renouveler plus souvent.

Mme Pierre Paré,
Vice-présidente U.C.F.R.,
St-Ambroise

Théâtre Royal Epiphanie

Tél. 832-9013

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MARDI
29, 31 MARS, 1er et 3 AVRIL

LE PLUS GRAND FILM DE L'ANNEE!

GAGNANT DE TROIS GRANDS PRIX!

LE CHEF-D'OEUVRE DANS LE DOMAINE DU FILM MUSICAL A GRAND SPECTACLE!

NE LE MANQUEZ PAS:

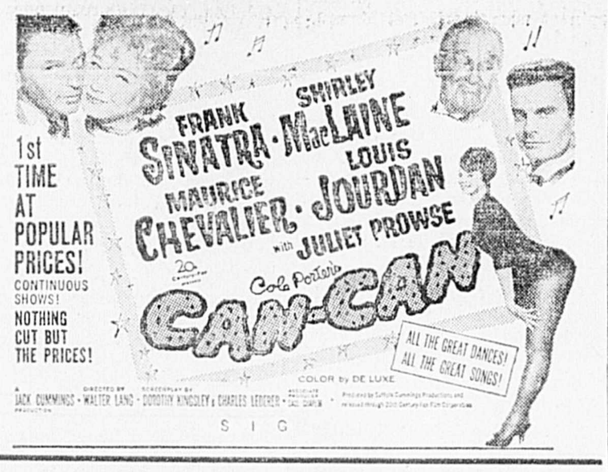

NOUVELLES DE ST-ALEXIS

D.N.C. — U.C.F.R. — Lors de l'assemblée du 22 mars, nous avions le privilège, d'avoir parmi nous M. le notaire Beaudry de St-Jacques. Il nous donne des renseignements précis sur le contrat de mariage et le testament. Répondant à plusieurs questions posées par les membres, cette conférence fut très appréciée.

A cette réunion, le programme habituel fut rempli: M. l'aumônier nous rappelle que notre charité doit s'étendre à tous.

Mme O. Lapalme développe le sujet social qui est "L'éducation sentimentale de la jeune fille.

Mme la Présidente nous rappelle que le 25 mars sera la journée de prière pour les 36,000,000 de membres de l'U.M.O.F.C. On nous demande: prières, sacrifices, aumônes.

Le mois prochain, Mlle Angèle Patenaude nous donnera une conférence qui promet d'être des plus intéressantes. Soyez des nôtres.

Mme C. Leblanc

LEO'S SPORTSWEAR — De source fiable, on apprend que notre manufacture de couture serait prochainement agrandie. En effet, M. Léo Robert nous a confié qu'il désirait s'assurer les services **d'une trentaine de filles d'expérience.** Ces demoiselles devraient se hâter de téléphoner à M. Léo Robert, car les premiers appels se verront accorder la préférence. Peut-être les paroissiens pourraient-ils aider au recrutement de ces **"mains d'expérience"** et du même coup aider au développement de cette industrie tout en développant une autre industrie: celle des pensionnaires. Donc, ceux et celles qui ont des connaissances d'expérience: invitez-les à appeler M. Léo Robert.

BAPTEMES — Le 11 mars, M. le Curé Albert Laporte baptisait: Joseph, Lionel Sylvain, fils de M. et Mme Jean-Charles Perreault (Lucille Sincerny). Le parrain et la marraine furent M. et Mme Lionel Perreault (Pauline Ricard, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 mars, M. le vicaire Lionel Lanoie baptisait: Marie, Agnèse, Louise, Monique, enfant de M. et Mme Ange-Albert Robert (Rhéa Hamelin). Le parrain, cousin de l'enfant était Jean-Guy Hamelin et la marraine: tante de l'enfant, Simonne Hamelin.

Le 25 mars, M. le vicaire Lionel Lanoie baptisait, Marie, Claire, Thérèse, enfant de M. et Mme Florian Riopel (Cécile Robert). Le parrain et la marraine furent M. et Mme Paul-Albert Riopel (Françoise Racette), oncle et tante de l'enfant.

L'importance de signaler

Tout conducteur qui désire dépasser un autre véhicule doit manifester son intention de la manière suivante: le jour, par un coup de klaxon; la nuit, soit avec le klaxon, soit en faisant alterner les feux de route et les feux-"code". Pour ralentir ou s'arrêter, on doit signaler en plaçant l'avant-bras gauche vers le bas, ou par un signal lumineux. S'il y a plusieurs voies de circulation, il est interdit de chevaucher les lignes blanches; on est tenu de signaler toute intention de changer de voie ou d'effectuer un virage, et on ne peut le faire qu'après s'être assuré que la chose est faisable sans risque. Celui qui néglige ces règles commet une faute qui engage sa responsabilité tant à l'égard d'un conducteur venant en sens inverse qu'à l'égard d'un véhicule qui suit, souligne un porte-parole de "Prudentia".

Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre! (Jn 8, 7)

x x x

Il faut être patient pour devenir maître de soi et des autres;

compagnés de films. 11e cours: Premiers temps du mariage: M. et Mme Fernand Adam. 12e cours: Droits et devoirs des époux: M. l'abbé C.E. Guilbeault, vicaire. 13e cours: Dans l'attente de l'enfant: M. Jean-Paul Demers.

CE QUI SE PASSE AU CENTRE PAROISSIAL DES LOISIRS DE L'EPIPHANIE

avec Guy Philibert

BOWLING — Une partie parfaite a été réussie par l'équipe Guy Lafortune et Normand Chayer, Luc Pinard, Maurice Mélançon et Dr Marcel Bourassa ont été témoins à ce succès.

BADMINTON — Lundi, L'Epiphanie recevait L'Assomption. Un grand tournoi s'organise présentement; tous ceux qui veulent y participer, donnez vos noms à Emile Amireault.

BOUTON D'OR OU FEUILLE D'ARGENT — Ce programme-questionnaire débutait dimanche dernier et il fut suivi d'un film en couleurs et cinemascope.

DANSE — Comme annoncé l'orchestre de TI-BLANC RICHARD sera au centre paroissial, samedi le 31 mars. Michelle sera avec l'orchestre. L'entrée sera $1.00 — taxe.

HOCKEY — Le classement donné déjà est incomplet. Le voici donc avec toutes les parties jouées.

Noms	B	A	Pts
Roger Poitras	5	3	8
J.-Guy Morin	5	2	7
Jacques Melançon	2	4	6
Yvon Deslongchamps	3	3	6
Pierre Philibert	4	2	6
Normand Morin	4	2	6
Germain Bernier	4	2	6
André Papineau	3	3	6

Les rouges de Pierre Philibert et les verts de Gilles Latour ont terminé en première position sur un pied d'égalité.

CAMPAGNARDS — Depuis quelques semaines nous sommes à organiser un camp de campagnards. Les garçons entre 11 et 16 ans sont invités à y participer. Il y aura excursions, tournois, etc.

ACTIVITES CHEZ LES FILLES
par Suzanne Guy

Nous voilà réveillées. Depuis quelque temps les sports sont en vogue chez-nous, jeunes filles. Grâce à la compétence de notre "grand" gérant des loisirs, notre initiation aux sports va bon train Déjà une équipe de filles s'entraine et leur souplesse est vraiment développée depuis quelque temps. Tous les sports nous sont enseignés. On nous a appris la théorie, l'origine qui puissent exister dans le badminton, l'escrime, tir à l'arc, la culture physique, etc. Déjà plusieurs dévoilent leur talent comme Diane Rivest, Denise Chaput, Nicole Vendette, Lisette Hamelin, Danielle et Marjolaine Bouliane, Jeanne Hamelin, Suzanne Guy, Nous sommes tout feu tout flamme et nous le resterons. Nous n'avons pas peur des défis. De temps en temps, je viendrai vous entretenir de nos succès.

Bureau: Mardi et jeudi 6 h. 30 à 9 h. p.m.
Tél. TE. 4-2301
Rés. Duvernay: 663-1256

P.-S. BARIL, D.C.
CHIROPRATICIEN
489-B, QUEEN — RAWDON, QUE.

ARGENT A PRETER

1ère — 2e — 3e hypothèques. Achat et vente de propriétés et fonds de commerce. — Montant illimité. Taux d'intérêt raisonnable — Parcourons la province. Pour informations, s'adresser à

Tél. PL. 6-8731 — Joliette, P. Q. — Tél. PL. 6-8731

De 9 h. a.m. à 9 h. p.m. du lundi au vendredi
Le samedi, de 9 h. a.m. à 4 h. p.m.

Aux assurés et sociétaires de la Caisse Nationale d'Economie

J'ai l'honneur de soumettre aux sociétaires et assurés de la Caisse Nationle d'Economie et à la Société St-Jean Baptiste de Montréal le soixante-troisième rapport annuel de votre société.

Le total des assurances en vigueur, à la fin de l'exercice, était de $136,300,888.87.

Celui de la réserve mathématique atteignait la somme de 13,007,587.21.

Les bénéfices de toutes sortes payés aux sociétaires et assurés, en 1961, comprenant échéances, rentes, dividendes ont été de $3,057,545, comparativement à $2,261,816.92 en 1960, augmentation substantielle et exceptionnelle résultant de l'échéance, en cours d'année, d'un certain nombre de contrats spéciaux.

Les bénéfices payés aux sociétaires et assurés, depuis la fondation en 1899, sont de l'ordre de $39,100,000.00.

L'actif total de votre société est maintenant de $27,603,434.18.

Les encaissements, primes et revenus de placements, ont atteint en 1961 la somme de 4,424,129.59, dont $2,664,764.63 pour les primes d'assurance de première année et de renouvellement.

Le rendement net des placements a été de 5.286%, l'an dernier; comparé à 5.198% en 1960.

La comparaison entre les bilans 1960 et 1961 révèle que le surplus non attribué, de $616,749.66 qu'il était au 31 décembre 1960, est passé le 31 décembre 1961 à $895,590.82.

Dans l'ensemble, nous avons raison d'exprimer notre satisfaction des résultats obtenus en 1961 et d'attribuer une juste part du succès aux directeurs des services et à leurs collaborateurs de l'extérieur comme de l'intérieur. La politique judicieuse de placements suivie par votre conseil a porté ses fruits. En suivant de très près la cote de valeurs, il a pu, par la vente de certaines d'entre elles, réaliser un profit de l'ordre appréciable de $299,352.10.

Au cours de l'exercice, votre société s'est adressée à la Législature de Québec, lui demandant la permission de changer son nom en celui de l'ECONOMIE, MUTUELLE D'ASSURANCE, nom que votre conseil a jugé plus propre à représenter le caractère de l'institution. Les amendements nécessaires à la loi ont été sanctionnés le 14 février 1962.

Votre société sera donc connue dorénavant sous le nom de l'ECONOMIE, MUTUELLE D'ASSURANCE.

Votre conseil est particulièrement heureux de vous faire part que les difficultés et les inconvénients subis à la suite du vol de ses obligations, en janvier 1958, sont maintenant, pour la plus grande partie chose du passé. L'action en justice que votre société avait instituée pour protéger ses intérêts a été réglée, hors de cour à sa satisfaction; et à la suite de ce règlement, elle a obtenu des garanties qui avec les réserves constituées, lui permettent définitivement de faire face à toute perte éventuelle.

Votre société a perdu un fidèle et dévoué collaborateur en la personne de M. Yvon Moquin, chef du service des polices, décédé en 1961.

Il est à propos de signaler que M. J.-A. Constant, directeur du service des agences atteint sa quarantième année au service de la société et que M. Noel Descary, secrétaire des agences, a reçu l'ordre du mérite accordé à tous ceux qui ont vingt-cinq ans de bons et loyaux services. Nos félicitations à ces deux chefs de service qui ont bien mérité de votre société.

Je remercie mes collègues dont les conseils éclairés ont encore contribué au succès des opérations et M. Henri Ouimet, directeur général, qui a toujours montré la même vigilance et le même dévouement à l'entreprise.

L'année 1962 augure bien; dans tous les milieux on semble d'accord pour envisager l'avenir économique immédiat avec confiance; nos sociétés canadiennes-françaises devraient prendre leur juste part du progrès; L'ECONOMIE, MUTUELLE D'ASSURANCE devrait atteindre dès cette année de nouveaux sommets.

F.-Eugène Therrien, c.r, prés.

"Chez Guy" Cabane à Sucre

C'est un rendez-vous pour tous.
Nous recevons particuliers et groupes organisés.

Ouverture le 17 mars

REPAS TOUS LES JOURS

BIENVENUE

GUY GREGOIRE — Tél. PL. 3-3588
St-Ambroise

Ce qui se passe à l'Epiphanie

D.N.C. — BAPTEME — Le 18 mars a été baptisée par l'abbé C. E. Guilbeault, Marie, Thérèse, Rollande, Francine, née à l'Hôpital Le Gardeur de Repentigny, enfant de M. et Mme Maurice Leblanc (Thérèse Leclerc). Dans les honneurs: M. et Mme Lucien Williams (Rollande Leblanc) de Montréal. Porteuse: Mlle Huguette Lapierre, de Montréal, tous cousins de l'enfant.

MARIAGE — Le 17 mars M. l'abbé Raymond Thibodeau bénissait le mariage de Guy Labrecque, fils de M. et Mme Napoléon Labrecque (Jacqueline Goulet) de Lac Frontière Co. Mégantic et de Mlle Jeannine Chayer, fille de M. et Mme Ubald Chayer (Blanche Rita Lebeau) de L'Epiphanie.

SEPULTURE — Le 17 mars M. l'abbé C.E. Guilbeault, chantait le libera de Rose Venne, épouse de feu Edmour Blanchard, décédée à Montréal dont le service avait eu lieu le même jour à Ste-Philomène de Rosemont par l'abbé Eloi Venne de Joliette, son neveu.

DECES — Mme Adélard Blais, née Siméa Gaudet dont le service avait lieu lundi le 19, à Ste-Emélie de L'Energie. Elle était la mère de Mme Amateur Généreux autrefois de L'Epiphanie.

Sincères svspathies aux familles éprouvées.

JEUNES ABSTINENTS — Samedi dernier le 17 mars il y eut réunion pour les jeunes abstinents et abstinentes, à 4 heures au local des Lacordaire, au Centre Paroissial. M. l'abbé Guilbeault, aumônier des Lacordaire et Jeanne d'Arc était présent ainsi que Mme Jos. Lafortune qui à l'assemblée du mardi précédent avait été nommée "Responsable" par le Cercle pour les jeunes abstinents. La réunion a dure 40 minutes et a permis aux jeunes de se renseigner sur leurs obligations. Il y aura ainsi 5 ou 6 réunions par année. Cette première réunion réunissait 17 membres.

COURS DU S.P.M. — Les cours du service de Préparation au Mariage se sont terminés dimanche dernier par la journée de Spiritualité. A 10 heures conférence par l'abbé Victor Chaumont; messe à 11 heures au couvent par les participants avec action de grâce par le célébrant. De 2 à 4 heures il y eut conférence-travaux d'études et direction spirituelle. Il y eut 30 participants cette année aux cours. M. l'abbé Raymond Thibodeau en était l'organisateur avec les responsables: Marcel Morency, Huguette Papineau, Micheline Desrivières. Un grand merci est adressé à MM. les membres de la Commission scolaire qui ont mis l'Ecole Mgr Mongeau à la disposition des Cours, à M. Léonard Duval, le concierge pour ses services. Nous voulons rendre hommage aussi à tous ceux qui ont voulu accepter de donner les cours bénévolement:

1er cours: Face au Mariage: Mgr Wilfrid Caillé, curé. 2e cours: Psychologie: M. Victor Chaumont, ptre. 3e cours: Amour et bonheur et accord des personnalités: M. l'abbé Raymond Thibodeau, vicaire. 4e cours: Administration financière: M. Jean-Paul Demers. 5e cours: Législation civile: Me Guy Forest, notaire. 6e cours: Législation ecclésiastique: M. l'abbé Yvan Mélançon. 7e cours: Célébration du mariage: M. l'abbé Wilfrid Bérard. 8e cours: Vocation Chrétienne du mariage: M. le chanoine E. Dumontier. 9e cours: Anatomie et physiologie: Dr Marcel Bourassa, gars; Mme Fernand Adam filles. 10e cours: Hygiène et Santé: Dr Marcel Mourassa, gars; Mme Fernand Adam, filles. Ces deux derniers cours ont été accompagnés de films. 11e cours: Premiers temps du mariage: M. et Mme Fernand Adam. 12e cours: Droits et devoirs des époux: M. l'abbé C.E. Guilbeault, vicaire. 13e cours: Dans l'attente de l'enfant: M. Jean-Paul Demers.

Honneur et gloire à Marie, Reine des Coeurs

Pour tant de faveurs obtenues, je dois à cette bonne mère cette prière si efficace. Récitez la avec confiance tous les jours et vous verrez que Marie Reine des Coeurs nous accorde toujours plus que nous lui demandons, pas toujours de la manière que nous nous attendons, mais "beaucoup mieux encore".

O Marie Reine des Coeurs, mère si pure et si compatissante, Mère du Divin Amour et si pleine de lumière, je mets entre vos mains les faveurs que nous sollicitons de vous aujourd'hui. Vous connaissez nos larmes, nos souffrances, nos peines intérieures. Vous pouvez les soulager par les mérites de votre Divin fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de Marie, Reine des Coeurs et Reine de l'univers entier. Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale. — O Marie, Reine des coeurs guérissez nous, nous avons confiance en vous (3 fois). Un abonné de l'Action populaire

Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie et de Rentes Viagères

CHIFFRES EXTRAITS DU

63e rapport annuel

Conseil d'administration

Président du Conseil
ARTHUR TREMBLAY

Président
F.-Eugène Therrien, c.r.

Vice-président
Lionel Leroux

Administrateurs
J.-Emile Boucher
Michel Brunet
Roger Duhamel
Marcel Faribault
Yvon Groulx
J.-Alcide Martel
Lucien Morin
Henri Ouimet
Paul-E. Robert
S.-H. Robitaille
Jean Séguin
Guy Vanier, c.r.

	1961
ACTIF	$ 27,603,434.18
RENTES NON GARANTIES	
Capital	11,804,714.94
Réserve générale	488,949.98
Bénéfices et rentes payés	1,369,742.41
1919 à 1961	
Total des rentes payées	29,670,780.14
ASSURANCE-VIE	
Réserve actuarielle	13,007,587.21
Surplus non attribué	895,590.82
Bénéfices et rentes payés	1,578,786.14
1949 à 1961	
Total des dividendes payés	788,390.53
1917 à 1961	
Assurance en vigueur	$115,732,115.45
Rentes en vigueur (Equivalent en Ass.-Vie)	20,568,773.42
	$136,300,888.87

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
Maintenant l'ÉCONOMIE Mutuelle d'assurance
MONTRÉAL • QUÉBEC • JOLIETTE • ST-JEAN • SHERBROOKE • OTTAWA

41 ouest, rue St-Jacques, MONTRÉAL. VI. 5-3291

3 jours et 3 nuits a NEW-YORK

Fin de semaine de Pâques

$30.75 par personne: 2 par chambre (lit double) au fameux HOTEL CHESTERFIELD à cinq minutes de marche du Times Square

Autres prix:
4 par chambre: $27.50
3 par chambre: $29.00
2 par chambre (lits jumeaux): $32.50
1 par chambre: $35.75

Départ: JEUDI, 19 AVRIL à 7.30 P.M., de St-Lin, Restaurant Noiseux

Retour: LUNDI, 23 AVRIL à 9.00 A.M. Départ de l'hôtel à New-York

Le prix comprend: Le billet d'autobus aller-retour, la chambre d'hôtel (avec douche et bain) dès l'arrivée vendredi matin, jusqu'au départ lundi matin, soit 3 jours et 3 nuits; pourboires pour la manutention des bagages à l'arrivée et au départ.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR: visiter les Nations-Unies, l'Empire State Building, le Rockfeller Center, le Central Park, New-York la nuit, la Easter Parade, le Broadway, le Times Square, le Chinatown, le Radio City Music Hall.

RETENEZ VOS BILLETS IMMEDIATEMENT

A UN DES ENDROITS SUIVANTS

JEAN-MAURICE GRAVEL, St-Lin
PAUL DEMERS, 1357, rue Bréboeuf, Ville Jacques Cartier
Tél. OR. 4-8197
LISE LAUZON, Edifice Banque Provinciale, St-Lin, Tél. 305

NOS PAROISSES

PAROISSE DE BERTHIER

(D.N.C.) — NAISSANCE JOLY: — Lundi le 19 mars a été baptisée Marie, Jacinthe, Francine, née le 18 mars, enfant de M. et Mme Donat Joly (Jeanne Sylvestre), demeurant au rang de la Petite Rivière. Parrain et marraine: M. et Mme Clément Casaubon(Clairette Clément), de St-Jean de Matha, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Nicole Sylvestre, cousine de l'enfant. Abbé Louis-Joseph Robert, vicaire.

NAISSANCE LE BOUTHILLIER: — Dimanche le 25 mars a été baptisé Joseph, Alain, Eric, né le 16 mars, l'hôpital Jean-Talon, à Montréal, enfant de M. et Mme Alfred Le Bouthillier (Murielle Lemire), de la paroisse St-Barthélémy, à Montréal. Le parrain a été Anaclet Lemire Jr, remplacé par procuration au baptême par Jean Lemire, et la marraine Mlle Claudette Le Bouthillier, aussi de Montréal, tante de l'enfant. Porteuse Mme Anaclet Lemire, de Berthierville, grand'mère de l'enfant. Abbé Louis-Joseph Robert, vicaire.

NAISSANCE LAFONTAINE: — Dimanche le 25 mars a été baptisée Marie, Claude,, Sylvie, née le 16 mars à l'hôpital Comtois de Louiseville, enfant de M. et Mme André Lafontaine (Agathe Rochette), demeurant au rang de Berthier-Nord. Parrain: M. Aimé Lafontaine, de St-Cuthbert, oncle des parents de l'enfant, et la marraine: Mme Cuthbert Lafontaine, de Berthierville, grand'mère de l'enfant. Porteuse: Mlle Marthe Rochette, de St-Viateur d'Anjou, tante de l'enfant. Abbé Louis-Joseph Robert, vicaire.

CONFIRMATION: — La confirmation des enfants de la paroisse aura lieu cette année mercredi le 11 avril à 10 heures de l'avant-midi, par Son Exc. Mgr Edouard Jetté, auxiliaire à Joliette.

EAMENS D'ENTREE AU SEMINAIRE: — Les membres du bureau d'orientation du Séminaire de Joliette seront à Berthierville samedi après-midi à 2 heures à l'Ecole St-François, pour un examen d'entrée au Séminaire de Joliette en septembre prochain. Donc les garçons de 7e et 8e, qui désirent entrer au Séminaire doivent être présents samedi le 31 mars à 2 heures à l'Ecole St-François.

DECES GODIN: — Lundi le 12 mars, à l'hôpital Comtois de Louiseville, est décédé à l'âge de 58 ans M. Rémi Godin époux de Pauline Beauvais. Outre son épouse, il laisse 4 filles, 3 gendres: Rév. Mère Ste Pauline du Sauveur, C.N.D. de l'Ecole Normale St-Jean d'Iberville, M. et Mme Gérald Carbonneau (Thérèse) de Montréal, M. et Mme Normand Brissette (Gisèle) de Berthier, M. et Mme Jean-Guy Hénaire (Lorraine) du Cap de la Madeleine. 3 fils et 1 belle fille, M. et Mme Michel Godin (Raymonde Bellehumeur) de Joliette, M. Jean-Paul Godin de Berthierville, M. André Godin, de Berthierville; 2 frères et 2 belles-soeurs, M. et Mme Gérard Godin (Lorette Cholette) de Montréal, M. et Mme Ferrier Godin (Lucienne Boulanger) de Berthier; 2 soeurs et 1 beau-frère, M. et Mme Raymond Lyonnais (Jeanne d'Arc) de Tracy, Mlle Marie-Claire Godin, de Montréal. Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 14 mars à 10 heures à Berthierville. M. le curé Albert Bélanger fit la levée du corps et le Rév. Père Jean-Jacques Larivière, c.s.v., professeur au Collège Champagneur à Rawdon, chanta le service assisté de MM. les vicaires Marc Marchand et Ls-Joseph Robert L'inhumation eut lieu à St-Pierre de Sorel. Direction des funérailles Bernard Lanoix, Berthierville.

LA EDDY MATCH: — Nos concitoyens ont apparemment toutes les raisons d'espérer, et dans un avenir plus ou moins rapproché que la grande cheminée de la Eddy Match laissera échapper la fumée tant attendue... L'heure d'expansion de Berthierville est arrivée, croyons-nous.

CONSTRUCTION: — Le Dr André Pilon, vétérinaire, commençait la semaine dernière la construction d'une nouvelle résidence en face de l'Ecole St-François, sur le terrain qu'il a récemment acquis de M. Oneil Lafrenière.

DELEGUE CHEF DE DISTRICT: — M. Oneil Lafrenière, courtier d'assurance agréé, participait la semaine dernière à un colloque d'assurance, tenu à la Sapinière, Val David, à titre de représentant de l'Association des Assureurs, Région du Haut St-Laurent. Ce colloque était sous la direction de l'Association des Courtiers d'assurances Agréés du Québec.

Besoin urgent d'argent? Téléphonez à "Beneficial." Obtenez *rapidement* l'argent dont vous avez besoin. Un téléphone et une visite au bureau suffiront. Téléphonez ou venez au bureau aujourd'hui!

"LE CLIENT EST ROI" ...CHEZ "BENEFICIAL"

Prets jusqú a $1000

Votre pret peut etre garanti par une assurance-vie.

518 RUE MANSEAU
Téléphone: PL 3-7448
JOLIETTE

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA

MUNICIPALITE DE ST-THOMAS
ST-THOMAS
COMTE DE JOLIETTE

REGLEMENT No 122

ATTENDU qu'à la date du 13 avril 1961, aucun permis de vente de liqueurs alcooliques n'existait dans la municipalité de St-Thomas.

ATTENDU que depuis plus de deux ans aucun règlement relativement à la Loi de Tempérance du Québec ou à la Loi concernant la Régie des Alcools de Québec n'a été présenté, adopté ou désapprouvé dans les limites de la municipalité de St-Thomas;

ATTENDU qu'un bon nombre de contribuables de notre municipalité ont demandé à ce qu'un règlement autorisant l'exploitation de permis d'épicerie, conformément à la Loi de la Régie des Alcools de Québec, soit soumis à l'approbation des électeurs dans la municipalité de St-Thomas:

ATTENDU qu'il y a lieu de donner l'opportunité à la population de notre municipalité de se prononcer pour ou contre tel règlement;

ATTENDU que la population de St-Thomas est de plus de 2,000 âmes;

ATTENDU que pour être en vigueur le dit règlement après avoir été adopté par le conseil municipal de la paroisse de St-Thomas, devra, conformément à la loi, être soumis à l'approbation des électeurs de la dite municipalité de St-Thomas;

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été dûment donné.

Il est par le présent règlement déclaré, statué et décrété ce qui suit:

ARTICLE I

Des permis d'épicerie, conformément à la Loi de la Régie des Alcools de Québec, peuvent être exploités dans les limites de la municipalité de St-Thomas;

ARTICLE II

Tout détenteur de tel permis d'épicerie est soumis particulièrement à la Loi de la Régie des Alcools de Québec, et à toutes lois provinciales s'y appliquant;

ARTICLE III

Tout détenteur de tel permis d'épicerie est soumis à tous autres règlement municipaux non incompatibles avec le présent règlement;

ARTICLE IV

Toute règlementation antérieure non conforme au présent règlement est abrogée.

ARTICLE V

Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura été approuvé par les électeurs, conformément à la Loi.

Adopté le 5 mars 1962
Vraie copie certifiée

Narcisse Fafard, maire
Willie Roy, sec.-trés.

AVIS PUBLIC

Le présent règlement sera soumis aux électeurs de la municipalité de la paroisse de St-Thomas lors d'un scrutin secret qui sera tenu en la salle paroissiale de St-Thomas en date des 3 et 4 avril 1962, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Willie Roy, sec.-trés.

ST-ESPRIT

D.N.C. — PELERINAGE A L'ORATOIRE — Durant la neuvaine à saint Joseph un bon groupe de paroissiens en autobus et un certain nombre en autro privé sous la direction de M. le curé et de M. Antoine Lapalme sont allés en pèlerinage le 16 au soir: ils se sont joints à d'autres paroisses pour assister d'abord à la procession et puis à la messe pontificale célébrée par Mgr Edouard Jetté. Le temps était bien choisi pour un voyage semblable et tous ceux qui y ont pris part sont revenus enchantés de ce beau pèlerinage. Que saint Joseph les bénisse tous abondamment.

QUARANTE-HEURES — Lundi, mardi et mercreli de la semaine dernière nous avons eu nos Quarante-Heures. Le beau temps a favorisé une belle assistance à ces exercices en l'honneur de l'Eucharistie. La messe du second jour a été célébrée par M. l'abbé L. Lanoie, vic. à St-Alexis, celle du troisième jour a été célébrée par M. l'abbé Philippe Lafontaine, vic. à St-Lin, assisté par MM. les abbés W. Bérard, vic. à St-Roch et V. St-Martin, vic. à St-Esprit.

CROISADE — La semaine dernière était la semaine de la Croisade Eucharistique. A cette occasion, vendredi dernier, il y eut à 11 h.15, messe dialoguée présidée par M. l'abbé Pierre Gaudet, aumônier diocésain. Tous les élèves du Pensionnat, de l'Externat et de l'école Dominique Savio y assistaient. Dans l'après-midi il y eut allocution de l'aumônier et ensuite réception d'un bon nombre de croisés. Puissent-ils rester longtemps fidèles à leurs résolutions de prières, de sacrifices et d'apostolat.

ACCIDENT — Au début de la soirée de vendredi un pénible accident arrivait sur la route 18, près de chez M. Eugène Locat, M. Gaétan Wolfe se trouvait sur un tracteur trainant un chariot à fumier qui fut frappé à l'arrière par un automobile conduite par M. Roy de Ste-Julienne. M. Wolfe fut gravement blassé et transporté à l'Hôpital de Joliette. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Louis Martin qui a subi une intervention chirurgicale dernièrement à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal ainsi qu'à M. Léo Charbonneau qui a subi une fracture à une jambe dans son garage récemment.

DECES DE M. P. Désormiers — Le 24 mars est décédé à St-Hyacinthe M. Pierre Désormiers à l'âge de 74 ans et 10 mois, époux de feu Marie Bélanger. Il demeurait chez son fils à St-Hyacinthe depuis quelque temps et est décédé dans un hôpital de cet endroit. Ses funérailles eurent lieu mardi. Nos sympathies à sa famille.

STE-MARIE SALOME

D.N.C. — Le cercle de l'UCFR a le plaisir d'annoncer sa partie de cartes annuelle pour samedi le 31 mars. Comme par le passé il y aura prix à toutes les tables et de nombreux prix de présence. Un goûter sera servi à la fin de la soirée.

Réservez votre soirée du 31. Entrée $1.00.

Est-ce une compacte?

Modèle illustré: le sedan Fairlane 500 à 4 portières, l'une des superbes voitures de Ford-Canada . . . construites au Canada.

Non! C'est une FORD FAIRLANE

FAIRLANE EST LA FORD AUX NOUVELLES DIMENSIONS STANDARD

Qu'est-ce qu'une voiture de grosseur standard? Vous connaissez les grosses voitures; vous connaissez aussi les compactes. Peut-être ne savez-vous pas qu'il existe des voitures d'une nouvelle grosseur standard—et la Fairlane est en tête dans cette nouvelle catégorie. Elle se classe exactement entre les grosses voitures et les compactes. La Fairlane est un pied plus longue que la compacte moyenne . . . et un pied plus courte que la grosse voiture moyenne. L'empattement de la Fairlane est 6.1 po. plus long que celui de la compacte moyenne— et juste 3.5 po. plus court que celui d'une grosse voiture. La Fairlane est aussi spacieuse que plusieurs grosses voitures d'il y a quelques années. Et elle vous offre les avantages d'un entretien réduit à deux fois l'an, avantages qu'on ne trouve nullement dans la plupart des autres voitures! Son prix? Aussi étonnant que cela soit, la Fairlane coûte moins cher que certaines compactes. Essayez cette Ford aux nouvelles dimensions standard. Comme la plupart des gens, vous sentirez que sous tous rapports c'est la voiture qu'il vous faut.

Les pneus à flanc blanc et les couvre-roues spéciaux sont fournis moyennant supplément.

VOYEZ LE VENDEUR FORD

J.-E. Beaulieu & Fils Inc.

Ouvert jour et nuit

533 nord, St-Charles-Borromée — Tél. PL. 3-7551 et PL. 3-7552, JOLIETTE

Cordiale invitation à tous les amateurs du jeu de cartes.

Le Comité de direction

Grâce à la générosité des Femmes Rurales Catholiques nous avons eu une belle parure de chrysanthèmes et de pompons pour les quarante heures; et les religieuses de S.C. les avaient tellement disposés avec goût qu'on aurait dit Notre-Seigneur au milieu d'un jardin de fleurs.

Qu'il faisait bon y prier!

ST-LIN

D.N.C. — U.C.C. — ASSEMBLEE GENERALE — Le 19 mars 1962 les membres du cercle local de l'UCC tenaient leur assemblée générale annuelle. Accompagnés de leur aumônier, M. le curé P. Valois, ils recevaient la visite de l'aumônier diocésain, M. l'abbé Jean-Marc Marsolais et de M. l'agronome Raynault du comté de l'Assomption. Ils en profitèrent pour élire le conseil de 1962. Sous la présidence d'élection de M. Edouard Ethier et avec M. Omer Guilbault comme secrétaire, ils nommèrent les directeurs suivants: MM. Irénée Archambault, Emile Latendresse, Victor Hogue, André Gariépy, Léopold Perreault et Roch Dugas. Ces directeurs réunis en comité choisirent M. Roch Dugas comme président.

VISITEURS CATECHISTIQUES — Les 14 et 15 mars, MM. les abbés Réginald Marsolais et Pierre Gaudet de l'Office catéchistique de Joliette, ont fait la visite de nos écoles. Ils ont constaté avec plaisir que le catéchisme était bien fait dans chacune des classes.

BAPTEME DUFORT — Le 14 mars 1962 à M. et Mme Rolland Dufort (Mariette Dufort) est né un fils baptisé le 19 mars sous les noms de Joseph, Origène, Jean-Pierre. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Origène Dufort (Albertine Dumont), grands-parents de l'enfant.

DECES ET INHUMATION — Le 21 mars 1962 était inhumée une enfant de M. et Mme Marcel Martin (Laurianne Lavallée) née la veille et décédée quelques instants après sa naissance.

ASSURANCE-INCENDIE — Les 20-21-22 mars 1962, M. Lucien Brien, Courtier d'Assurances Agréé de Ville des Laurentides (S. Lin) participait à Val David au "Colloque" sur l'assurance- incendie tenu par l'Association des Courtiers d'assurances de la Province de Québec.

CROISADE — ECOLE NOTRE-DAME DE LOURDES — Vendredi après-midi le 23 mars était une fête de la Croisade. Nous avons assisté à la réception de croisés et d'apôtres. 33 élèves firent leur promesse de croisés et 13 s'engagèrent à être de vrais apôtres. Aux félicitations à tous ces jeunes nous ajoutons notre haute appréciation pour le dévouement des Directrices de ce mouvement d'Action Catholique.

DECES MME LIONEL BELANGER — Le 13 mars à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme décédait Mme Lionel Bélanger née Germaine Desmarais. Elle était âgée de 62 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, deux brus et un gendre: Me et Mme Roméo Bélanger (Huguette Cloutier) notaire à St-Lin, M. et Mme Germain Bélanger (Lise Lessard) et M. et Mme Paul Légaré Cécile Bélanger) de Montréal. Lui survivent également trois petits-enfants: France Bélanger, André Bélanger et Claire Légaré. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à St-Lin le 17 mars. M. le curé Paul Valois fit la levée du corps et aux funérailles le P. Frédéric Bélanger, o.f.m., des Etats-Unis officiait accompagné des deux vicaires de St-Lin. Au sanctuaire, M. l'abbé Gaston Lord de Joliette, ancien vicaire de St-Lin. Nos sincères sympathies à la famille.

DECES MME EDGAR HAMELIN — A St-Jérôme le 22 mars décédait Mme Edgar Hamelin née Florida Auger. Elle était âgée de 68 ans. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: de St-Lin, M. et Mme Hervé Auger (Thérèse Brisson), M. et Mme René Auger (Blandine Landry) M. et Mme Léandre Auger (Alice Lamarche); de St-Esprit, M. et Mme Didier Beaudoin (Yvonne Auger) de Montréal, Mme Laurent Derome (Jeannette Auger), Mme Alexandre Drolet (Marie-Ange Auger, M. et Mme Paul-Emile Cloutier (Louise Hamelin), M. et Mme Jérémie Legal (Aurore Hamelin), M. et Mme Edouard Edouard Drapeau (Bertha Hamelin, M. et Mme Wilfrid Rajotte (Laurette Hamelin), M. et Mme Almanzor Lemieux (Annette Hamelin); M. et Mme Hector Hamelin; de Pont-Viau, MM. et Mmes Conrad Hamelin, Philippe Hamelin et Rolland Hamelin. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à St-Lin le 26 mars.

Nos sympathies à la famille.

CLUB DES "CENT" — Le 18 mars 1962 un nouveau président avec salaire de $100.00 était choisi. Il s'agit de M. Armand Laurence de St-Calixte. Le prochain président sera nommé le 15 avril prochain. Avez-vous vos chances d'être choisi?...

ST-LIN VARIETES

D'ICI PAQUES, NOUS DONNERONS UN ESCOMPTE DE 10% SUR TOUTES NOS MARCHANDISES

NOUS COLLECTONS TOUJOURS LES COMPTES DE TELEPHONE SANS FRAIS ADDITIONNELS

MME J.-G. LEBEAU, prop.

ST-LIN — TEL. 38

PHARMACIE ST-LIN REXALL

R. Legrand, B.A., B. Ph., L. Ph.,
SPECIALITES: ANALYSES COSMETIQUES ET PRESCRIPTIONS

AVIS

A PARTIR DE CE JOUR, NOUS COLLECTONS LES COMPTES DE TELEPHONE GRATUITEMENT

Rue Principale — Tél. 295 — St-Lin

Décès du R. P. Léon Robillard, O.F.M.

Dimanche soir, 25 mars 1962, le R.P. Léon Robillard, O.F.M., décédait subitement, d'une crise cardiaque, au couvent des Franciscains du boulevard Dorchester, Montréal.

Le R. P. Léon, dans le monde Roméo Robillard, fils de feu Pierre Robillard, menuisier-charpentier, et de feu Délia Charbonneau, était né dans la paroisse de Ste-Brigide, Montréal, le 29 novembre 1895. Après son cours de lettres au Séminaire de Joliette et sa philosophie au Séminaire de Philosophie de Montréal, il revêtait l'habit de St-François, le 15 août 1917; il émettait sa profession temporaire le 16 août 1918 et ses voeux perpétuels le 16 août 1921, dans l'église conventuelle des Franciscains du boulevard Rosemont, Montréal. Le 16 juillet 1922, dans l'église franciscaine de la rue Dorchester, Mtl, le R. P. Léon recevait l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr John Forbes, P.B. Son Excellence, par une délicate attention voulait ainsi représenter auprès du nouveau prêtre, son grand frère, le R.P. Charles Robillard, P. B., alors en Afrique.

Durant l'année qui suivit son ordination sacerdotale, le R. P. Léon remplit différentes fonctions au couvent de la rue Dorchester, Mtl., à la paroisse de N.-D. des VII Allégresses, Trois-Rivières, et au Collège Missionnaires de Sorel, tout en préparant ses examens de la Propagande, comme Prédicateur et comme Confesseur.

Le 21 octobre 1923, le R. P. Robillard réalisait enfin le rêve de sa vie: il laissait Montréal, en route pour la Chine, où durant 23 ans, il travailla avec ardeur et enthousiasme à la propagation de la foi catholique, tout particulièrement dans le district de Chefoo, Shantung.

Après son retour au Canada, le 22 juillet 1946, et une période de repos bien mérité, le R. Père est affecté au ministère du Tiers-Ordre dans le diocèse de St-Jean de Québec, avec résidence à notre paroisse de St-Jean-Vianney, Jacques-Cartier. En juillet 1948, à la suite d'une attaque cardiaque, les Supérieurs l'envoient en convalescence à Ste-Geneviève-de-Pierrefonds. Sa santé s'étant suffisamment améliorée, le R. Père s'adonne à la prédication de retraites aux communautés religieuses. Durant l'été 1949, il s'occupe des pèlerins et de l'organisation au Sanctuaire N.-D.-de-Lourdes, à Lachute.

En août 1954, il est nommé Supérieur de notre maison de de Ste-Geneviève, poste qu'il remplit jusqu'à mai 1957, date de la fermeture définitive de cette maison. Durant quelques mois, il est ensuite vicaire en notre paroisse du Sacré-Coeur, à Welland, Ont.

En septembre 1957, le Chapitre Provincial le nommait assistant-aumônier, à l'Hôpital St-Joseph de Rosemont, Montréal, poste qu'il occupa jusqu'au début de décembre 1961, il est alors assigné au couvent de la rue Dorchester, où il employa son temps surtout à la prédication de retraites religieuses.

La Dépouille mortelle du R.P. Robillard est exposée au grand parloir du couvent des Franciscains, 2010 ouest, boulevard Dorchester. La translation des restes, suivie de la récitation de l'Office des morts, aura lieu ce soir, le 28 mars à 8 h. Les funérailles, jeudi, 29 mars, à 10 h. L'inhumation se fera au cimetière de la Communauté, à Chateauguay.

St-Ambroise

D.N.C. — SEPULTURE — Le 26 mars furent célébrées les funérailles de M. Adélard Chevrette, décédé à l'âge de 74 ans, veuf de feu Marie-Louise Ducharme. La messe fut célébrée par M. le Curé Aimé Piette, assisté de M. le vicaire R. Lavallée, et de M. l'abbé Guy Chevrette, vicaire à Rawdon. Au choeur, prenaient place MM. les curés Avila Gariépy de St-Félix et Albert Tremblay de St-Liguori.

Nos sincères sympathies aux parents et amis.

BAPTEME — Le 24 mars, Marie, Josée, Johanne, enfant de M. et Mme Paul Lachapelle (Lise Brouillette), reçut le sacrement de baptême. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Brouillette, grands-parents. Félicitations.

VISITE DES ECOLES — M. l'Inspecteur Godin a visité les 2 écoles de la paroisse la semaine dernière. Il a souligné à la satisfaction de tous la bonne tenue des écoles, le travail sérieux des élèves et le grand dévouement du personnel enseignant. Nous sommes assurés que les parents seront heureux d'un tel témoignage et qu'ils s'appliqueront toujours à stimuler les efforts de leurs enfants.

CROISADE EUCHARISTIQUE — Vous avez sans doute visité l'exposition imposante de vos enfants Croisées à l'Ecole Sainte-Anne ainsi que celle des Croisés à l'Ecole du village? Alors, inutile de vous les décrire, car vous-mêmes en avez été émerveillés. Elles sont l'une des manifestations du sérieux dont nos enfants ont fait preuve durant la Semaine de la Croisade Eucharistique qui vient de prendre fin. "Aimer l'Eglise", c'était le thème de ces jours débordants d'une joie communautaire; mais c'était aussi l'invitation pour un dévouement total au service du Christ, le chef incomparable de cette Eglise.

Toutes les institutrices méritent notre admiration, pour leur zèle généreux en cette circonstance.

CINE-CLUB — Huit jeunes, garçons et filles, prennent part aux cours préparés par la J.R.C. diocésaine en vue de la fondation d'un ciné-club. La première représentation aura probablement lieu dans la paroisse le 13 avril, un vendredi. En dépit de la date, ce sera un très beau film!

LANORAIE

(D.N.C.) — NAISSANCE CUIRRIER: — A M. et Mme Georges Cuirrier (Jacqueline Payette) un fils né le 13 courant et baptisé par M. le vicaire Hervé Pelletier le 25 mars sous les noms de Joseph, Philippe, Jacques. M. et Mme Ls-Philippe Lapointe (Yolande Payette) de St-Barnabé étaient les parrain et marraine du nouveau-né.

NAISSANCE CROMP: — Le 25 mars M. le vicaire H. Pelletier baptisait Marie, Bibiane, Carole, née le 9 fille de M. et Mme Florimond Cromp (Lucette Tremblay). Parrain et marraine: M. et Mme André Tremblay (Hélène Therrien) de Notre-Dame de Varennes, oncle et tante de l'enfant.

DECES: — Nous apprenons le décès très subit de Mlle Antoinette Goulet à l'âge de 62 ans et 3 jours. Mlle Goulet qui demeurait chez son beau-frère, M. Edouard Laroche décédait le 25 mars dernier Au moment ou nous écrivons la chronique, nous ne possédons aucun détail quant aut funérailles alors le courrier de la prochaine semaine vous renseignera davantage. Sincères sympathies aux parents de la défunte.

RECENT DEPART: — Le Rév. Père Georges-Albert Mondor de la Maison générale des Pères Blancs quittait famille et paroisse de l'Aéroport de Dorval en destination de la ville éternelle, samedi soir dernier. Il est le fils de Mme Albert Mondor et le frère de la Rév. Sr Louise-Emilia f.c.s.p. directrice à notre pensionnat et de Mme Robert Boisjoly (Aline). Nous unissons nos bons souhaits et nos prières aux regrets de la famille concernée.

A QUI DE DROIT: — M. Albert Thériault tient à remercier le gérant de la Caisse Populaire M. P.-Antoine Robillard, ainsi que les membres du Comité de crédit qui, grâce à un certain prêt d'argent, lui ont permis de se construire une résidence rue Rondeau qu'il habitera dès la fin de la présente semaine. Depuis l'incendie de leur demeure l'automne dernier. M. et Mme Thériault habitaient rue Dorion.

PARTIE DE CARTES: — Le 25 mars, au Centre paroissial avait lieu une très intéressante partie de cartes organisée par les Dames de l'U.C.F.R. Tous les participants se doivent de remercier les dévouées organisatrices pour leur avoir donné l'opportunité de cette agréable soirée. L'entrain ne fit pas défaut et tous même "les appétits les plus délicats et les assujettis à de certains régimes alimentaires trouvèrent de quoi se mettre sous la dent, grâce aux talents culinaires de quelques membres dont la renommée n'est plus à faire. De leur côté, les membres de l'U.C.F.R. témoignent leur reconnaissance pour la belle assistance et pour le précieux encouragement reçu alors. Voici un communiqué de Mlle Marguerite Robillard, présidente locale:

NOUVELLES DE L'U.C.F.R.: — L'Union Catholique des Femmes Rurales tenait son assemblée régulière le 20 mars dernier. A cette occasion, elle avait le plaisir de recevoir Mme Joseph Riel de St-Thomas, responsable de son secteur. Depuis quelque temps déjà, ces dames poursuivent une enquête dans leur milieu afin de connaître les raisons qui motivent des achats de plus en plus nombreux et fréquents en dehors de la paroisse. Ceci dans le but de faire réfléchir nos gens sur les conséquences graves qui pourraient résulter pour notre économie locale, si une pareille situation se prolongeait. Ajoutons que cette Union groupe, sur le plan diocésain 36 cercles au total 2,500 membres qui poursuivent un même idéal; le progrès religieux, moral, social, intellectuel, économique et technique des femmes du milieu rural. Bienvenue, car toujours et pour le plus grand bien il y a place à de nouvelles recrues.

Téléphones: Bureau: 6-6442
Résidence: 6-4275
Boite postale 40

J.-A. BOISVERT

ASSURANCES GENERALES

Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité

SPECIALITE:

Grêle — Entreposage — Séchoir à tabac jaune — Etc.

502, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P.Q.

Pour les états de service, la Shawinigan ne le cède à aucune autre

Allocution prononcée par M. J. A. Fuller, président du conseil de la Shawinigan Water and Power Company, à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, le 21 mars 1962.

L'année 1961 appartient maintenant au passé et notre rapport annuel vous en a donné un compte rendu détaillé. Je passe donc immédiatement à un sujet qui préoccupe au premier chef nos actionnaires, mais qui intéresse aussi toute la population de la province. On a relancé récemment, avec plus de force que jamais, l'idée de nationaliser les compagnies d'électricité du secteur privé. Les partisans de cette mesure s'appuient, entre autres arguments, sur le fait qu'il s'agit de l'exploitation d'une richesse naturelle. Certes, l'électricité est un produit de première nécessité. Certes, le Québec abonde en lacs et en rivières comportant de nombreuses chutes d'eau que l'on peut utiliser pour produire de l'énergie électrique. Mais ce n'est là qu'un point de départ. Pour aménager les emplacements favorables, il ne faut pas seulement de hautes compétences techniques et administratives, il faut aussi d'énormes capitaux. Le coût des travaux nécessaires varie considérablement selon la topographie des lieux et l'importance de l'usine génératrice. Toutefois, il faut compter actuellement, en moyenne, $200 par horsepower. Une installation d'un million de horsepower exige donc une mise de fonds de $200,000,000. Rien qu'en charges fixes, le coût de production annuel s'établit donc à environ $20 par horsepower, sans compter les frais de transport du courant jusqu'au consommateur. La force hydraulique n'est donc plus une source d'énergie à bon marché et il est possible de faire aussi bien ou même mieux avec des centrales thermiques dans bien des parties du monde, notamment en Amérique du Nord, où l'on peut se procurer à des prix raisonnables du charbon, du pétrole ou d'autres combustibles.

DES "PROFITS" QUI NE SONT QUE LA RÉMUNÉRATION DES INVESTISSEMENTS

A la lumière de ce qui précède, examinons les principaux arguments avancés par les partisans de la nationalisation. Mise à part la question de l'impôt fédéral sur le revenu, sur laquelle les compagnies du secteur privé ont déjà fait des représentations à Ottawa, je crois que ces arguments se ramènent à trois. Le premier est que les compagnies d'électricité privées font "de gros profits" et que si on les nationalisait, ces profits reviendraient à la Province. Par "profits", il semble qu'on entende ici les sommes qui restent après paiement de tous les frais, y compris l'intérêt de la dette obligataire. Il serait donc en quelque sorte immoral, de la part des actionnaires qui ont risqué leur argent pour créer ces entreprises, d'espérer—et de recevoir effectivement—une certaine rémunération pour leurs capitaux. Pour prendre un exemple précis, on a affirmé qu'une partie de l'énergie produite par l'Hydro-Québec était vendue à prix coûtant aux compagnies d'électricité privées, qui empochaient les "profits". Qu'en est-il réellement? Il y a quelques années, le gouvernement provincial décréta que tous les emplacements hydroélectriques non encore concédés seraient aménagés et exploités par l'Hydro-Québec. Soit dit en passant, la Shawinigan avait alors préparé un avant-projet d'aménagement pour l'emplacement de Bersimis I. Elle remit ses plans à l'Hydro-Québec et s'engagea à acheter 300,000 kilowatts à cette usine, dont elle facilita ainsi le financement. Mais le point le plus important est celui-ci: quand l'Hydro-Québec produit du courant et le vend à une compagnie privée pour transport et distribution au consommateur, l'Hydro-Québec et la compagnie privée doivent faire face **l'une et l'autre** aux coûteuses immobilisations qui caractérisent l'industrie de l'électricité. De fait, la construction des nouvelles lignes de transport, stations principales et sous-stations nécessaires exige des investissements presque aussi élevés que la construction de l'usine génératrice elle-même. C'est ainsi que les compagnies du groupe Shawinigan ont investi, dans des installations de ce genre, plus de $150,000,000 depuis 1952.

Pour financer la construction d'une usine hydroélectrique, l'Hydro-Québec doit émettre des obligations et verser aux acheteurs de ces obligations un intérêt d'environ 5½ pour cent, aux taux actuels. Cet intérêt fait inévitablement partie du prix de revient du courant. De même, si la Shawinigan achète du courant produit par cette usine, elle doit se procurer des fonds pour payer les nouvelles installations nécessaires au transport et à la distribution de ce supplément d'énergie et là encore le coût du financement fait partie intégrante du prix de revient du courant livré aux usagers. Ainsi, dans les deux cas, le courant est vendu au prix coûtant, ce qui comprend une rémunération du capital suffisante pour payer un intérêt sur les sommes empruntées ou obtenues partiellement, dans le cas des compagnies privées, par l'émission d'actions ordinaires ou privilégiées.

A ce point de vue, il est intéressant de noter qu'en 1961, la Shawinigan a réalisé un bénéfice de 5.12 pour cent sur ses investissements nets dans le domaine de l'électricité, rendement considéré comme faible par rapport aux normes généralement admises au Canada et aux Etats-Unis. En résumé, les prétendus "profits" des compagnies d'électricité privées ne sont qu'une part normale de ce que leur coûtent leurs capitaux.

LES PRIX AU CONSOMMATEUR

Les partisans de la nationalisation s'en prennent également—et c'est là leur deuxième argument—au niveau des prix de l'électricité et au manque d'uniformité des tarifs entre les diverses régions de la province. Dans toute la tarification de la Shawinigan pour la fourniture de courant à basse tension, le niveau des prix est inférieur à ce qu'il était en 1939. Il n'existe aucune base réelle de comparaison avec les prix de l'Hydro-Québec, car celle-ci dessert la région métropolitaine de Montréal où la forte densité de la population réduit considérablement le coût de distribution par consommateur. La Shawinigan, au contraire, dessert un grand nombre de villes de moyenne importance telles que Trois-Rivières, Shawinigan, Valleyfield et Sorel, de petites villes et villages dispersés et de vastes zones rurales. A cet égard, on remarquera que le tarif rural de la Shawinigan est sensiblement inférieur à celui de l'Hydro d'Ontario. On notera aussi que le tarif urbain de la Compagnie Québec Power est légèrement inférieur à celui que l'Hydro-Québec applique à Montréal, bien que la Québec Power desserve, en outre, de vastes régions rurales. De toute façon, on semble généralement ignorer que la Régie de l'électricité et du gaz de la province de Québec exerce, de par la loi, une surveillance étroite sur les prix pratiqués par les compagnies d'électricité du secteur privé. Ces prix ne doivent en aucun cas dépasser le niveau minimum nécessaire pour fournir aux capitaux engagés la rémunération que la Régie considère comme équitable. Chaque prix doit être approuvé par la Régie et la loi stipule que, si un abonné ou un groupe d'abonnés d'une compagnie privée juge les prix exorbitants ou simplement estime avoir à se plaindre de la qualité du service, il peut en appeler à la Régie pour obtenir réparation. La loi prévoit une audience publique où les parties en cause pourront soumettre à la Régie leurs arguments respectifs avant le prononcé du jugement définitif.

Quant à l'uniformisation des tarifs dans l'ensemble de la province, on semble croire qu'elle amènerait la décentralisation de l'industrie et l'implantation de nouvelles usines dans les régions actuellement sous-développées. La chose est improbable car, sauf dans la grande industrie électrométallurgique ou électrochimique, le courant n'est pas un élément important du prix de revient. Même dans l'industrie du papier-journal, le coût de l'énergie électrique utilisée ne représente qu'environ 5 pour cent de la valeur de la production. Dans l'industrie de transformation en général, le coût moyen de l'électricité n'atteint pas un cent par dollar de production; il est légèrement supérieur à un cent pour la fabrication des produits bruts ou semi-finis, mais inférieur à ce chiffre pour la fabrication des produits finis. Comme l'ont révélé de nombreuses enquêtes, les facteurs importants pour l'implantation industrielle sont: une ambiance favorable à l'entreprise privée; la possibilité de se procurer les matières premières et la main-d'oeuvre voulues; des moyens de transport suffisants et économiques pour l'acheminement de la production vers les marchés; et, une fois remplies ces conditions primordiales, une source sûre d'énergie électrique. La Shawinigan, qui travaille depuis de longues années—et avec succès—à attirer de nouvelles industries dans la province, a pu vérifier ces faits maintes et maintes fois.

En ce qui concerne le service domiciliaire, le salarié canadien moyen dépense, pour sa consommation d'électricité, environ 1 cent par dollar de revenu. Ce chiffre se passe de commentaires quand on sait que la nourriture absorbe approximativement 35 cents, l'habillement quelque 10 cents et le logement 15 cents de chaque dollar qu'il dépense.

PROPRIÉTÉ ET ADMINISTRATION

Le troisième argument des partisans de la nationalisation est que les industries qui exploitent les richesses naturelles de la province, y compris l'électricité, devraient appartenir au peuple et que les postes de commande, administratifs et techniques, devraient être occupés par des Canadiens de langue française. En ce qui concerne d'abord la question de propriété, on affirme souvent que c'est au "peuple" qu'appartient cette grande richesse naturelle qu'est "l'électricité". C'est inexact. Le "peuple" est propriétaire des cours d'eau. Ceux-ci peuvent fournir un moyen commode de faire tourner des turbines pour produire de l'électricité, à la condition que quelqu'un investisse les millions de dollars nécessaires pour construire les usines génératrices, ainsi que les lignes de transport et de distribution qui permettront d'acheminer le courant jusqu'aux endroits où on en a besoin. Pour prendre l'exemple de la Shawinigan, nos immobilisations brutes en terrains, usines et équipement sont de l'ordre de $500,000,000, soit environ $355,000,000 après amortissement. Les acheteurs de nos obligations ont investi $168,000,000 dans notre entreprise, les acheteurs d'actions ordinaires et privilégiées y ont investi $143,000,000, à quoi viennent s'ajouter $61,000,000 de bénéfices retenus.

Plus de 50 pour cent des détenteurs de nos actions ordinaires résident dans la province de Québec. Ils ont investi leur argent volontairement dans notre entreprise. Au contraire, quand le gouvernement nationalise une entreprise, chaque contribuable en devient copropriétaire, qu'il le veuille ou non, sans avoir aucun contrôle ni aucune voix dans la conduite de ses affaires. Dans ces conditions, la propriété n'est, en fait, qu'un mythe.

Quant à la direction administrative et technique de nos entreprises, on nous reproche de ne pas y confier de postes de commande à des Canadiens français. Nous trouvons, je tiens à le dire, parfaitement compréhensible et légitime que les Canadiens français veuillent être maîtres chez eux. A la Shawinigan, nous avons toujours eu pour principe de recruter notre personnel parmi les Canadiens compétents, français et anglais, et de subordonner l'avancement aux seules capacités de chacun, sans aucune distinction de race ou de religion. Quatre-vint-cinq pour cent de nos employés sont des Canadiens français et, s'il est vrai que les Canadiens français sont moins nombreux que les Canadiens anglais aux postes de commande de notre compagnie, cette disparité s'explique en grande partie par une raison que l'on méconnaît trop souvent. Notre entreprise exerce son activité dans un domaine hautement technique et sa bonne marche exige un nombre relativement important d'ingénieurs, surtout d'ingénieurs électriciens. Il est intéressant de noter que les deux tiers de nos postes de direction sont actuellement occupés par des ingénieurs, presque tous ingénieurs électriciens. Mais, il ne faut pas l'oublier, c'est seulement depuis 1943 que les universités canadiennes-françaises délivrent des diplômes d'ingénieurs électriciens. Avant cette date, quelques Canadiens français avaient, il est vrai, obtenu leur diplôme dans des universités canadiennes-anglaises, mais ils étaient peu nombreux. Il est vrai, également, que les universités canadiennes-françaises formaient des ingénieurs dans des spécialités autres que l'électricité, mais en trop petit nombre pour répondre à l'ensemble de la demande. Cette situation s'améliore graduellement, mais il faut évidemment quelques années à un ingénieur frais diplômé pour parvenir à un poste de direction. Cinquante-six pour cent des ingénieurs diplômés que nous avons engagés depuis dix ans sont des Canadiens français.

On devrait aussi comprendre que, parmi les Canadiens français comme parmi les Canadiens anglais, il n'y a, dans le personnel d'une entreprise, qu'une petite minorité de gens qui possèdent l'ensemble des capacités requises pour accéder à des fonctions dirigeantes et que celles-ci exigent, en plus des aptitudes personnelles, de longues années d'expérience. Même en dehors de l'administration de la compagnie, nous avons de nombreux postes de direction importants. Dans la majorité des cas, ils sont occupés par des Canadiens français.

Au point de vue distribution, le territoire desservi par notre compagnie est divisé en quatre grandes zones ou divisions, subdivisées elles-mêmes en quinze zones plus petites ou districts. Trois des quatre directeurs divisionnaires, tous les comptables divisionnaires, les quinze surintendants de district et tous les comptables de district sont des Canadiens français. Les attributions et les responsabilités de ces hommes sont extrêmement importantes, particulièrement dans le domaine du service aux abonnés qui est, en dernière analyse, notre fonction essentielle. Au palier des conseils d'administration, il est à remarquer que dans l'ensemble du groupe Shawinigan, y compris les compagnies Southern Canada Power et Québec Power, 20 des 44 administrateurs, soit 45.5 pour cent, sont des Canadiens français.

PAS DE MONOPOLE

On a prétendu que les compagnies d'électricité du secteur privé jouissaient, elles aussi, d'un monopole. Il est exact que, pour éviter tout chevauchement des réseaux, chacune d'elles opère dans un territoire exclusif, mais elles n'en sont pas moins soumises à diverses formes de concurrence. Le gaz naturel et le gaz liquéfié sont aujourd'hui des concurrents sérieux et nous avons entrepris, pour les combattre, une intense campagne de propagande en faveur des gros appareils ménagers fonctionnant à l'électricité. Dans un autre domaine, les compagnies d'électricité privées sont en concurrence à la fois entre elles et avec les entreprises gouvernementales pour la qualité du service que chacune donne à ses abonnés. Seule une telle concurrence peut fournir un moyen de comparaison et une source d'émulation. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen de protéger les intérêts du public est de conserver la "mesure étalon" que constitue le secteur privé.

Nous croyons donc sincèrement que la création d'un monopole gouvernemental unique fournissant l'électricité sur toute l'étendue du territoire provincial ne servirait ni les intérêts véritables de la province, ni ceux des consommateurs.

Nous sommes prêts à mettre notre longue expérience à la disposition du gouvernement, convaincus qu'en étroite collaboration avec l'Hydro-Québec, il est possible de résoudre efficacement tous les aspects du problème complexe qui consiste à assurer, à chaque région de la province, une alimentation en électricité suffisante et à des prix raisonnables. A cette fin, nous croyons qu'il y aurait lieu de créer une commission d'étude permanente, où siégeraient des représentants du secteur public et des représentants du secteur privé.

TÉMOIGNAGES

Je pourrais citer, à l'appui des opinions que je viens d'exprimer, plusieurs déclarations émanant de notre personnel, de nos abonnés et des autorités municipales du territoire que nous desservons. Voici, par exemple, un extrait d'une lettre que je viens de recevoir du président de l'Union des employés de bureau: "Nous désirons que les autorités de la Compagnie sachent que nous sympathisons avec elle devant les difficultés auxquelles elle a à faire face présentement. Nous désirons également l'assurer de notre appui et surtout de notre loyauté indéfectible. Fiers de notre Compagnie et confiants en son avenir, nous croyons qu'elle traversera cette période difficile et en sortira plus forte et plus à même de remplir le rôle important qu'elle joue dans le développement et le progrès de notre belle province de Québec." De son côté, le président de l'Association des Employés de la Compagnie Shawinigan Water and Power m'écrivait, en date du 8 mars: "Nous souhaitons demeurer au service de la Compagnie, dont tous et chacun reconnaissent l'efficacité des innombrables services rendus dans le territoire desservi. De plus, nos membres désirent conserver cette liberté d'action et d'opinion dont ils jouissent au sein de la Compagnie. Avec le flot d'idées nouvelles ou réchauffées dont le public est actuellement submergé, les employés n'ignorent pas que la nationalisation des réseaux électriques pourrait ne marquer que le début d'une socialisation graduelle, dont tout homme libre ne peut que se méfier des conséquences."

Ces deux syndicats groupent les deux tiers de tous nos employés.

Dans un récent éditorial de la Gazette de Valleyfield, je relève le passage suivant: "Cette compagnie (la Shawinigan Water and Power) a rendu de précieux services à toute notre communauté. Lorsqu'il s'est agi de contribuer aux bonnes oeuvres, la Shawinigan a toujours été à l'avant non seulement par des contributions financières, mais aussi par une collaboration individuelle ou collective de la part du personnel et de toute la famille de la Shawinigan. Ses tarifs locaux n'ont jamais fait, à notre connaissance, le sujet de discussions. Les directeurs régionaux de la Shawinigan ont tout fait pour bien servir notre communauté. La nationalisation de l'électricité pourrait difficilement améliorer les services de la Shawinigan Water and Power dans le territoire de la région de Valleyfield."

Le maire d'une grande ville de notre territoire nous dit, dans une lettre: "J'ai pensé vous faire parvenir ces quelques remarques, monsieur le Président, ne fût-ce que pour que vous sachiez que tous les hommes politiques ne sont pas actuellement socialisants à outrance, et pour vous engager à ne pas cesser de lutter contre cette tendance."

Dans la masse des théories socialistes, on néglige trop souvent les réalités de l'âme humaine. Pour notre part, nous considérons nos employés non comme des rouages dans une machine, mais comme des amis; nous croyons en leur dévouement à la compagnie et nous savons qu'ils nous aident de toutes leurs forces à mettre en pratique notre devise: "Servir le peuple". Ce n'est pas sans raison qu'on parle de "la famille Shawinigan".

CONCLUSION

Que ressort-il de tout cela en ce qui concerne la Shawinigan Water and Power?

1. Depuis sa fondation, notre compagnie a énormément contribué à l'essor industriel et économique de la province et elle peut continuer à le faire.
2. Grâce à sa bonne organisation et en étroite collaboration avec les réseaux voisins, elle n'a jamais failli à ses devoirs envers la province et envers la population qu'elle dessert.
3. Elle a contribué de façon substantielle, dans l'intérêt général, au perfectionnement des techniques de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique.
4. Elle est une compagnie strictement québecoise, car elle a été créée en 1898 par une loi spéciale de la Législature provinciale et s'est entièrement consacrée, depuis lors, à la fourniture de l'énergie électrique dans les limites de la province.
5. Ni sa direction, ni ses employés ne sont "étrangers" à la province. Son personnel comprend une majorité de Québecois, d'origine française ou anglaise. C'est un "alliage" homogène, composé de 85 pour cent de Canadiens français et de 15 pour cent de Canadiens anglais.

Au total, notre compagnie ne le cède à aucune autre pour les états de service et ses réalisations passées sont les meilleurs garants de son aptitude à contribuer, dans une large mesure, au progrès futur de la province.

Honneur à la Great-West

M. Marcel Ducharme, St-Ambroise de Kildare, Cté Joliette, est devenu membre, pour l'année 1962, du Club Présidentiel de la Compagnie d'Assurance-Vie Great-West Life. L'honneur qui lui est conféré a été annoncé aujourd'hui par M. G.-A. Boisvert, C.L.U., gérant de la Succursale Montréal Dominion Square de la Compagnie.

Ce Club se compose des principaux producteurs de la Compagnie qui, au cours de l'année précédente, se sont distingués par l'importance du chiffre de leurs ventes et l'excellence générale des pratiques qu'ils maintiennent dans la conduite de leurs affaires.

A L'ANTENNE DE ST-ZENON

D.N.C. — CHEVALIERS DE COLOMB — CONSEIL 3045, ST-GABRIEL — INITIATION: Dimanche, le 8 avril. Programme: 1er degré: Jeudi, 5 avril, 8 h. P.M. St-Zénon. Samedi, 7 avril, 8 h. P.M. St-Gabriel.

2e degré: St-Zénon, 8 avril (Ecole Bérard). 9 h. 30 a.m.: 1ère partie. 11 h. a.m.: Messe, communion, photo. 12 h.: Diner: Salle des Loisirs. (candidats seulement). 1 h. 30 p.m.: 2e partie.

3e degré: St-Zénon: 8 avril. (Ecole Bérard) 3 heures P.M. 6 h. 30: Souper, Salle des Loisirs.

COURS DE PERSONNALITE DE ST-ZENON — Dimanche le 25 à 7 h. p.m. avait lieu le 3e cours de Personnalité. Beaucoup appréhendaient ce cours, enfin tout s'est passé dans l'ordre, avec un peu de tapage sans doute, mais rien n'a été cassé ou brisé. Les vainqueurs de la causerie-enthousiasme sont M. Rodolphe Rondeau et Mlle Lise Rondeau; les champions pour la causerie "brise-glace" sont Mme Jeannette Gouin et M. Léo-Paul Rondeau. Félicitations à tous ces vainqueurs! Les prochaines réunions: mercredi le 28 à 7 h. 30 p.m., et dimanche le 1er avril à 7 h. p.m.

RAWDON

D.N.C. — Parmi nos visiteurs et visiteuses de fin de semaine nous avions le plaisir de recevoir dans nos murs Mme Cy Simpson (Rita Forest), Mme Ben Magoon (Simonne F.) Mlles Jacline et Gilberte Forest ainsi que Mlle Margot Morin. Ces dernières revenant d'un vacance à New-York par avion T.C.A. ont pensé qu'une fin de semaine à respirer l'air de nos montagnes et jouir de la tranquillité du saint temps du Carême les reposeraient du brouhaha de la grande ville de New-York et sitôt pensé sitôt fait. On a raison de dire que chaque pays quelle qu'en soit la saison a ses charmes et son cachet. Elles sont retournées et fraiches et reposées reprendre leur ouvrage de bureau dès lundi.

Plusieurs de nos concitoyens sont actuellement à Daytona Beach, Floride, se baignant dans l'Atlantique et humant l'air salin, si bienfaisant aux délicates santés. Parmi eux il y a M. et Mme Victor Laferrière, M. et Mme Antonio Filion et Mme Rosaire Rivest à qui nous souhaitons un heureux séjour.

REMERCIEMENTS — M. et Mme Damien Poirier tiennent à remercier M. le chanoine Leo Forest, directeur du Journal L'Action populaire des bons souhaits et félicitations qu'il a voulu inclure dans son journal à l'occasion du 50e anniversaire de leur union conjugale qu'ils ont fêté dans l'intimité entourés de leurs nombreux enfants et petits enfants. Ils garderont longtemps le souvenir de cette mémorable journée du 19 février 1962. Encore une fois merci M. le chanoine de votre délicate attention et nous comptons sur le secours de vos bonnes et ferventes prières.

Sans l'Eucharistie, que la terre serait vide! que le temple serait désert! que l'âme serait froide! que le coeur serait isolé!

Votre Croix-Rouge a besoin de votre aide